



Vol. 48—No 34 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 1er DECEMBRE 1961 — PRIX: 10c

M. Raymond Denis commente la série Dugas sur "L'Ecole française en Saskatchewan"

(Note: Pendant cinq semaines, nous avons publié les articles que M. Gaston Dugas, de "La Presse", a écrit à la suite d'une enquête dans la province de Saskatchewan au sujet des écoles françaises. M. Raymond Denis a commenté ces articles dans une lettre à "La Presse". Nous publions son texte avec les phrases omises par "La Presse". Le commentaire officiel de l'A.C.F.C. a été remis à plus tard par son exécutif.)

☆ ☆ ☆

J'ai lu avec intérêt la série d'articles publiés dernièrement sous votre signature dans La Presse au sujet de l'école française en Saskatchewan. Il est très difficile en trois jours de rendre un compte précis d'une situation aussi complexe que celle qui existe là-bas. Vous vous en rendez bien compte puisque vous écrivez: "Le fait de passer une semaine en Saskatchewan n'autorise personne à porter des jugements d'ensemble sur le sort de la collectivité française de cette province."

Cependant, votre exposé de la question scolaire est, dans son ensemble, approximativement exact. Il s'y trouve bien quelques imprécisions sur des questions de détail, mais rien qui modifie sensiblement le tableau de la situation.

Je tiens à vous féliciter pour la clarté de votre exposé, pour cette compétence qui vous a permis de saisir en si peu de temps les points les plus importants du problème et à vous remercier pour la sympathie que vous avez bien voulu accorder à nos compatriotes de la Saskatchewan.

Je suis d'accord avec vous sur bien des points, mais je me permets de ne pas partager vos conclusions pessimistes. Il est vrai que les grandes unités scolaires nous enlèvent la direction d'une grande partie de nos écoles et constituent pour notre survivance nationale, et peut-être religieuse, un très grand danger. Une langue qui ne s'enseigne pas à l'école, ou qui s'y enseigne mal, est en péril. C'est parce que nos compatriotes ont compris depuis longtemps cette vérité indiscutable que, dans toutes les provinces où ils sont minorité, ils ont livré des luttes magnifiques et coûteuses pour garder le contrôle de leurs écoles. Durant 25 ans j'ai bataillé avec mes amis de la Saskatchewan et je connais les sacrifices que nous nous sommes imposés. Peut-être n'avons-nous pas reçu toute l'aide que nous étions en droit d'espérer? Cependant, nous avons tenu.

Les grandes unités scolaires imposent des luttes nouvelles. Nos compatriotes de là-bas le savent. Je suis sûr qu'ils sauront trouver les solutions nécessaires.

Dans votre quatrième article, monsieur Dugas, vous dites avoir l'impression que le Ministre de l'Education est favorable à l'enseignement du français. Nous n'avons pas de raison d'en douter et, si tel est le cas, il aura l'occasion de modifier les limites d'un bon nombre de grandes unités afin de faciliter l'établissement d'écoles centrales dans nos paroisses. Ce sera peut-être un commencement de solution.

Ce n'est pas la première fois que nous traversons des moments difficiles en Saskatchewan. Je me souviens des périodes de 1917 à 1922, puis ensuite de 1930 à 1935 avec le Premier Ministre Anderson. Souvent nous avons pensé que tout était fini. J'étais président des organisations canadiennes-françaises en ce temps-là et un soir de congrès alors que l'horizon était bien sombre, je disais aux délégués: "Il est possible que nous soyons condamnés à disparaitre en tant que groupe, mais même si cela était, nous devrions continuer à lutter quand même parce que c'est un devoir." Et, après ces crises pénibles, nos écoles se retrouvaient toujours debout. Le français s'enseignait mieux et davantage en 1935 qu'en 1917, c'est-à-dire avant les attaques dont nous avions été les victimes. Les luttes nous avaient fait prendre connaissance de nous-mêmes.

Je suis persuadé que les fils de ceux qui se sont battus il y a 30 ou 40 ans n'accepteront pas de capituler aujourd'hui.

Ah! il y a les anglicisés, je le sais, mais vous en avez vous-mêmes dans Québec et plus qu'on ne le suppose! Comment voulez-vous qu'il n'y en ait pas là-bas aux avant-gardes qui vivent dangereusement! Mais il y a aussi une elite, pas très instruite peut-être, mais une élite qui a du coeur et qui saura entrainer le gros des troupes. Une élite qu'il faut admirer et aider parce qu'elle le mérite.

Nous n'avons pas à établir les responsabilités. C'est l'histoire du passé et ça ne nous intéresse plus. Les libéraux ont fait voter la loi qui établit les grandes unités, mais une loi différente sous plusieurs aspects de celle qui est en vigueur aujourd'hui. Ils demeurèrent au pouvoir quatre ans après le vote de la loi, mais jamais ils ne tentèrent de l'appliquer.

Dans les six mois qui suivirent l'arrivée au pouvoir du gouvernement C.C.F., quatorze grandes unités furent créées et le mouvement se continua par la suite. Je ne tire pas de conclusions. Je cite des faits. Si le gouvernement le veut il peut, dans la plupart des cas, trouver et imposer des solutions. Nous le souhaitons et les chefs de la minorité franco-canadienne sont tous disposés à l'aider et à coopérer avec lui.

On nous reproche de parler trop largement l'anglais dans certains de nos villages, dans certaines de nos villes, et ceci sans excuse. On s'anglicise dans les grandes villes parce qu'il ne s'y trouve pas d'écoles françaises. Tout ceci est peut-être vrai; cependant, il reste bien des motifs d'espérer.

Dans Regina, dans Saskatoon, on constate un réveil. On se groupe autour des paroisses nationales. Il s'y est fondé des cercles de langue française. On tente d'y implanter l'enseignement du français et on y parviendra, du moins je l'espère.

Dans nos paroisses rurales le français tient bon et il est dommage, monsieur Dugas, que vous n'ayez pas eu l'occasion de visiter les paroisses de Ferland dans le diocèse de Gravelbourg, St-Denis et Vonda dans le diocèse de Saskatoon, Bellevue et Zenon Park dans le diocèse de Prince-Albert et bien d'autres encore. Vous auriez constaté qu'on y parle dans toutes les familles un français qui n'est peut-être pas académique, mais qui vient du coeur.

Le français ne s'enseigne pas aussi bien qu'on le voudrait, c'est entendu, mais en juin 1961, 3,500 élèves ont subi quand même les examens de français de l'A.C.F.C. et 80% ont obtenu leur diplôme. Ce n'est pas si mal si l'on tient compte des circonstances. Ce sont 500 élèves de plus qu'il y a 15 ans. Cependant, le chiffre de la population canadienne-française n'a guère augmenté. Voilà 36 ans que ces examens de français ont lieu chaque année. Leur succès ne s'est jamais démenti et c'est d'autant plus méritoire qu'ils ne sont pas imposés par le gouvernement. Ils ne rapportent rien et ils occasionnent beaucoup de travail aussi bien au personnel enseignant qu'aux élèves.

Des chefs pour demain

Il y a au-dessus de cent élèves au Collège Notre-Dame de Prince-Albert, il y en a deux cent au Collège Mathieu de Gravelbourg. Les parents s'imposent des sacrifices pour envoyer leurs enfants à ces collèges français. C'est la relève qui se prépare. Ce sont des chefs pour demain qu'on y forme. Voilà encore un motif d'espérance.

Tous les ans, des dizaines de jeunes gens de la Saskatchewan se font inscrire dans nos universités de l'Est. Ce sont des produits de nos écoles, de nos collèges et jamais je n'ai entendu dire qu'un seul d'entre eux ait éprouvé des difficultés à cause de ses déficiences en français.

Vingt-trois de nos jeunes filles sont venues l'année dernière suivre des cours d'école normale dans la province de Québec. Il y a des écoles normales anglaises en Saskatchewan, mais ces jeunes filles ont voulu faire leur cours en français, dans Québec, pour pouvoir mieux enseigner le français aux petits Canadiens de la Saskatchewan. Je vois, dans ce geste qui se répète chaque année, une autre raison d'espérer.

Comment ne pas espérer d'ailleurs quand on voit ces quelques milliers de familles maintenir depuis 50 ans cette A.C.F.C. qui est devenue le véritable département d'éducation du groupe canadien-français. Cette Association, dont le budget qui dépasse $15,000 par année, est alimentée par les souscriptions volontaires d'une population qui n'est pas riche. Cette Association qui établit le programme français d'étude dans les écoles, s'occupe de l'engagement des instituteurs, des institutrices, organise les examens de français, les corrige, émet ses diplômes.

Comment désespérer lorsque tous les deux ans on assiste à ces congrès généraux qui groupent plus de 300 délégués venant de tous les coins d'une immense province, le plus souvent à leurs frais, non pas pour y parler de politique, mais pour faire le point au sujet des écoles, de l'enseignement du français, et examiner ensemble les solutions à prendre.

Comment désespérer quand on voit ces instituteurs, religieuses ou laïques, s'imposer un travail considérable pour enseigner toutes les matières du programme et y ajouter, en surplus, le français, ceci sans rémunération supplémentaire. Ces instituteurs, ces institutrices qui, durant leurs vacances et en grande partie à leurs frais, tiennent des congrès chaque année dans le but d'échanger des idées afin d'améliorer leur méthode d'enseignement du français. Il faut croire qu'ils y tiennent à cet enseignement de leur langue maternelle.

Présence bienfaisante

Comment désespérer quand on songe que cette petite minorité, quelques milliers de familles à peine et des familles pas riches, a, il y a quelques années, souscrit et payé en dons volontaires, au-dessus de $250,000 pour obtenir des postes français de radio et des programmes français. Une minorité qui sait s'imposer de pareils sacrifices n'est pas près de disparaitre.

Comment désespérer quand on voit chaque année à travers la province, avec la coopération de nos si dévoués visiteurs d'écoles, ces multiples congrès régionaux auxquels prend part une bonne partie de la population? Quand on voit chaque année s'organiser dans les écoles des concours d'éloquence en français ou des festivals de la bonne chanson?

Il y a des lâcheurs, c'est entendu. Il y a des indifférents plus préoccupés des choses matérielles que des questions nationales ou religieuses, mais il y a aussi l'élite, cette élite admirable, ces chefs qui se dévouent sans compter et qui entrainent le groupe à leur suite.

Ce sont ceux-là qui ont permis les victoires du passé. Ce sont ceux-là qui dirigent les luttes d'aujourd'hui et nous permettent d'espérer les succès de demain. Ce sont ceux-là que nous devons aider, que Québec se doit d'aider.

La Saskatchewan, avec sa population canadienne-française si dispersée, ne sera jamais une deuxième province de Québec, mais nos compatriotes maintiendront chez eux, dans leur milieu, leur langue, leur foi, leurs traditions. C'est tout ce que nous pouvons leur demander.

Mais j'ajouterai que leur présence là-bas est utile à la province de Québec et contribue largement à étendre son influence.

Les postes français de radio, les collèges, les luttes scolaires rappellent constamment une présence française à ceux de nos concitoyens de langue anglaise qui seraient tentés de l'oublier.

Dans plusieurs comtés, le vote canadien-français représente un pourcentage qui n'est pas à dédaigner. Les députés de ces comtés ne l'oublient pas.

Québec est la mère patrie de tous les groupes de langue française disséminés à travers les provinces canadiennes. Ce titre comporte des devoirs que l'on n'a pas le droit d'oublier. En venant au secours des minorités, financièrement ou autrement, nous les aidons et nous nous aidons nous-mêmes. Peut-être ne le comprenons-nous pas suffisamment?

Raymond Denis,
Président honoraire de
l'A.C.F.C. de la Sakatchewan

Montréal, Qué.

La Relève Franco-Manitobaine

présentera

Son Grand Concours Provincial de Bonnes Expressions Françaises

Le 2 décembre, à 8 h. p.m., à l'auditorium Notre-Dame, à St-Boniface.

A cette occasion, elle offrira à la population de langue française de la province du Manitoba un programme des plus intéressants. Participeront à ce programme: M. Georges-Edouard LaFlèche, M. Marcien Ferland et la chorale d'adultes de St-Norbert, M. Boulanger et la chorale de Notre-Dame-de-Lourdes, les "majorettes" de Mariapolis, l'Académie St-Joseph, le Juniorat de St-Boniface et l'Institut Collégial Provencher.

Le Comité Central de la Relève souhaite la bienvenue à toute la population.

M. le Dr Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, a été réélu président de l'Association des Commissaires de Langue française du Manitoba.

Les chefs politiques du Manitoba

par Jacques Bertrand

(Quatre partis sont représentés à l'assemblée manitobaine. Qui sont les chefs de ces groupes qui sont appelés si souvent à se prononcer sur des questions qui affectent profondément la population? Deuxième de quatre réponses à cette question.)

(Dans ce deuxième article sur les chefs politiques du Manitoba, notre courriériste raconte son interview avec M. A. R. Paulley, chef du Nouveau Parti Démocratique.)

M. Paulley, êtes-vous natif du Manitoba?

Oui, et plus précisément de Winnipeg. J'ai aussi étudié à Winnipeg.

Quand avez-vous commencé à travailler?

En 1926, comme apprenti tapissier en ameublement pour une firme privée. En 1937, je fus employé par le Canadien National à Transcona où je travaille toujours. (Présentement, M. Paulley est responsable des services d'ameublement dans les voitures du chemin de fer de l'Etat.)

Quand avez-vous commencé votre carrière politique?

Voyons, je fus élu maire de Transcona pour la première fois en 1946, poste que j'ai gardé jusqu'en 1950. En 1951, je devins membre de la Commission scolaire. En 1952, je fus choisi de nouveau maire de Transcona pour deux ans.

A ce moment, étiez-vous déjà attaché au parti CCF?

Ah oui, j'ai été membre du parti CCF pratiquement depuis sa fondation vers 1932.

Revenons à votre carrière politique.

En 1953, je fus élu à l'assemblée législative pour la circonscription de Transcona-Kildonan. Plus tard, en 1958, les électeurs de la circonscription de Radisson m'élisaient de nouveau à l'assemblée législative. En 1959, je devins leader CCF à l'assemblée législative et l'année suivante, au cours du congrès du parti, je fus élu leader provincial. Il y a à peine un mois, je fus élu leader provincial du Nouveau Parti Démocratique. Je suis donc le dernier leader provincial cécéfiste et le premier leader du N.P.D. au Manitoba.

De votre carrière, passons maintenant à la politique en général. Depuis votre élection, et particulièrement récemment, vous avez sans doute pris connaissance du problème des écoles confessionnelles. Quelle est votre opinion au sujet?

Personnellement je n'ai aucune objection aux écoles paroissiales et privées. Cependant, je ne suis pas d'accord avec les recommandations de la Commission royale sur l'éducation.

Selon ces recommandations, le système d'écoles publiques du Manitoba ne serait pas assez bien sauvegardé. Il y aura aussi danger d'aider le communisme, car, selon les recommandations, pratiquement toute organisation qui possède le nombre requis de classes pourrait recevoir une aide gouvernementale. Encore une fois, je n'ai aucune objection à l'aide aux écoles privées, mais je crois que nous devrons être prudents dans nos décisions sur le sujet.

On discute beaucoup la situation financière des fermiers. Croyez-vous que les plaintes de ces derniers soient justifiées?

Oui, et il est vrai que les fermiers ne reçoivent pas leur juste part de l'économie canadienne. Les fermiers demandent les commodités modernes de la ville à la campagne; et ils y ont droit. Je suis d'accord qu'il faut les aider, mais leurs problèmes sont généralement de nature fédérale.

Les fermiers peuvent s'aider eux-mêmes en organisant plus d'entreprises coopératives, et en obtenant une représentation plus directe sur les comités de contrôle des denrées alimentaires.

Au point de vue économique, quelle est la politique du N.P.D.?

Le N.P.D. préconise une planification économique qui canaliserait nos ressources financières vers un usage délibéré; ou encore, l'assurance que ces ressources financières seraient employées pour le bénéfice des citoyens de la province et non pour le bénéfice de certains individus.

Dans une telle planification quelles sont les chances de l'entreprise privée?

Le N.P.D. ne s'objecte pas à une telle entreprise. Nous réalisons l'importance de l'entreprise privée et il y a une place pour elle dans notre économie. Mais le N.P.D. s'oppose à tout monopole et dans le cas où l'entreprise privée deviendrait un monopole, elle devra être placée sous contrôle.

Mais avec un tel contrôle sur l'économie et l'entreprise privée, ne croyez-vous pas que le N.P.D. risque de devenir une dictature?

Non. Et ne craignez pas non plus que les mouvements ouvriers prennent le pouvoir. Le N.P.D. ne se dirige pas vers la dictature, puisque sa politique et ses actions seront contrôlées régulièrement à des congrès où tous les intéressés seront invités.

Pourquoi croyez-vous que l'électorat se tournerait vers le N.P.D.?

Ah, pour plusieurs raisons; l'une d'elles est la situation économique actuelle et le chômage. Les gouvernements précédents n'ont pas trouvé de solution à ce problème, mais le N.D.P. trouvera une solution avec le temps et à la suite des réformes économiques. Avant de terminer, permettez-moi d'ajouter que le N.P.D. désire porter beaucoup d'attention à la jeunesse et à l'éducation et que, éventuellement, notre parti procurera la gratuité scolaire à tous les niveaux de l'éducation et des services pour l'entrainement de beaucoup d'adultes sans emploi depuis la venue de l'automation.

Je vous remercie, M. Paulley.

M. A. R. Paulley est âgé de 52 ans, il est marié et père de deux filles dont l'une est mariée. Il demeure présentement à Transcona.



M. A. R. Paulley

Trois consignes de Son Exc. Mgr M. Baudoux aux commissaires d'écoles de langue française

L'aide aux écoles paroissiales, l'enseignement du français à la "grosse mesure" et l'orientation d'élèves vers le cours classique, tels sont les points que Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a expliqué dans sa vibrante allocution aux commissaires de langue française lundi soir. Les commissaires, au nombre de 75, ont tenu la première réunion de leur congrès annuel, aux Salons C et D de l'hôtel Marlborough, la veille de l'ouverture du congrès de la M.S.T.A. Une deuxième réunion avait lieu le mercredi soir à la salle de la Credit Union, avenue Provencher.

Ça marche!

Avant d'entendre le "mot de la fin" de l'archevêque de St-Boniface, les membres ont suivi un programme assez chargé de rapports et de propositions nouvelles. La nomination de comités, la description de la nouvelle charte et l'analyse des résolutions de la M.S.T.A. furent cependant expédiées avec beaucoup d'efficacité par M. le docteur H. Delaquis, président, Me Laurent Marcoux, et M. René Préfontaine, secrétaire, laissant amplement de temps pour une magistrale conférence de M. Paul Desrochers et quelques conseils pratiques du R. P. R. Durocher, O.M.I. Pour une fois Mgr Baudoux pouvait laisser parler son coeur d'évêque et de patriote sans craindre de prolonger la séance jusqu'à une heure tardive.

La lecture des rapports a été expédiée rapidement. M. le président a rappelé la présentation d'un mémoire au gouvernement au mois de janvier et la participation de délégués à des réunions nationales. M. le secrétaire, après avoir signalé le budget assez maigre de l'Association, est revenu à la charge plus tard pour expliquer que la participation à l'association nationale coûterait environ $100 par année. MM. Pierre Baril, Hervé Sala et Philippe Perron ont été nommés à la commission des nominations et MM. Brunelle Léveillé, Gérard Boulet et Louis Saquet, à la commission des résolutions. Après une courte explication, la nouvelle charte a été remise à l'exécutif avec pouvoir d'agir.

M. Desrochers

Invité à prendre la parole, M. Paul Desrochers, président de l'Association des commissaires catholiques de langue française du Canada, a expliqué l'origine de ce groupement, le rôle qu'il peut jouer dans ses rapports avec les associations provinciales. Il s'agissait en effet de trouver un terrain d'action efficace, tout en tenant compte des raisons constitutionnelles et pratiques qui empêchent des interventions directes dans les systèmes scolaires des dix provinces.

"Nous pensons qu'il est de notre devoir, disait-il, d'aider dans la mesure de nos possibilités, tous nos compatriotes des autres provinces et encore plus ceux qui comme nous se dévouent comme commissaires d'écoles. Si tous les commissaires d'écoles catholiques et français du Canada sont d'accord, nous, du Québec, sommes prêts à continuer ce que nous avons commencé . . ."

"Je fais une réserve, cependant, enchaîna-t-il, toujours, dans la perspective de l'Acte confédératif . . . Vous comprendrez comme moi, que partout nous devons tenir à ce principe que l'éducation est du ressort des provinces."

A la fin de son discours M. Desrochers, comme président de la Fédération des commissaires d'écoles de Québec, a révélé quelques gestes de cette organisation: 25 bourses de $300 à $400 mises à la disposition de normaliennes de l'extérieur; 650 pupitres de classe donnés; 12,000 volumes recueillis. L'association nationale permettra aussi à l'élément canadien-français de jouer un rôle à titre égal avec l'élément anglais à la prochaine conférence sur l'éducation canadienne.

(Voir en troisième page de larges extraits de cette conférence.)

Le R. P. Durocher, prenant la place qui avait été allouée dans le programme à Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, s'est contenté de deux suggestions: que notre association de commissaires organise une journée ou une demi-journée d'études à l'occasion de son congrès ou vers la fin de l'année scolaire, afin d'approfondir davantage la solution de plusieurs problèmes et afin de pouvoir en discuter plus facilement avec des collègues; que l'on apporte une attention spéciale au recrutement et à la persévérance d'instituteurs et d'institutrices de langue française, surtout par des rapports sympathiques avec le personnel dans les écoles. A l'heure actuelle, les étudiants qui se dirigent vers l'école normale sont de moins en moins nombreux et ceux qui acceptent d'enseigner dans nos écoles se font trop rares.

Mgr Baudoux

Mgr Baudoux, invité à dire le "mot de la fin", s'est présenté comme porte-parole de l'épiscopat canadien et de l'épiscopat manitobain et comme archevêque de langue française. Aux deux premiers titres, il a exprimé la satisfaction de la hiérarchie en constatant le développement des associations catholiques spécifiquement confessionnelles dans le domaine scolaire et il a encouragé les commissaires à continuer leur travail. "Si tous les catholiques commissaires non-canadiens-français avaient lutté pour le contrôle de l'école et de l'enseignement et l'atmosphère dans l'école, comme l'ont fait les commissaires français, nous serions aujourd'hui immensément plus forts dans l'Ouest canadien".

Son Excellence reconnait que la fidélité à cette tradition devient difficile à cause du mélange des élèves dans les écoles et à cause du respect qu'il faut accorder à leurs croyances, mais il faut continuer à donner toutes les possibilités qui reviennent à notre religion. Il y a bien des obstacles et on ne sait pas toujours où donner la tête, mais "nous aurions tort de ne voir que les faiblesses". On peut toujours essayer de donner un rendement bien supérieur à ce que nous sommes.

L'archevêque donne ensuite trois consignes, à savoir:

1. Continuer à s'occuper de l'aide aux écoles paroissiales. Nous sommes restés ce que nous sommes, parce que nous sommes entêtés. Si nous le voulons vraiment, nous ne manquerons pas une occasion de promouvoir cette cause. Nous faisons face à un nouveau problème, les agglomérations urbaines qui menacent d'enterrer les nôtres. Il faut être solidaires avec ces compatriotes. C'est notre affaire à tous. Soyons-en assurés, quand il y a fléchissement dans un secteur, il y a fléchissement dans l'autre. Il s'agit de lutter assez fort, assez longtemps. Il faut que le peuple manitobain vienne à comprendre et à réagir en conséquence.

2. Il ne suffit pas de réclamer le français à partir de la première année à l'école. Il faut le mettre en pratique. Prenez la grosse mesure et non pas la petite. Nous souffrons plus d'une faiblesse de formation que d'une pénurie d'ouvriers. Et ne comptons pas trop sur les gens qui apprennent le français, mais qui n'en ont pas l'âme. Mgr Baudoux souligne ici les magnifiques gestes de la Fédération de Québec, et il suggère que l'on accorde un boni aux instituteurs qui suivent les cours d'été au Collège. (Un congressiste signale que sa commission paye les frais de ces cours.)

3. Il ne faut pas se laisser éblouir par les divisions scolaires. Le programme du département n'est pas idéal. Il y en a qui sont capables de faire le cours classique, cours qui nous est nécessaire, autrement nous ne pourrions pas durer. Envoyons nos garçons et filles les mieux doués au Collège et à l'Académie de St-Boniface. Pour nous c'est la voie la plus sûre.

(Voir d'autres rapports aux troisième et sixième pages)

Congrès du Conseil de Coopération du Manitoba

La 15e assemblée annuelle du Conseil de la Coopération du Manitoba (CCM) eut lieu le jeudi 23 novembre à la salle des Canadiens de Naissance, à St-Boniface, sous la présidence de M. Arthur Barnabé, de Letellier.

M. Joseph Lambert, pionnier de la Caisse Populaire de St-Pierre, a reçu l'Ordre du Mérite coopératif, premier degré, lors du congrès du Conseil de la Coopération, section manitobaine, jeudi dernier.

Banquet

Plus de 145 convives se retrouvaient à 6 h. lors du grand banquet, afin d'y entendre l'éminent conférencier invité, le sénateur Cyrille Vaillancourt, héritier du Commandeur Desjardins. M. Arthur Barnabé, président, présenta les invités qui prirent place à la table d'honneur: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, l'hon. sénateur C. Vaillancourt, M. (et Mme) Joseph St-Hilaire, représentant de Son. Hon. le maire Joseph-P. Guay, M. (et Mme) Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, MM. les abbés Albéric St-Laurent, aumônier, et Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, le R. P. Maurice Monette, C.S.V., curé d'Otterburne, M. Edmond Préfontaine, M.A.L., de St-Pierre, Mme A. Desautels, de Ste-Anne-des-Chênes, MM. et Mmes Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, Pierre Frossais, de St-Boniface, Clovis St-Amant, de St-Jean-Baptiste, et Joseph Lambert, de St-Pierre.

A la fin du repas, M. St-Hilaire présenta au CCM les hommages du maire et de la ville de St-Boniface, puis M. Barnabé proclama les noms des huit personnalités qui, par leurs activités au sein du mouvement coopératif manitobain, ont mérité d'être reçus (pour la première fois) dans l'Ordre du Mérite Coopératif du Manitoba, soit au premier degré pour services rendus au plan paroissial, ou au deuxième degré pour services au plan provincial.

Ordre du Mérite

Les huit récipiendaires furent: le R. P. Albert Denis, C.S.V., au 2e degré, représenté par le R. P. M. Monette, C.S.V., curé actuel d'Otterburne; Mme Annie Desautels, 1er degré, gérante de la Caisse Populaire de Ste-Anne-des-Chênes; M. Pierre Frossais, 2e degré, inspecteur des Caisses au Manitoba; M. l'abbé Jean-Marie Gagné, 2e degré, curé de St-Claude; M. Joseph Lambert, 1er degré, de St-Pierre-Jolys; M. Siméon Marion, 2e degré, de St-Jean-Baptiste; feu Mgr Clovis St-Amant, 2e degré, représenté par M. Clovis St-Amant, son neveu, de St-Jean-Baptiste; et M. l'abbé Albéric St-Laurent, 2e degré, aumônier du CCM et curé de Fannystelle. Les boutons-insignes furent épinglés, succesivement, par le sénateur C. Vaillancourt, MM. Léo Rémillard, Georges Forest, Oris Aquin, René Mulaire, Georges Forest, Lucien Beaudette et Son Exc. Mgr M. Baudoux.

Avant que chacun des récipiendaires reçoive son bouton-insigne, ses activités coopératives furent proclamées par MM. A. Barnabé, C. Chaput, G. Forest, l'abbé Pierre Gagné, René Mulaire, Lucien Beaudette, Siméon Marion et A. Barnabé. L'ensemble de ces notes biographiques forme vraiment un dossier impressionnant d'activités coopératrices dans maints domaines et en plusieurs paroisses du Manitoba français.

Tous les décorés remercièrent par la voix de leur interprète, M. l'abbé Jean-Marie Gagné qui rappela à sa manière la biographie de chacun et du coup fit ressortir qu'on avait voulu honorer le fondateur de la première Caisse au Manitoba en 1907 à St-Jean-Baptiste (Mgr Clovis St-Amant), la première gérante d'une Caisse Populaire (Mme A. Desautels) et en elle tous les mères canadiennes-françaises économes et éducatrices d'épargne, l'instigateur de nombreuses Caisses Scolaires (M. l'abbé A. St-Laurent), le porteur de tant de titres dans le monde de la coopération (M. Siméon Marion), l'inspecteur qui fait honneur à ses compatriotes (M. Pierre Frossais), le fermier-fondateur de Caisse Populaire (M. Joseph Lambert), et deux prêtres (lui-même et le R. P. A. Denis, C.S.V.) qui obtinrent tant d'appuis de leurs paroissiens pour l'accomplissement de la fonction spirituelle et temporelle de l'Eglise.

Après les paroles touchantes de M. l'abbé Gagné, toute la foule entonna en choeur "Ils ont gagné leurs épaulettes", rendant ainsi un nouvel hommage aux membres de l'Ordre du Mérite Coopératif du Manitoba dont les noms paraissent désormais en lettres d'or dans le registre de l'Ordre.

(Suite à la sixième page)

Un évêque protestant va rendre visite au Pape

NEW YORK — Le Révérend Arthur Lichtenberger, chef de l'Eglise épiscopalienne des Etats-Unis, est en route vers Rome, où il veut faire au Pape "une visite non officielle de courtoisie". Cette nouvelle a été diffusée par le service de presse de l'Eglise épiscopalienne, qui ajoute que la visite du Révérend Lichtenberger a pour but "de reconnaître l'attitude de bonne volonté et de sympathie que le pape Jean XXIII a toujours manifestée envers tous ceux qui s'efforcent de travailler en faveur de l'unité des chrétiens".

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

L'Eglise, c'est le peuple uni à son Pontife et le troupeau resté près du Pasteur. — Saint Cyprien.

Notre nouvelle école

Quel bonheur pour nous de constater le progrès de la construction. Les murs montent à vue d'oeil, et tous, nous envisageons un travail complété dès la mi-mars. Fasse le Ciel que nos espoirs ne soient pas déçus.

Le Club du Sacré-Coeur

Le dimanche 3 décembre, il y aura communion générale pour tous les paroissiens, sous les auspices des membres du Club. Cette invitation s'adresse à vous, Madame, Mademoiselle, Monsieur, peu importe la société ou la congrégation à laquelle vous appartenez. Le déjeuner suivra la messe de communion, à 9 h.

Dimanche dernier, les dix quilles ont été lancées, sous la direction de M. Thomas Roy. Un de nos enthousiastes, M. R.-A.-L. Mercier a roulé la première boule. Espérons qu'un grand nombre de paroissiens viendront participer à ce jeu.

Va-et-vient

Mme Isidore Lemoine, de Ste-Agathe, était en visite chez M. et Mme Norbert Pelland, ainsi que chez M. et Mme Léon Alarie.

M. et Mme Moïse Cormier ont eu la visite de M. et Mme Maurice Lamothe, de Redvers, Sask. M. et Mme Georges Bernuy, ainsi que M. et Mme Raymond Rochon, de La Salle, Man., sont venus saluer les visiteurs chez la famille Cormier.

M. et Mme Norbert Pelland sont heureux d'annoncer la naissance d'une petite-fille, Christine, fille de M. et Mme Gilles Pelland, de Transcona. Christine est la seizième des petits-enfants de M. et Mme Norbert Pelland.

M. Joseph Carignan, paroissien très estimé du Sacré-Coeur, a passé quelques jours sous observation à l'hôpital. On attend le malade chez lui sous peu, et tout indique que son état n'est pas grave.

La Relève

Le concours éliminatoire entre les écoles du Sacré-Coeur, du Précieux-Sang, de St-Eugène, de St-Charles et de Transcona eut lieu à la salle Guertin, samedi dernier. Le concours était basé sur la connaissance d'expressions françaises. Tous les concurrents ont démontré beaucoup de brio et ont contribué ainsi à l'honneur de leur école.

Les juges étaient M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, M. le Dr P.-E. LaFlèche, représentant manitobain au Conseil de la Vie Française, et le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur. La gagnante du concours a été Mlle Emma Bédard, de l'école du Sacré-Coeur.

Un programme très intéressant de chant et de déclamations a été offert par les élèves des différentes écoles; mentionnons Mlle Yvonne Asselin, de l'école du Précieux-Sang, Mlle Jocelyne Lauzé, de St-Charles, et M. Robert McDougall, de St-Eugène, au nombre des artistes très goûtés.

O. ZECOUTES.

Congrès international sur les vocations

ROME — Un congrès international sur les vocations se tiendra du 10 au 16 décembre à Rome, sous la présidence du cardinal Valerio Valeri, préfet de la congrégation des religieux. Au cours du congrès, auquel participeront des délégations de 26 pays, une exposition sera organisée pour présenter tout le matériel produit pour susciter et favoriser l'éclosion des vocations religieuses.

Le R. P. Rondeau, O.P., président de la C.R.C.

OTTAWA — Le R. P. Thomas Rondeau, supérieur provincial des Dominicains, est le nouveau président de la Conférence religieuse canadienne, section masculine, pour l'année 1961-1962. Il remplace à ce poste Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg.

Le R. P. Gordon F. George, provincial des Jésuites, de Toronto, est le vice-président. Le secrétaire est le R. P. Germain-M. Lalande, et le trésorier est le R. F. Thomas, provincial des Frères de la Charité, de Montréal.

Les conseillers sont le R. P. Jean-Charles Laframboise, provincial des Oblats de Marie Immaculée, de Montréal; le R. F. Paul-Hervé, provincial des Frères du Sacré-Coeur, d'Arthabaska; le R. P. Arnold Toner, provincial des Pères de Ste-Croix, de Montréal; le R. F. Louis-Bertrand, provincial des Frères de St-Gabriel, de Montréal, et le R. F. Robert, provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes, de Toronto.

La Conférence religieuse canadienne a son secrétariat permanent à Ottawa. Son secrétaire permanent est le R. P. Herménégilde Charbonneau, O.M.I., qui a le R. F. Léonard, E.C., comme assistant.

Au poste CBWFT

SAMEDI 2 DECEMBRE

2.00—Fon Fon
3.00—Cou Cou
3.30—Domino
4.30—Le golf et ses étoiles
5.30—Les uns, les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les Apprentis
8.00—Le Monde du sport
8.30—Illusion
8.40—Long Métrage: "Orphée"
10.15—Club des autographes
10.45—Long Métrage: "Odette agent"

DIMANCHE 3 DECEMBRE

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres Vivantes
3.30—Long Métrage: "Rideau de fer"
5.00—La Bonne Nouvelle
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—L'Evénement
11.00—Vous, familles
11.30—Présence de l'Art

LUNDI 4 DECEMBRE

4.00—Revue de la maison
4.30—Une étoile m'a dit
5.00—CF-RCK
5.30—La Boîte à surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Télé '61
8.00—Les Belles histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le Choix de . . . "Markheim"
10.00—Un, deux, trois . . . rideau!
10.30—Long Métrage: "Chèque au porteur"

MARDI 5 DECEMBRE

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La Marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boîte à surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '61
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Théâtre O'Henry
9.30—Sur deux notes
10.00—Premier plan
10.30—Sous le signe du lion
11.00—Temps présent
11.30—Les couche-tard

MERCREDI 6 DECEMBRE

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boîte à surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "Le diable blanc"

JEUDI 7 DECEMBRE

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boîte à surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Téléthéâtre
10.30—Long Métrage: "Malombra"

VENDREDI 8 DECEMBRE

4.00—Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'écran des jeunes
5.30—La Boîte à surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec . . .
7.30—L'Art et son secret
8.00—Le mors aux dents
8.30—Insolences d'une caméra
9.00—Cinéma International: "La bonne combine"
10.30—Inspecteur Blaise
11.00—Cinéma: "Jim la houlette"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Quelques modifications

Deux nouvelles émissions viennent s'ajouter à l'horaire de CBWFT pour l'hiver. Elles sont: "Inspecteur Blaise", une série policière qui prend l'affiche le vendredi soir à 10 h. 30, entre notre Cinéma International et Cinéma, et "Illusions", série consacrée aux prestidigitateurs, le samedi soir à 8 h. 30. Cette dernière émission est d'une durée de quinze minutes seulement. Conséquemment, les émissions qui suivent ne sont retardées que de quinze minutes.

Le samedi 2 décembre exceptionnellement, l'émission "Fon Fon" ne durera que 45 minutes. Pour compléter la période, de 2 h. 45 à 3 h., nous vous présenterons un court documentaire.

La semaine à CBWFT

Le dimanche 3 décembre, à 3 h. 30 p.m., nous vous présenterons un long métrage qui a pour titre: "Le Rideau de fer". C'est un drame d'espionnage basé sur des faits, et mettant en vedette Dana Andrews et Gene Tierney. Cette production américaine raconte l'histoire désormais célèbre du réseau d'espionnage soviétique découvert il y a quelques années à l'Ambassade russe à Ottawa, grâce surtout à de précieux renseignements fournis par le chiffreur de l'ambassade lorsqu'il décida de rompre avec son gouvernement.

Le même jour à 8 h. 30, "Music-Hall" mettra en vedette le populaire chansonnier Charles Aznavour. Les amateurs de chansonnette pourront l'écouter pendant une heure entière. Le chansonnier français (dont les parents étaient d'Arménie) sera accompagné par le trio des frères Rabbath.

"Une nuit", texte de Charlotte Savary, sera présentée au "Théâtre du dimanche", le 3 décembre, à 9 h. 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Les principaux personnages sont un avocat et sa femme, ainsi qu'une jeune veuve, amie d'enfance du mari. Comme toute femme qui aime, Anne-Marie craint le retour soudain de la belle Jeanne Richard à laquelle Pierre semble s'intéresser à nouveau. Le tort de la jeune femme sera de laisser la jalousie la submerger et d'aller jusqu'à douter de la fidélité de son mari. Son besoin d'exclusivité, bien légitime, devient vite exigeance tyrannique. Au cours d'une nuit où le jeune couple devra se réfugier dans une maison abandonnée, genre château hanté, Pierre et Anne-Marie seront forcés de s'expliquer. Au terme de cette nuit de peur et de mystère, lequel, de l'amour ou de la violence, l'emportera?

Caméra '61

Choisir l'événement le plus marquant de l'actualité de la semaine, sur la scène mondiale, voilà en quelque sorte le point de départ du réalisateur Gérald Renaud pour préparer l'émission hebdomadaire "Caméra '61" télévisée au réseau français de Radio-Canada chaque mardi soir à 7 h. 30.

Edition spéciale

Un jeu amusant et instructif, qui met en vedette les grands événements d'hier et d'aujourd'hui: voilà l'émission "Edition spéciale", télévisée au réseau français de Radio-Canada le mardi soir à 8 h. 30.

Colombe

Si "Colombe" est une pièce brillante, rose même par le style, c'est aussi croyons-nous un drame où la gaieté ne parvient pas à cacher la tristesse. Cette pièce d'Anouilh sera présentée au réseau français de télévision de Radio-Canada le jeudi soir 7 décembre, à 9 h., au "Téléthâtre".

Dans "Colombe", c'est Madame Alexandra (Janine Sutto) mère de Julien, qui incarne la déesse aux pieds de qui tous s'agenouillent. C'est par absolue nécessité seulement — car il n'est pas de ces mondains — que Julien, un soir de première, visite Madame Alexandra au théâtre pour lui confier sa femme et son fils; lui doit faire son service militaire. Prise en tutelle par sa belle-mère, la jeune femme qui vit maintenant de l'existence des gens du théâtre est bientôt entourée par les autres comédiens, par l'auteur de la pièce que l'on répète, etc. Et voilà Colombe, fille sans personnalité qui se métamorphose, devient, dans ce milieu où elle se sent enfin vivre, vaniteuse, égoïste, menteuse à mesure qu'elle s'affirme. Elle en oublie même, dans les bras d'Armand, demi-frère de Julien, qu'elle a un mari à qui elle a juré fidélité.

Après les Insolences du Frère Untel

Les Insolences d'une caméra seront peut-être celles qui auront le plus de retentissement. Née de parenté américaine puisqu'elle est l'adaptation française du "Candid Camera" américain, l'émission "Insolences d'une caméra" va croquer sur le vif les mille grimaces et sourires de la nature humaine.

Pour commettre quelques insolences, la caméra pénètre un peu partout, dans la rue, dans les restaurants, dans les parcs, dans les édifices publics et, selon un plan bien établi, photographie à leur insu, les réactions d'innocentes victimes. Mais les victimes n'ont rien à craindre, car le réalisateur, une fois le film tourné, a bien soin d'obtenir leur consentement avant toute diffusion à la télévision.

Tout cela pourquoi? Pour divertir. Car mieux que la plume du caricaturiste, mieux que le pinceau du meilleur des artistes, la caméra est appelée à saisir et à dépeindre toutes les facettes du comportement humain.

Vient de paraître

Mes anges sont des diables

par Jacques de Roussan

"C'est une fantaisie pleine de leçons; elle rappellera aux parents des souvenirs heureux qui les feront sourire", déclare le Père Ambroise dans la préface de "Mes anges sont des diables". C'est ce qu'a voulu l'auteur, Jacques de Roussan, journaliste de carrière et rédacteur de "Perspectives". Les anecdotes de ce livre sont toutes véridiques et ont été vécues par les quatre enfants de l'auteur. Ce dernier les a en quelque sorte écrites sur le vif, souvent à peine quelques minutes après que telle ou telle blague venait d'être faite.

Egalement, l'auteur n'a recherché que la simplicité mais a tenu à prouver que ses enfants n'étaient pas plus turbulents ni plus sages que ceux de sa propre génération. L'enfance est éternelle et, à ce compte, il n'y a pas lieu de s'inquiéter si une turbulence momentanée fait gronder le père, ce héros et martyr de la famille . . .

Pour illustrer de telles anecdotes, il n'y avait que Normand Hudon, dont le coup de crayon caustique capte d'un seul trait telle attitude ou tel geste.

"Mes anges sont des diables" est un livre qui n'a la prétention que de faire sourire les lecteurs et leur rappeler en même temps qu'eux aussi n'ont pas toujours été des anges.

"Mes anges sont des diables" est publié aux Editions de l'Homme et est en vente partout à $1.00 ou à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.

Grâce à la Société Radio-Canada

Les péripéties de la "Coupe Grey" transmises aux Canadiens du Grand-Nord et d'outre-mer

OTTAWA — C'est grâce à son service du Nord et des forces armées, de même qu'à son service international, que la Société Radio-Canada pourra diffuser cette joute en direct aux militaires des forces armées cantonnées en Europe et au Moyen-Orient, aux militaires et aux civils établis dans le Nord, ainsi qu'aux équipages des vaisseaux de la Marine canadienne en croisière. L'émission sera également diffusée en différé, au moyen d'enregistrements. On expédiera outre-mer et dans le Nord des pellicules pour projection dans les mess et autres clubs sociaux des forces armées.

Il s'agira là d'une entreprise complexe pour Radio-Canada: pour mener le projet à bonne fin, on aura en effet recours aux émetteurs à ondes courtes de Sackville (Nouveau-Brunswick), au câble téléphonique transatlantique, aux lignes téléphoniques terrestres et aux lignes commerciales de téléphone-radio. Ce réseau spécial s'étendra sur une distance de 8,000 milles, du Yukon à l'Allemagne de l'Ouest.

Les effectifs de l'armée canadienne cantonnés en Europe capteront l'émission sur les ondes CAE, à Werl, en Allemagne. Pour leur part, les membres de l'Aviation royale canadienne en service dans l'est de la France et en Allemagne pourront syntoniser l'un des cinq postes reliés à CAE, à Werl. Les équipages de la Marine canadienne en croisière dans les Caraïbes recevront le signal du service international.

Dans le Grand-Nord, les auditeurs pourront suivre l'émission de diverses façons, soit en direct par le truchement de l'émission régulière du réseau national, sur les ondes des postes du service du nord qui s'échelonnent du Yukon à l'est arctique, ou encore sur les ondes courtes du même service.

Editorial

"Vérité, charité et unité"

Depuis trois semaines nous avons publié des lettres et des nouvelles au sujet de controverses au sein du mouvement coopératif franco-manitobain.

"Publicité nuisible et peu charitable," de dire l'un. "Arrêtez cette violence publique," de commander un autre, avec violence. "Oublions tout ça et allons de l'avant dans l'unité et la fraternité," de suggérer un tiers.

D'où trois points à souligner:

1. La presse a ses droits et ses devoirs. Dans toute société normale, même dans l'Eglise, il y a de la place pour le choc des idées qui conduit à une opinion publique éclairée.

Le silence peut être justifié par la prudence mais non pas quand il fait fleurir l'équivoque, le malaise, l'apathie. Sur ce point plusieurs profiteraient de la lecture du discours mémorable de Pie XII à la presse catholique (1950).

La presse doit faire écho à ces remous, par ses informations et au besoin par ses commentaires, cherchant le juste milieu entre l'impudence et la servilité. Elle peut pécher par excès et alors elle doit exprimer sa contrition — excusez nos excès — mais si la prudence excessive la réduisait au silence, elle manquerait à son devoir au dépens de la charité et de la justice, éclairées par la vérité.

2. La charité stimule, guide et parfait la justice, mais elle ne la remplace pas. La paix est le fruit de la justice d'abord. Elle n'est pas simplement la tranquillité, mais la tranquillité dans l'ordre. L'ordre s'applique au passé aussi bien qu'à l'avenir. Le Décalogue ne dit pas aux hommes de s'aimer les uns les autres. Il dit de ne pas voler, de ne pas mentir, de respecter les droits de Dieu et du prochain. C'est ça la justice, sans laquelle la charité est vide. Sans la justice, la charité n'a pas d'épine dorsale.

Dans le récent débat il y eut des réticences et des excès dans la promotion de nouveaux projets. Les documents le démontrent clairement. Le prestige du mouvement coopératif aux yeux des spectateurs en a souffert beaucoup.

3. Mais il y eut de plus un conflit d'idées. En effet, le mouvement coopératif fait face aujourd'hui au vieux dilemme de la concordance entre la simplicité des débuts et la complexité adulte, plus formaliste et plus efficace. L'Eglise elle-même n'est pas exempte de ces préoccupations. (Elizabeth prétendait restaurer le christianisme à sa simplicité primitive.) Ni les mots d'ordre des pionniers de Rochdale, ni les consignes du Commandeur Desjardins ne jouissent de l'immutabilité dogmatique.

Le mouvement coopératif peut et doit évoluer, et normalement cela suscite des divergences d'opinion sur la route à suivre. Dans cette situation les appels à l'unité ne suffisent pas. Il faut distinguer entre unité et uniformité. Il est inévitable qu'il y ait pendant quelque temps moins d'uniformité. Et parfois le pluralisme temporaire enseignera clairement le besoin d'union et l'enrichira un jour d'expériences nouvelles.

Question "0"

Dans notre édition de la semaine dernière, nous avons laissé passer une "heureuse faute". Dans un bas de vignette il y avait question du "Club des 50" de la paroisse du Sacré-Coeur, auquel les élèves de la neuvième année versaient un don de $100.

Le but de ce Club est d'amasser $50,000 pour combler le déficit dans le fonds de construction de la nouvelle école paroissiale. Or, "Club des 50" laissait entendre que l'on espère avoir 50 dons de $1,000. Dans ce sens, le curé aimerait autant laisser la faute si ce rêve se réalisait en pratique. Cependant, pour ne pas empêcher les amis aux moyens modestes de devenir membres du Club, on rêve plutôt à des billets de $100 et il s'agit alors d'un "Club des 500".

Faute heureuse dans le journal qui fournit un prétexte d'attirer l'attention générale sur cette bonne cause.

Billet du vendredi

Trois prêtres canadiens qui firent carrière au loin

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Ci-après trois histoires cléricales, si l'on peut ainsi dire, qui ne manquent pas d'intérêt. Deux ont trait à des évêques d'origine canadienne, l'un et l'autre natifs de la province de Québec, qui s'illustrèrent loin de leurs patelins, tandis que la troisième rappelle un Trappiste qui fit une longue carrière en France et mourut en Afrique, en 1887 ou 1888. On les trouve dans le second volume de la série **On veut savoir,** de Léon Trépanier, paru il y a déjà quelque temps. (1)

Cela ne se sait pas beaucoup chez nous, mais Monseigneur James Gillis, Montréalais de naissance, fut évêque à Edimbourg en Ecosse, de juillet 1838 à février 1864. Il avait vu le jour dans la métropole le 7 avril 1802, fils d'Alexander Gillis, émigré écossais, et d'Elizabeth Langley. Après une partie de ses études au Collège de Montréal, où il avait appris le français, il les continua en Ecosse, pour passer ensuite au Collège Saint-Nicolas de Paris et à Issy, où il fut ordonné prêtre le 9 juin 1827. Revenu en Ecosse et assigné à Edimbourg, il s'y fit remarquer par ses qualités de prédicateur.

Après de nouveaux séjours en France, en 1829 et 1831, dans l'intention d'y recueillir des fonds pour les oeuvres catholiques de son pays, il fut consacré à Edimbourg en juillet 1838, comme coadjuteur du district de l'est de l'Ecosse, et il devenait vicaire apostolique du même district en 1852. Cinq ans plus tard, il prêcha à Orléans un panégyrique de Jeanne d'Arc, publié à Londres la même année, ce qui lui valut un don assez extraordinaire du maire de la ville: le coeur du roi d'Angleterre Henri II, mort à Chinon sur la Loire en 1189. Monseigneur Gillis décéda à Edimbourg le 24 février 1864, et il fut inhumé dans la chapelle du couvent St. Margaret, fondé par lui.

* * *

L'autre prélat fut Monseigneur Maxime Demers, premier évêque de Victoria en Colombie anglaise, sur l'île de Vancouver. Originaire de Saint-Nicolas de Lévis, fils de Michel Demers et de Rosalie Foucher, il fit ses humanités et ses études de théologie à Québec, pour recevoir l'onction sacerdotale des mains de Monseigneur Joseph Signay, quatorzième évêque et premier archevêque de Québec, le 7 février 1836. Après avoir été vicaire aux Trois-Rivières et aux Trois-Pistoles, il décida de se consacrer aux missions et partit en 1837 pour cette partie du territoire nord-américain qui comprenait alors la Colombie d'aujourd'hui et les deux Etats de Washington et d'Oregon.

Il avait comme compagnon l'abbé Norbert Blanchet, qui devait devenir archevêque de l'Oregon actuel, avec juridiction provisoire sur le diocèse de Nesqually. Il convertit nombre de chefs iroquois et leurs familles, auxquelles étaient mêlés nombre de Blancs, fut curé d'Oregon City jusqu'en 1847. Nommé évêque de Victoria, il fut sacré à Oregon City le 30 novembre 1847, établissant sa résidence dans le modeste village qui devait devenir ville et capitale de la Colombie anglaise.

Après un travail acharné auprès des Indiens et des Blancs qui s'établissaient de plus en plus dans le pays, des mineurs de la région du Caribou, qu'il alla visiter lui-même sur place, Monseigneur Demers eut cette consolation d'avoir de l'aide de la part de Monseigneur D'Herbomez, préconisé vicaire apostolique de la Colombie à New Westminster. Il assista au Concile du Vatican à Rome en 1870, mourut à Victoria le 21 juillet 1871.

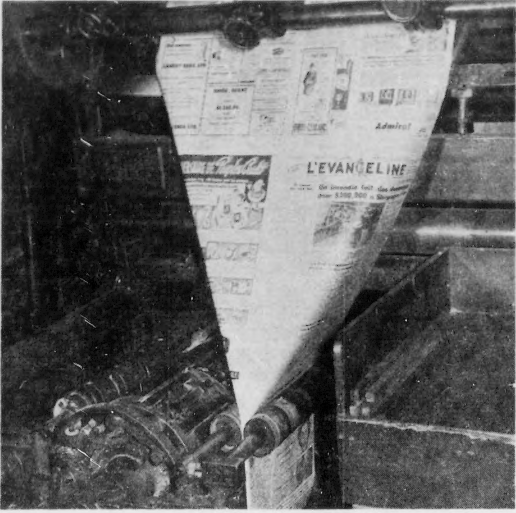
* * *

Quant au religieux que présente M. Trépanier, il s'appelait Pierre Fiset, en religion le Père Marie-Edmond, et il eut cet honneur de recevoir en 1865, à l'abbaye de Staoueli dont il était prieur, à quelques milles d'Alger, l'empereur de France Napoléon III, pendant le second voyage de celui-ci en Afrique. Ce trappiste canadien, le premier à faire du ministère en Europe et en Afrique, était né à Contrecoeur le 9 août 1831, fils de Louis Fiset et de Louise Perreault. On ne sait où il poursuivit ses études classiques, mais il commença par entrer chez les Oblats, à Longueuil.

Ordonné prêtre le 5 mai 1844, il fut missionnaire dans la région du Saguenay pendant environ deux ans, après quoi, désirant devenir Trappiste, il partit pour l'Europe, se présentant au monastère d'Aiguebelle en Savoie. Devenu le Père Marie-Edmond, il y demeura plus de quinze ans, seul Canadien parmi des centaines de religieux français et autres. Quand ses supérieurs acceptèrent l'offre de fonder un monastère en Afrique du Nord, pour y organiser la culture des terres, il fut de ceux qui partirent.

Arrivé à Staoueli un peu après 1860, il se consacra sans délai à l'exploitation agricole de la région, en même temps qu'aux besoins spirituels des indigènes. Il montra en tout et partout un tel dévouement qu'il fut bientôt nommé prieur de son abbaye, et il s'honorait de l'amitié du maréchal MacMahon, duc de Magenta et gouverneur de l'Algérie. S'il y reçut en 1865 Napoléon III, il y eut aussi la visite de plusieurs Canadiens éminents, dont le juge Louis-Onésime Loranger, de Montréal, le journaliste Félix-Gabriel Marchand, alors directeur du **Franco-Canadien** de Saint-Jean, futur premier ministre de la province de Québec. Il mourut à 57 ans, fut inhumé dans le cimetière de l'abbaye cistercienne à laquelle il avait donné le meilleur de sa vie.

(1) Les Messageries Coopératives de Montréal.



Au coeur même de la ville de Moncton, dans le quartier des affaires, un vieil édifice abrite le journal quotidien des Acadiens, "L'Evangéline". Il sort des presses chaque matin vers 4 h. et s'achemine vers les évêchés et les presbytères, vers les universités et les couvents, vers les bureaux des professionnels et des marchands, vers les foyers de l'Acadie. Il apporte les nouvelles, les commentaires, les directives d'une équipe de rédacteurs pleins de vitalité et de doctrine, qui connaissent le passé et semblent savoir ce qu'il faut réclamer de l'avenir. Cette équipe manque cependant de presque tout: les bureaux de la rédaction sont étroits, la machinerie "fonctionne avec des prières et de la broche à foin", comme dit le rédacteur en chef, les déficits s'accumulent chaque six mois. Mais l'on tient bon, avec ténacité, dans l'espoir de jours meilleurs. Ce que tous souhaitent à "L'Evangéline", porte-parole des Acadiens depuis 74 ans.

En face de l'autonomie des provinces en éducation

Rôle de l'Association des Commissaires d'Ecoles Catholiques de Langue Française du Canada

(Voici de larges extraits de la conférence que M. Paul Desrochers a prononcé à l'occasion du congrès des commissaires de langue française du Manitoba, le lundi 27 novembre.)

L'Association nationale des commissaires d'écoles en face de l'autonomie des provinces en matière d'Education. Tel est le thème qu'on m'a demandé d'élaborer devant vous aujourd'hui. Il me plaît d'autant plus de l'étudier avec vous que personne n'a pensé de discuter le sujet. Pourtant, il a son importance.

Posons tout d'abord comme principe, que l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique reconnait aux provinces seules le droit de légiférer en matière d'éducation et, chose plus importante, nous devons tenir, coûte que coûte à cette situation, puisqu'elle a été la sauvegarde des intérêts tant des Canadiens français catholiques que des autres éléments qui composent la Nation canadienne.

Le Gouvernement fédéral, de par la Constitution même du Canada, n'a donc aucun droit ni aucune responsabilité vis-à-vis de l'Education. Est-ce à dire qu'une association ou un groupement quelconque, qui a pour but l'un ou l'autre des secteurs se rattachant à l'Education, sur le plan national serait anticonstitutionnel? La question ne se pose même pas, me semble-t-il.

Une telle association ayant comme champ d'action le Canada tout entier, vise, en premier lieu, à tenir et à grouper des individus ou des groupements provinciaux ou régionaux qui ont des aspirations communes.

Prenons comme exemple, l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada. Deux mots ressortent du nom de cette association: 'catholique' et 'française'. Or, où qu'ils soient, au Canada comme partout dans le monde entier, les hommes, qui ont quelques affinités entre eux, ont tendance à s'unir, à se grouper. C'est tout à fait normal et naturel. Encore plus apparemment, quand ces affinités sont la religion et la langue ou les deux ensembles, comme c'est le cas présentement.

Que tous les hommes du pays, qui accomplissent un même rôle, en l'occurrence celui de commissaires d'écoles, sentent le besoin de se former en association, personne n'a d'objections à cela. La "Canadian School Trustees Association" existe depuis longtemps et on n'a jamais prétendu, à ma connaissance, que cette association usurpait des droits qu'elle n'avait pas. Il en va ainsi pour les commissaires d'écoles catholiques et français du Canada.

Cela ne veut pas dire que l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada doive indiquer aux gouvernements provinciaux leurs devoirs en matière d'Education dans leur province respective. Ce ne serait pas son rôle, et, si elle se l'arrogeait, je crois bien que, dans ce cas, les gouvernements provinciaux auraient raison de ne pas tenir compte des démarches et des représentations de l'Association nationale.

Qu'on se rassure immédiatement, l'Association nationale des commissaires d'écoles n'a aucunement l'intention d'agir de la sorte et d'entrer dans le champ exclusivement réservé aux provinces. Elle a, parmi ses membres, de puissantes associations provinciales, comme la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, l'Association des Commissaires d'Ecoles Bilingues de l'Ontario, dont c'est vraiment le rôle d'établir les contacts nécessaires avec leurs autorités provinciales responsables de l'instruction et de l'éducation.

Les commissaires n'ont pas innové en fondant une association canadienne. L'Association canadienne des Educateurs de langue française (ACELF) existe depuis plus de dix ans et on n'a jamais prétendu qu'elle n'avait pas les pouvoirs d'agir sur le plan national. Il en est ainsi pour la Fédération des Frères éducateurs du Canada. Qui leur reprocherait leur activité dans tout le Canada?

Les Canadiens français ont droit de cité partout au Canada. Ils ont donc droit de s'unir et de se grouper en vue d'intérêts communs. Ces intérêts, pour les commissaires d'écoles, se résument à échanger des idées, des expériences, des suggestions, des recommandations. Chacun, retournant chez soi, reste absolument libre d'appliquer chez lui ce qu'il aura appris.

Tous, cependant, se sentent plus forts du fait que dans les dix provinces, il y a des hommes, qu'ils connaissent, avec qui ils ont discuté, qui font la même chose qu'eux, qui rencontrent les mêmes problèmes, les mêmes difficultés. Les commissaires se sentent solidaires les uns des autres et sentent qu'aux quatre coins du pays, s'étend un courant de sympathie et de collaboration bien propice à améliorer la situation générale du Canada tout entier.

Il est bien merveilleux de constater, que dans le cas présent, ce courant de sympathie et de collaboration ait pour objet l'éducation des jeunes. C'est la prochaine génération de tout le pays qui bénéficiera de ces contacts et de ces échanges de vues. Si la génération en profite, toute la population et le pays entier en récolteront les bons effets.

N'ayons aucune crainte pour l'autonomie des provinces en matière d'éducation. Si les associations d'éducateurs étaient le seul danger, à l'horizon, contre l'autonomie des provinces, on enterrerait à tout jamais les haches de guerre que sont: le séparatisme, le souverainisme, et tous ces "ismes" à la mode présentement. Le fédéralisme comme l'entendaient les Pères de la Confédération ne saurait trouver de meilleurs défenseurs.

Pour revenir à l'Association nationale, je cite ici un article de la constitution qui pourra éclairer ceux qui professent une certaine peur à l'effet qu'elle vient à l'encontre des idées autonomistes. L'Association se donne pour but de (et je cite): a) "Promouvoir dans chaque province, selon les cadres juridiques de celle-ci, les mesures propres à faire valoir dans l'administration scolaire les principes, les méthodes et les réalisations conformes au caractère catholique et français de ceux qui la composent et à grouper sur le plan national les initiatives qui s'inspirent de ce caractère;

b) Faire des relevés juridiques, techniques, économiques, démographiques et autres qui puissent servir à l'orientation de l'administration scolaire;

c) Assurer son concours ou sa collaboration à tout autre organisme en vue d'appuyer toute initiative jugée propre à perfectionner l'administration scolaire et son orientation;

d) Défendre ses membres et les aider dans leurs revendications.

En guise de conclusion, je résume ma pensée. L'Association nationale des commissaires d'écoles désire grouper tous les commissaires d'écoles de langue française et de religion catholique, pour leur permettre des échanges de vues et des discussions communes. L'Association nationale n'entrera jamais dans des domaines qui ne sont pas de sa juridiction, elle laissera plutôt à ses membres, organismes ou individus, le soin de faire valoir leur point de vue dans leur milieu respectif.

Il est bon que les problèmes d'éducation et tous les problèmes culturels d'ailleurs, soient sérieusement étudiés et pesés par tous les Canadiens français du pays tout entier. Il restera, cependant, que les provinces seules doivent conserver le droit d'établir une politique propre en matière d'Education, ainsi que le fait la Fédération des commissaires scolaires catholiques de Québec de même que les autres associations provinciales de commissaires d'écoles.

Je sais bien qu'en dehors du Québec, les Canadiens français ont plus de difficultés à faire valoir leur droit. Je pense que l'Association nationale peut vous être de quelque utilité, quand ce ne serait qu'en alertant l'opinion publique. Cela s'est déjà vu et les résultats n'ont pas tardé à se faire sentir. Résultat. Nous serons donc toujours à votre disposition, si l'occasion se présente.

Et c'est là-dessus, mesdames, messieurs, que je termine cette allocution. Je vous remercie de votre bienveillante attention et vous invite bien cordialement, si vous avez l'occasion de venir dans la Province de Québec, à visiter le Secrétariat provincial de la Fédération des commissions scolaires.

"Un rapport juste mais incomplet"

MONTREAL (La Presse) — Que pense M. Douglas du rapport des enquêteurs québécois qui sont allés étudier le système scolaire de la Saskatchewan sur son invitation? D'une façon générale, M. Douglas a dit que leur rapport est raisonnable et juste (reasonably fair).

Toutefois, ces enquêteurs ont à son avis négligé de souligner deux aspects à la décharge du gouvernement de la Saskatchewan.

On sait qu'à la suite de critiques contre le système scolaire de cette province, qui ne donnerait pas pleine mesure de justice aux Canadiens français, la Fédération des commissions scolaires a dépêché des enquêteurs sur les lieux à la demande de M. Douglas.

La conclusion générale était qu'un grand souci d'efficacité du système et un désir authentique du gouvernement de rendre l'enseignement meilleur dans la province avaient conduit, par ricochet, à certains accrocs de fait dont pouvaient à bon droit se plaindre les Canadiens de langue française qui vivent dans cette province.

Aspect culturel

Tout en ne mettant pas la sincérité du gouvernement en doute, le rapport soulignait qu'il lui faudrait tenir compte davantage de l'aspect culturel de l'enseignement, la culture française étant véhiculée en l'occurrence par des écoles confessionnelles dans un système d'écoles publiques.

M. Douglas a déclaré récemment, après une conférence de presse, que le rapport aurait dû au moins signaler:

1) Que le gouvernement avait en 17 ans, augmenté le nombre des écoles de 12 à 198, ce qui n'a pas manqué de créer des problèmes multiples.

2) Que le problème était d'autant plus difficile à résoudre qu'il y a en Saskatchewan moins d'un million d'habitants répartis sur un territoire de plus de 250,000 milles carrés.

Enfin, M. Douglas a dit qu'il y a présentement dans la province un intérêt croissant pour la langue française. Une réorganisation de l'enseignement du français est en cours et promet des résultats intéressants.

Au pays de l'Evangéline moderne

L'Evangéline, indispensable mais dispendieux

— VI —

par Romeo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de La Liberté et le Patriote

Ancien sanctuaire loyaliste où vivaient à peine dix familles acadiennes vers 1900, le village de Richibouctou est aujourd'hui français à 90 pour cent. En plus de dire au visiteur que l'hon. Louis-J. Robichaud, premier ministre actuel, y avait sa maison privée et son bureau d'avocat, les villageois répètent avec fierté que Richibouctou possède son premier curé, son premier banquier et son premier maître de poste de langue française, et que les cours sont enseignés en français à l'école depuis huit ans. Une victoire acadienne presque complète, comme dans tant de villes et villages que j'ai traversés.

Mais de fait, à Richibouctou, j'ai passé presque tout mon temps en compagnie de M. Arthur LeBlanc, jeune propagandiste des Services Extérieurs de l'Université St-François-Xavier d'Antogonish qui m'incita fortement à me rendre à son Alma Mater et à m'y renseigner sur le grand rôle qu'ont joué et que jouent encore d'éminents Acadiens au sein du mouvement d'éducation adulte lancé par Mgr M. M. Coady en 1928. (J'aurai bientôt l'occasion de décrire mon séjour dans cette université, qui fut vraiment à l'origine du mouvement coopératif chez les pêcheurs des Maritimes.)

Agent régional des Pêcheurs-Unis (dont le bureau chef se trouve à Halifax), M. LeBlanc m'initia aussi à maints aspects de cette organisation: services d'inspection, laboratoires piscicoles, financement des coopératives locales de pêcheurs, achat en gros des agrès de pêche, vente sur les marchés internationaux des produits de la pêche. Il me permit surtout d'acquérir une connaissance concrète des problèmes de la pêche côtière, particulièrement de la pêche du homard. A Richitbouctou, le visiteur des Prairies s'ébahit facilement devant les milliers de homards que l'on conserve dans un immense vivier, pour pouvoir répondre à toutes les demandes du marché, et il ne peut que s'intéresser aux étapes de la mise en conserve, chaque jour, de quelque 40,000 livres de homard dans l'usine où travaillent plus de 100 employés.

La capitale de l'Acadie

D'étapes en étapes, j'arrivai enfin, le 21 septembre, dans la ville de Moncton, centre religieux de l'archidiocèse, centre d'administration des grandes sociétés nationales acadiennes, centre de rayonnement vers tous les centres acadiens, particulièrement ceux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard. Pendant quelques jours, j'allais vraiment me sentir au coeur même de l'Acadie, grâce à mes contacts avec Son Exc. Mgr Norbert Robichaud, archevêque, avec les universitaires, les professionnels, les économistes, les journalistes, les chefs nationaux qui m'aidèrent de toutes manières à comprendre ce qui se passe et où l'on va.

Dès mon entrée dans Moncton, je me rendis à la cathédrale, monument de la reconnaissance élevé en 1939 à la gloire de la Vierge de l'Assomption et inauguré solennellement le 21 novembre 1940. La façade a quelque chose d'une forteresse avec ses grandes portes d'entrée que surmontent des sculptures des quatre Evangélistes et d'où s'élance une tour massivement élégante (243 pieds de hauteur) dont chacune des façades est décorée d'une immense croix. L'intérieur sobre, même dépouillé, est propre à inspirer la piété, mais les 105 verrières (plus deux grandes dans le transept) racontent au pèlerin l'histoire du peuple acadien depuis l'établissement de Port-Royal jusqu'à nos jours. Les débuts des premiers colons, les malheurs s'abattant sur la patrie, les gestes héroïques du retour d'exil, les développements et les réalisations d'un peuple en plein essor, voilà une mine précieuse de renseignements par l'image et une source unique d'inspiration . . .

Entre confrères . . .

Je me rendis ensuite chez mes confrères journalistes, aux bureaux du quotidien **L'Evangéline,** qui, parmi tant de titres, s'est mérité d'être appelé "la sentinelle de toutes les causes acadiennes et le guide assuré de la population".

Ma première impression fut plutôt pénible. Car les rédacteurs doivent travailler dans des conditions peu enviables. Je me demande encore comment M. Jean Hubert, rédacteur adjoint, peut composer ses éditoriaux de si grande valeur, alors que son voisin de bureau s'évertue à convaincre au téléphone une abonnée exigeante, que le chroniqueur sportif cause avec un visiteur, que les téléscripteurs fonctionnent à toute allure. Car les locaux de rédaction sont très étroits, les bureaux se touchent, la lumière est déficiente, le va-et-vient continuel. Pourtant on réussit à publier quotidiennement un journal de belle allure, plein de nouvelles variées, muni d'une page éditoriale "engagée". Je suis fier de ces confrères que j'aurai l'occasion de visiter souvent durant mon séjour à Moncton. Et que de renseignements j'ai obtenus d'eux, particulièrement de MM. Charles D'Amours, gérant, Emery LeBlanc, rédacteur en chef, et Jean Hubert, son collaborateur immédiat.

Fondé en novembre 1887 à la baie Ste-Marie, plus précisément à Weymouth, en Nouvelle-Ecosse, par M. Valentin-A. Landry, ce journal fut transféré à Moncton en 1905. Cinq ans plus tard, le propriétaire vendait ses intérêts à un groupe d'actionnaires acadiens qui réussirent à tenir le coup, vaille que vaille, transformant même leur hebdomadaire en journal quotidien du 31 juillet 1931 au 17 septembre 1932.

M. Emery LeBlanc, rédacteur en chef de "L'Evangéline"

Mais les chefs spirituels et nationaux de l'Acadie prennent bientôt conscience que **L'Evangéline** ne peut que vivoter, si l'on ne s'empresse d'apporter remède aux graves difficultés financières qui font qu'"à l'instar du peuple qu'il dessert, ce journal semble toujours à la veille de mourir, mais continue toujours de vivre et de lutter". Ils ne veulent pas que **L'Evangéline** subisse le sort de tant d'autres journaux qui, après une gloire passagère, durent cesser d'être publiés. J'ai vu des copies de ces journaux disparus de la circulation, dans les archives acadiennes de l'Université St-Joseph: le **Moniteur Acadien** (1866) de Shédiac, le **Courrier des Provinces Maritimes** (1884) de Bathurst, l'**Impartial** de l'Ile-du-Prince-Edouard, l'**Acadien** de Moncton, etc. Pour que l'histoire ne se répète pas, il fallait un effort commun.

Grande campagne financière

Son Exc. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton depuis à peine un an, lance donc en 1943 la campagne de la Bonne Presse. Toute l'Acadie s'ébranle, sous l'impulsion de la Société Nationale des Acadiens. Grâce à la collaboration du Conseil de la Vie Française, même le Québec entre dans le jeu. Bientôt les recettes s'accumulent et $197,601 sont versés dans les coffres de **L'Evangéline,** désormais confié au comité permanent de la Bonne Presse: Québec $105,683; les diocèses de Moncton $45,885, de Bathurst $20,229 et d'Edmunston $8,768; autres dons $17,036.

Le journal est dès lors logé dans de meilleurs locaux, rue Main, dans l'édifice de la première banque de Moncton, construit vers 1880. (Cet édifice a donc aujourd'hui l'âge respectable de 80 ans.) On présente officiellement **L'Evangéline** à la population française des Maritimes comme "son journal catholique, national et français". L'enthousiasme règne.

Bientôt on ne veut plus se contenter d'un hebodamadaire. **L'Evangeline** est publié deux fois la semaine en 1947-48 et trois fois la semaine en 1948-49.

Le 12 septembre 1949, la grande décision est prise et, depuis ce jour, les Acadiens possèdent leur journal quotidien. Mais il faudra occasionnellement répéter les campagnes financières pour tenir le coup. De fait elles eurent lieu en 1957, 1959 et 1961, et rapportèrent (si l'on ajoute les résultats de 1943) la somme de $429,572. Presque un demi-million. Comme me disait Mgr Robichaud: "L'Evangéline nous est nécessaire, mais c'est un bien lourd fardeau financier".

Rareté des abonnements

En plus des campagnes financières, il fut aussi nécessaire de multiplier les campagnes d'abonnement. La principale eut lieu en 1951 et ne remporta pas des succès sensationnels. Même en 1957, **L'Evangeline** ne comptait encore que 7,600 abonnés fidèles. En 1961, ils sont 12,000, dont 400 en Nouvelle-Ecosse et 100 dans l'Ile-du-Prince-Edouard. C'est dire qu'à peine 11,300 des 40,000 foyers acadiens du Nouveau-Brunswick reçoivent leur quotidien de langue française.

M. Charles D'Amours, gérant de l'Imprimerie Acadienne Ltée, songe plus que jamais à l'organisation de comités paroissiaux. Il me parla de ce Père Capucin qui abonne les gens des paroisses où l'amène son ministère itinérant. Dans certains cas il a abonné jusqu'à 94 pour cent des foyers de telle paroisse, parfois jusqu'à 100 pour cent. Ce que ce Père a réussi, d'autres pourraient peut-être le répéter, car on ne peut se contenter que seulement 16 à 69 pour cent des foyers des paroisses reçoivent **L'Evangeline,** leur porte-parole officiel. Aussi, immédiatement après la grande campagne SONA (Souscription des Oeuvres Nationales d'Acadie, le 1er octobre dernier) qui, en une seule journée, rapporta près de $60,000 à distribuer à la Société Nationale des Acadiens, à **L'Evangéline** ($25,000), à l'Association Acadienne d'Education du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, à la Société St-Thomas d'Aquin de l'I.-P.-E. et à la Société St-Pierre du Cap-Breton, M. D'Amours devait s'y mettre pour intéresser les curés et les associations paroissiales actives, afin que naissent des comités paroissiaux permanents avec président, secrétaire, chef propagandiste.

Personnel compétent

Les finances instables (le tableau ci-dessous n'indique-t-il pas un autre déficit durant les six premiers mois de cette année?) et la rareté des lecteurs n'affectent en rien la qualité du personnel. Car l'Imprimerie Acadienne Ltée groupe 55 employés laïcs très compétents, qui constituent le seul syndicat français des Maritimes. (Beaucoup d'Acadiens jouent un grand rôle au sein des mouvements syndicaux du Nouveau-Brunswick, surtout dans les petites villes industrielles de Dalhousie, Bathurst . . .)

De ce groupe de 55 employés, trente sont spécialement affectés au journal: le gérant, le rédacteur en chef, le rédacteur adjoint, le rédacteur sportif, le traducteur, les cinq reporters, les six linotypistes qui tirent le meilleur parti possible de machines dont la plus neuve fut "refaite" en 1930 (grâce à SONA on vient d'acheter deux linotypes neuves), les trois metteurs en page, les trois pressiers (la presse rotative a plus de 50 ans d'existence et, au dire de M. LeBlanc, "elle ne fonctionne qu'avec des prières et de la broche à foin"), les trois expéditeurs et les cinq membres du département des annonces nationales, locales et classées.

Les neuf membres de la rédaction sont fiers des trois téléscripteurs qui apportent directement aux bureaux les grandes nouvelles mondiales et nationales. Ils apprécient particulièrement le fil de la Canadian Press qui, depuis 1954, leur apporte des nouvelles en langue française. Ils admirent leur clicherie et quelques autres améliorations récentes. Et ils parlent avec reconnaissance des nombreux correspondants qui envoient avec fidélité et promptitude, par téléphone, télégrammes ou lettres, des nouvelles et photos de tous les coins des Maritimes. Comme **L'Evangéline** est un quotidien, toutes les communications peuvent être reçues de jour et de nuit, car les salles de la rédaction sont ouvertes jusqu'à 2 h. 30 a.m. Le journal est imprimé à 4 h. du matin.

En écrivant ces lignes, je pense aux grandes préoccupations du gérant et des rédacteurs qui réclament une augmentation du personnel, une amélioration des salaires, l'installation de nouvelles machines, la rénovation des locaux. Chaque fois que je lis **L'Evangéline,** depuis mon retour à Winnipeg, je pense à eux et je souhaite qu'ils obtiennent tout cela, si nécessaire pour rendre leur journal plus puissant, plus en mesure d'accomplir sa noble et importante mission.

(à suivre)

IMMACULEE CONCEPTION



IMMACULÉE CONCEPTION

"La Vierge Marie, dans le premier instant de sa conception, a été, par une grâce et un privilège du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel; cette doctrine est révélée de Dieu, et par conséquent elle doit être crue fermement et inviolablement par tous les fidèles." (Définition de Pie IX)

Il pensait à moi de toute éternité, bien avant que la terre existât. Avant que fût créé l'espace immense, sa pensée m'avait conçue. (Prov. 8, 23-24)

Société Catholique de la Bible

L'ÉVANGÉLINE

Tableau comparatif des

REVENUS (du 1er janv. au 30 juin 1961) DEPENSES

REVENUS		DEPENSES	
Abonnements:		Abonnements:	
postes	$ 32,054.40	postes	$ 12,319.97
camelots	9,327.35	vendeurs	4,332.42
dépôts	2,877.34	frais du dép.	22,263.15
TOTAL	$ 44,259.09	TOTAL	$ 38,915.54
Annonces	$ 74,083.85	Annonces	$ 16,842.30
Autres journaux	14,809.02	Rédaction, photos	33,156.87
Vignettes, nouvelles	1,316.68	Coût d'impression	78,505.22
Autres services:		Autres services:	
imprimerie	42,400.67	imprimerie	34,869.31
journal agricole	2,444.66	journal agricole	2,468.21
loyers, etc.	1,270.39	loyers	1,026.37
TOTAL	$ 46,115.72	TOTAL	$ 38,363.89
GRAND TOTAL	$181,584.36	GRAND TOTAL	$205,783.72

Regularisation de l'abonnement	$ 4,217.72
Deficit pour six mois	$19,981.74

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

La réunion du Conseil de ville le lundi soir 27 novembre débuta par un hommage à Mme G. C. McLean pour la part active qu'elle prit lors de la dernière campagne de la croisade contre la tuberculose. M. le Maire fit son entrée accompagné de Mme Guay et de Mme McLean, qui prirent place sur l'estrade. M. le Maire demanda à l'échevin McKall de bien vouloir donner son rapport sur cette campagne, dont il était le président.

L'échevin McKall demanda au greffier de bien vouloir lire son rapport, où il est dit que 20,821 personnes se sont présentées pour le test anti-tuberculine; les résultats indiquaient que 4,186 personnes donnaient des réactions positives, ce qui équivaut à la moyenne manitobaine de 21 pour cent; ces personnes ont ensuite subi l'examen aux rayons-X pour déterminer si elles souffrent de manière active de la tuberculose.

L'échevin McKall remercia M. Prud'homme, greffier, pour tous les efforts zélés qu'il a contribués durant cette campagne, ainsi que l'armée des volontaires qui ont bien voulu donner de leur temps. M. le Maire, au nom du Conseil de ville et en son nom, remercia l'échevin McKall pour son beau rapport et il ajouta que si cette campagne a remporté un tel succès, c'était dû au travail de l'échevin McKall, de Mme G. C. McLean, qui s'est occupé de la section féminine, de M. le Dr French et de M. Don Crau.

"Ce soir, dit-il, nous voulons honorer tout spécialement Mme McLean qui non seulement s'occupa de recruter 600 personnes qui ont agi comme capitaine, de réunir des groupes pour adresser les cartes et de faire téléphoner à ceux et celles qui ne s'étaient pas présentés pour le test, mais se rendit personnellement à tous les endroits où se donnaient ces tests. Mme McLean, ajouta-t-il, à toujours donné amplement de son temps, soit à la Croix-Rouge ou au "Community Chest" et à nombre d'autres organisations charitables."

"Citoyenne honoraire"

M. le Maire demanda donc à Mme Guay de présenter à Mme McLean une magnifique gerbe de fleurs, au nom du Conseil. "Nous voulons, ce soir, vous rendre hommage et nous vous demandons d'accepter ce certificat de citoyenne honoraire et cette épinglette aux armes de la ville. C'est la première fois que ce certificat est présenté à une dame." Par ce geste, le maire remerciait aussi toutes les dames qui ont travaillé pour faire de la campagne anti-tuberculeuse un succès et il demanda à Dieu de bien vouloir les en bénir.

Mme McLean, visiblement émue par tous ces compliments, remercia le maire et déclara que les services qu'elle a pu rendre à la ville de St-Boniface ont toujours été amplement payés par l'affection chaude qu'elle a toujours reçue des citoyen de notre ville.

M. le premier ministre, M. Duff Roblin, remercie la ville pour la lettre d'acceptation de l'aide financière que la province offre pour la restauration de la vieille Maison Provinciale des Soeurs Grises et il félicite la ville de l'intérêt qu'elle prend à conserver ce monument historique.

L'échevin Hart demande que la ville s'oppose au projet du Métro de permettre la construction de maisons sur la rue Bourget, sur des lots de 28 pieds de largeur au lieu de 50 pieds, tel que recommandé par la ville dans son règlement d'urbanisme.

Le "Board of Adjustement" du Métro avise que la demande d'une manufacture, rues Archibald et Tissot, pour une extension de leur bâtiment a été accordée, malgré des représentations faites par certains résidants de la rue Tissot.

M. Henri d'Eschambault, de la firme d'Eschambault Limitée, demande que le Conseil considère d'amender le règlement qui a trait à la limite de temps de 30 jours lorsqu'il faut démolir un immeuble, alors qu'à Winnipeg la limite de temps est d'un an. Vu que ce règlement est maintenant sous la juridiction du gouvernement métropolitain, M. d'Eschambault sera avisé de s'adresser à ce gouvernement.

Qui payera?

La commission des parcs soumet à la ville les comptes d'eau pour les piscines et demande si c'est à la commission ou à la ville de les payer; ceci est remis au comité de finances.

M. Arthur Olivier, de la rue Notre-Dame, au nom de plusieurs résidants de cette rue, demande si on a préparé un plan en 1952 pour la ruelle de la Modern Dairies; depuis ce temps, dit-il, la compagnie se sert de cette ruelle pour stationnement, et elle voudrait maintenant ouvrir une autre ruelle; pourquoi? Cette question fut discutée plus tard dans la soirée, puisque le Conseil avait demandé un rapport de l'avocat de la ville. Comme celui-ci n'avait pas ce rapport par écrit, la question fut remise pour étude par le comité des travaux publics.

La fluoration

M. V. L. Dutton, ayant entendu dire que la question de la fluoration de l'eau potable serait soulevée ce soir par l'échevin St-Hilaire, donna une longue dissertation sur les dommages que pourrait causer ce traitement de l'eau ainsi que la perte de liberté de choix dans cette question. Plusieurs des échevins posèrent des questions à M. Dutton sur les expériences conduites à St-Pierre, mais M. Dutton dit que son association n'avait pas les moyens financiers pour contrôler les résultats obtenus. Le droit d'avoir soin de son corps est un droit divin, dit-il, et ce traitement de l'eau est une atteinte à la liberté de l'individu. Lorsque la motion de l'échevin St-Hilaire fut mise au vote, elle fut défaite 7 contre 1.

M. le Maire remercia les personnes venues ce soir en grand nombre et démontrant par là un bel intérêt envers les affaires publiques.

La commission hydro-électrique recommande que quatre lumières soient installées le long du chemin de piétons qui conduit à la rue Plinquet.

M. le Maire félicita la commission des bibliothèques pour le beau travail accompli lors de l'ouverture des bibliothèques, dimanche dernier, et il remercia tout spécialement l'échevin Lonergan, président de la commission, et M. Maurice Prud'homme, qui s'est dépensé comme à l'habitude lors de cette ouverture officielle.

M. le Maire félicita les nouveaux élus à l'échevinage qui se trouvaient dans la salle, et les invita à assister à toutes les prochaines réunions afin de se familiariser avec les problèmes qu'ils auront à résoudre l'an prochain lorsqu'ils prendront leurs sièges.

Urbanisme

L'échevin Softley annonce qu'il aura une réunion le 6 décembre à 7 h. 30 p.m., où MM. Ostrander et Rich, du gouvernement métropolitain, seront invités, ainsi que des représentants de la Chambre de Commerce et l'ingénieur de la ville pour discuter avec les membres du Conseil de problèmes d'urbanisme.

L'échevin Guilbault propose un vote de sympathie à l'ex-échevin Théobald Hébert à l'occasion de la mort de son épouse qui, pendant nombre d'années, avait donné beaucoup de son temps aux diverses organisations charitables de notre ville.

Après la discussion de la recommandation du comité des propriétés foncières de ne pas vendre un certain lopin de terre pour un prix que le comité considérait trop bas, l'échevin Guilbault propose une motion voulant que le comité des propriétés foncières établisse un prix de vente pour les terrains de la ville dans les différents quartiers.

Lorsque la motion du comité de finances fut présentée, voulant que les délégués aux congrès reçoivent un montant de $30, l'échevin McKall demanda que cette motion se lise $30 par jour; sur ce, M. le Maire descendit de son siège pour prendre part à la discussion et s'opposa à ce qu'un montant uniforme de $30 par jour soit payé, parce que certains congrès ont lieu à Winnipeg; il trouve donc que ce montant est exhorbitant dans un tel cas. Si le montant de $30 n'est pas suffifsant lorsque les délégués doivent se rendre ailleurs, le comité devrait leur voter des sommes suffisantes.

L'échevin Guilbault lançait une bombe lorsqu'il donna un avis de motion demandant que les règlements 2646 et 2676 soient abrogés et que les parcs et les boulevards de la ville soient placés sous la juridiction du Conseil de ville. Ceci promet un débat intéressant pour la réunion du Conseil dans deux semaines, parce que cette motion demande l'abolition de la commission des parcs.

A la semaine prochaine.

SCOUTS CATHOLIQUES

A St-Eugène

Lundi dernier, la troupe de la paroisse St-Eugène recevait la visite d'un bon nombre de parents pour une rencontre et aussi pour participer à la soirée mémorable du concours de coins. Les chefs avaient invité la Soeur Supérieure et trois autres chefs pour juger les trois coins de patrouilles.

Le C.P. Raymond Maurice acceptait une boussole Silva au nom de sa patrouille, les Castors, pour avoir terminé la partie en première place. Au C.P. des Ours, Bernard Gautron, on accordait une pelle d'armée; et enfin, la patrouille des Eperviers se contentait d'une hachette, offerte au C.P. Wayne Lambert.

M. l'abbé F. Juneau, curé et aumônier de la troupe, remercia les parents d'être venus, et, avec l'aide des scouts, présenta quelques chants de feu-de-camp. Le S.M. Albert Lambert se dit très heureux de voir les gens intéressés aux activités de leurs jeunes.

La troupe devrait faire bonne figure au concours diocésain!

Au Précieux-Sang

Le 23 novembre, huit scouts ont prononcé leur promesse devant le S.M. Dominique Renault. Et en fin de semaine, la troupe partait en excursion. Au feu-de-camp, on procéda à la totémisation de cinq scouts, en plus de l'aumônier et de l'assistant. Aussi, nous apprend-t-on que les louveteaux, éclaireurs et commandos sont prêts à entrer dans leur nouveau local. Bravo!

Partie de cartes

Le dimanche soir 8 décembre, à 8 h. 15 p.m., aura lieu la deuxième partie de cartes d'une nouvelle série de trois, au profit des scouts de St-Boniface, dans la salle du Cercle-Ouvrier St-Joseph.

TOUJOURS PRET.

L'on voit ci-dessus Me Laurier Régnier, député de St-Boniface à Ottawa, et Mme Régnier, photographiés sur le pont du Queen Elizabeth récemment, dans le port de New York, avant leur départ vers l'Europe. Me Régnier visite présentement les divers pays de l'OTAN et se renseigne sur les dispositions prises pour se défendre contre toute attaque nucléaire et particulièrement contre les retombées radioactives. Ils seront à Rome pour Noël. Tous deux reviendront à Ottawa en janvier, à temps pour la prochaine session fédérale. (Photo Cunard Line)

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Claude Guénette

Grand bazar

Il est 7 h. 15 p.m., le dimanche 12 novembre . . . Laissons-nous entrainer par la foule des Junioristes à la salle de récréation. Que se passe-t-il?

D'abord, est-ce bien la salle de récréation? On ne s'y reconnait plus . . . Des madriers, des tables savamment disposées en ont fait un véritable échiquier.

Les Méthodistes ont en effet eu l'idée d'innover dans le domaine du divertissement. Et puisqu'il le faut, allons nous amuser et essayons, avec toute notre habileté sportive, de convertir nos "cennes noires" en "cennes blanches". Eh . . . vous! vous aimez le gâteau? Pour deux sous, dites combien il y a de pois dans ce petit pot . . . Les Pères Godbout et Levasseur, ainsi que René Yvon, ont les meilleures réponses et auront l'honneur de couper les gâteaux. Ils seront aussi les seuls à n'y pas goûter . . .

Ce fut donc un succès, et les quelques dollars amassés seront notre contribution au "Sou de l'Ecolier" et nous procureront quelques livres.

Un merci tout spécial aux organisateurs, les Méthodistes, au Père Kerbrat et à tous ceux qui ont bien voulu collaborer au succès de cette soirée.

Marcel COLLET, Syntaxe,
Notre-Dame-de-Lourdes.

P.S. — Toutes nos sympathies au Père Desautels, qui a eu une indigestion de gâteau.

Un groupe de Junioristes
au bon coeur.

Semaine de la messe

Au cours de la semaine du 19 novembre, en union avec tous les catholiques du Canada, nous avons porté une attention spéciale à la messe.

Au Juniorat, les sujets de méditation, les explications et les commentaires divers nous ont aidé à rendre notre participation au Sacrifice plus vécue et plus communautaire.

"Le Royaume des cieux est semblable à un filet", nous a-t-on dit. Cette unité de nous tous dans le Christ se réalise à la messe. Comme il ne doit pas y avoir de manque dans un filet pour qu'il soit solide, ainsi la messe, pour être complète, a besoin de la participation de tous.

C'est ce que nous nous sommes efforcés de vivre au cours de cette semaine.

Distribution des prix

Le 26 septembre dernier, nous avions notre tournoi athlétique au parc Assiniboine.

Deux mois plus tard, le dimanche 26 novembre, avait lieu la distribution des prix.

La fanfare ouvrit la soirée par l'"O Canada" et deux autres morceaux de musique. Georges et Jean Legal nous chantèrent une petite chanson, de même que Gérald Paquin et Paul Fournier. Gérald Valois et Dimitar Rachev nous jouèrent quelques morceaux de musique sur l'accordéon. De leur côté, nos quatre universitaires chantèrent le "Magnificat": ce fut sublime. Pour terminer la séance, Michel McDonald et Michel Koryluk se firent acteurs dans une petite pièce: "Les quatre prunes".

Puis ce fut la distribution des prix du tournoi, et enfin l'heure du goûter, puis du coucher . . .

Fernand LEGAULT,
Syntaxe, Elie, Man.

Institut Collégial Provencher

"Bob et les jeunes"

Un nouveau programme vient d'être introduit à la télévision sous le nom de "Bob and the Teens". Ce programme présenté au canal 7 à 5 h. p.m. du lundi au jeudi s'adresse aux étudiants. Chaque semaine, quatre élèves d'une école du Grand-Winnipeg entre en lutte contre une autre école.

La semaine du 11 au 14 décembre, ce sera le tour de l'Institut Collégial Provencher. Le représentant de l'école sera Georges Fourneaux. Les questions demandées viennent du domaine des nouvelles mondiales. Parfois une partie du programme est réservée aux carrières; alors un homme de profession répond aux questions des élèves présents. En somme, c'est un programme qui promet de devenir très intéressant.

Georges FOURNEAUX.

* * *

Nous fêtons notre principal

Le 16 novembre, fête patronale de notre principal, le R. F. Laurin, fut un beau jour pour tous les étudiants. Nous avons profité de cette occasion pour lui montrer notre reconnaissance en lui offrant un joli bouquet spirituel et un projecteur. Tous rassemblés à l'auditorium pour la fête, nous avons écouté Gérald Gaudreau et R. Daenick exprimer au Frère Laurin les sentiments des étudiants.

La chorale sous l'habile direction de M. Régnier chanta la "Bonne aventure" avec paroles composées par Mlle Gendron. Il nous fut aussi permis d'applaudir au jeu des gymnastes que le Frère Mueller avait si patiemment entraînés. Ainsi nous avons essayé de prouver notre estime pour notre petit Albert le Grand.

Gilles HEBERT.

* * *

Concours intéressant

Le concours de Bonnes Expressions tenu la semaine dernière fut un réel succès. Voici la liste des lauréats de chaque classe:

Grade XII: Paul Fournier.
Grade XI (A): Maurice McCarthy.
Grade XI (B): Gilles Arnal.
Grade X (A): Jean Bourbonnais.
Grade X (B): Jean-Claude Bouffard.
Grade IX: Louis Leclerc et Raymond Payette.
Grade VIII: Marcel Gosselin et Joseph Muller.
Grade VII: Léo Cardinal et Alain Séguier.

Les lauréats se rencontrèrent dans une joute finale à l'auditorium, le 21 novembre. L'élimination fut très difficile. Enfin, Jean Bourbonnais remporta la partie. Les gagnants de classes reçurent chacun une plume et un prix en argent, dons du Frère Laurin et de la Relève. Le lauréat de l'école reçut en plus un don de $5.00 offert par son professeur, M. A. Gaborieau. Et maintenant au concours de division . . .

Ronald SIMARD.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Pour la première fois, la grande corrida nationale de la coupe Grey, qu'elle soit boudée ou acclamée par les sportifs ou les "commerciaux", sera en ondes à Radio-Canada samedi prochain. A CKSB à partir de 11 h. 45.

Ont passé à nos micros ces jours-ci: le sénateur Cyrille Vaillancourt, président de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins; M. Clément Pépin, du bureau national de placement; M. Paul Desrochers, président de l'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue française du Canada; M. Van der Heyden, directeur général de la Compagnie d'aviation hollandaise KLM pour le Canada.

Pour les amateurs de grande musique, nous soulignons, pour lundi soir prochain à 10 h., le festival de musique de chambre de Chimay; pour mercredi soir à 9 h. 30, "Le Messie" de Haendel, directemnet de l'église Notre-Dame de Montréal, avec, entre autres solistes, Pierrette Alarie et Léopold Simoneau, et Zubin Mehata à la tribune de l'orchestre; pour dimanche soir, l'opéra "Thaïs" de Massenet.

Table tournante

Une petite incursion chez les 45 tours?

D'anciens succès réapparaissent: "Maria Chapdelaine" (André Sylvain), "Le moulin qui jase" et "Sur le chemin des écoliers" (Jean Clément), "Les roses blanches" (Jeanne Darbois), et même "Padam padam", avec Edith Piaf.

Des fantaisies canadiennes à dérider les plus moroses: "Méo Penché" (les Jérolas), "La bataille de Carillon" (les Arvacks), "Le ruine-babines" et "Le sauvage du nord" (Dominique Michel), dont l'auteur est . . . devinez! . . . Madame Bolduc!

La très belle chanson "Moissons", interprétée déjà par les Compagnons, est reprise, de façon peu banale, par Yves Montand:

"La terre est basse et je vois le
soleil si haut
Que j'aimerais m'arrêter au
flanc d'un côteau.
Mais la moisson va se lever pour
nous demain
Et nous la brasserons à pleines
mains . . ."

Mais si le chroniqueur avait une palme à décerner, elle irait, cette semaine, à Charles Aznavour, qui a fait une pièce superbe avec l'envoûtante mélodie "Les deux guitares". Ecoutez Aznavour râcler ces mots, et dites:

"Deux tziganes sans répit
Grattaient leurs guitares,
Ranimant du fond des nuits
Toute ma mémoire . . ."

Pas le bon canal

Au téléphone, jeudi soir . . .

— I want to thank you for the wonderful programm'.

— Vous voulez dire . . . le programme allemand?

— No! the programm just finished . . . Is it not CKSB?

— Of course, monsieur, mais c'est un programme allemand qui vient de finir!

— No, no, no! Le programme de ballet . . . channel six!

— . . .

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ANCIENS DU COLLÈGE DE ST-BONIFACE



DATE: Dimanche 3 décembre

LIEU: Collège

HEURE: 2 heures p.m.

- Café servi à l'intermède
- Post Mortem Grey-Cup
- Messe après l'assemblée



A l'occasion de l'ouverture de la bibliothèque, section française, de St-Boniface dimanche après-midi, la cérémonie était rehaussée par la présence de dignitaires et par des étalages en provenance de la France. Sur les photos l'on voit: à gauche, Mme Pauline Boutal et Mme N. Fortin, bibliothécaire, qui examinent les volumes donnés par l'ambassadeur français. Au mur, une peinture par Mme Boutal; au centre, l'hon. Stewart McLean, M. le maire Guay, M. T. Lonergan, M. le consul Damien Giordani et Son Exc. Mgr M. Baudoux, derrière le comptoir du service; à droite, M. Giordani et Mgr Baudoux scrutent une carte de France dont la bordure représente en tapisserie les départements de ce pays.

Hauts dignitaires à l'ouverture des bibliothèques de St-Boniface

L'ouverture des bibliothèques de St-Boniface, dimanche après-midi, a été rehaussée par la présence de dignitaires, preuve tangible du rôle important qui incombe à ses établissements dans la communauté. A la section "Parc Provencher", Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, officiait personnellement à la bénédiction de l'édifice, et l'hon. Stewart C. McLean, ministre de l'Instruction publique, portait la parole. Environ 15,100 personnes prirent part à la cérémonie, soit les 15,000 auteurs de livres qui occupent les rayons de la bibliothèque et 100 invités.

Présidant le programme à la "section française", à 2 h. p.m., M. Thomas Lonergan, échevin et membre de la commission de la bibliothèque, donnait d'abord à grands traits l'historique des efforts qui ont été déployés depuis une dizaine d'années pour doter la ville de ces banques littéraires, dont on peut tirer si grand profit en retour d'un si petit placement de temps. Il rendit hommage à la Société d'Enseignement post-scolaire et en particulier à la mémoire de Mgr Antoine d'Eschambault, grand animateur de la culture populaire. Et c'est précisément pour souligner l'appui des autorités et institutions religieuses qu'il invita Mgr Baudoux à bénir l'édifice. Le prélat s'est contenté du cérémonial simple, avec accent sur le mot "**bibliothecam**" dans la prière liturgique.

De conception élégante et pratique, la bibliothèque, angle des rues Cathédrale et Langevin, sur le terrain sud du Parc Provencher, accueille les visiteurs par une porte à gauche et les invite à sortir par une autre porte à droite. En entrant l'on trouve une remise pour livres, et le long du mur, à droite, le bureau privé de la bibliothécaire, le comptoir de service, les cabinets, d'autres bureaux et au bout, l'autre entrée. Les livres de références sont groupés à l'ouest et la section juvénile à l'est. Les rayons sont disposés de façon à permettre au personnel de tout embrasser d'un coup d'oeil, du comptoir même.

Dimanche après-midi, les orateurs occupèrent à tour de rôle ce poste stratégique de bibliothécaire. Après la bénédiction y défilèrent sur invitation de M. Lonergan, l'hon. Stewart McLean, le R. F. J. H. Bruns, S.M., représentant la commission scolaire, M. Damien Giordani, consul de France, et Son Honneur le maire Joseph Guay. M. Lonergan, en plus de présenter le personnel, Mmes Fortin, Hindemarsh et Beaudry, eut le plaisir aussi de présenter à M. le Maire un exemplaire du plus récent volume de Mme Gabrielle Roy, "La montagne secrète".

Tous parlèrent dans les deux langues officielles à l'exception de M. McLean (en anglais) et M. Giordani (en français).

M. McLean

M. McLean, dont le ministère s'occupe aussi de bibliothèques, a loué les responsables de St-Boniface et les citoyens qui les ont appuyés si généreusement. Il a exprimé le contentement du gouvernement qui voit ses octrois utilisés à si bonne fin et il a souhaité que tous tirent autant de profit que possible de ce service. Il promettait qu'un autre octroi serait disponible le jour où une addition à l'édifice deviendrait nécessaire.

Le Frère Bruns, surintendant des écoles de la division, a tenu à faire ajouter son nom à la liste de ceux qui participèrent aux premières réunions du comité pour la bibliothèque. Il s'est dit heureux de voir ce complément à la vie scolaire et de constater chez les élèves l'amour de la lecture. Il rendit hommage à son tour à la mémoire de Mgr d'Eschambault, "l'âme" du mouvement en faveur des bibliothèques. (Il y en a trois sections, Provencher, Coronation, Windsor Park.)

Don de la France

M. Giordani, attirant l'attention des bibliophiles sur la littérature moderne de la France aussi bien que sur les classiques, eut le plaisir de voir à sa droite et à sa gauche des étalages de livres, dons de l'Ambassadeur de France, de l'attaché culturel français, ainsi que de M. Robert Hollier, directeur canadien du Bureau de Tourisme français. Il disait son plaisir de voir ce "monument" de la lecture, venir compléter ce qu'on attendait de St-Boniface en voyant sa basilique, son hôpital majestueux, etc.

Profitant d'un phénomène de la nature qui se manifestait pendant son discours, il souhaita à tous de jouir du "beau soleil" qui marquait à la fois l'ouverture de ce "centre de lumière" et l'anniversaire de son arrivée au Manitoba.

Et l'hôtel de ville

M. le Maire, qui se trouvait sur la liste des invités, car la bibliothèque tombe sous la juridiction d'une commission spéciale, a fait écho avec enthousiasme aux compliments que tous adressèrent aux citoyens de St-Boniface qui avaient approuvé par des majorités satisfaisantes les règlements financiers pour fins de bibliothèques.

Tout en remerciant le gouvernement provincial de ces octrois, M. Guay a profité de l'occasion pour suggérer qu'un geste du même genre aiderait son projet chéri de la construction d'un nouvel hôtel de ville. Acceptant le volume de Mme Roy, il a lu à haute voix le message d'hommages que la commission de la bibliothèque y avait inscrit à son adresse et promit de lire le volume pendant les rares périodes de repos que lui laissent ses devoirs de la vie publique.

M. Lonergan présenta ensuite les autres membres de la commission présents, dont M. et Mme Georges Guilbault. Certains dignitaires partirent alors avec précipitation pour reprendre le même programme au Parc Coronation (section anglaise) tandis que les visiteurs dégustaient une collation et circulaient dans ce sanctuaire du livre français.

La bibliothèque contient: 9,000 livres sur tous les sujets, tant éducatifs que récréatifs; 350 livres de référence pouvant être consultés sur place; 25 revues d'actualité et d'information; 5,000 livres pour les enfants; un service de renseignements par téléphone.

GUNTUR—Mgr Ignace Mummadi, évêque de Guntur (Inde), a conféré récemment l'ordination sacerdotale au père William Patibandis, qui est le premier évêque issu de la caste Madiga, l'une des plus basses castes de l'Inde.

Ste-Marie

Thé paroissial

Les résultats du thé paroissial qui eut lieu le 19 novembre furent merveilleux. Les dames se sont surpassées dans l'apparat du goûter, ainsi que dans la préparation et la disposition des tables de pâtisseries. La table de service décorée avec goût avait au centre un large bouquet de chrysanthèmes mauves et jaunes. Les dames ont servi de délicieux sandwichs de fantaisie, des petits gâteaux, du thé et du café.

Il va sans dire que tous ces préparatifs n'auraient eu aucune valeur si les verseuses et surtout ceux et celles qui se sont rendus en grand nombre au cours de l'après-midi et de la soirée n'avaient pas su répondre à l'invitation de la paroisse.

Le tirage de la boîte de provisions eut lieu à la fin de la soirée. Le nouveau maire de la municipalité de St-Vital, l'hon. Georges Collins, pigea le billet gagnant, celui de M. l'abbé Roland Bélanger, curé.

Fête patronale

M. l'abbé Bélanger a déclaré que le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, serait la fête patronale de l'école. Après la messe, les enfants retourneront donc à la maison pour jouir de leur nouveau congé.

Quarante Heures

Les 6, 7 et 8 décembre auront lieu les Quarante Heures paroissiales. Les offices religieux se dérouleront comme suit: 6 décembre, messe à 9 h. a.m., suivie de l'exposition du St Sacrement; adoration toute la journée; à 5 h. 15 p.m., reposition du St Sacrement; à 5 h. 25 p.m., messe; 7 décembre, messe à 7 h. 30 a.m., suivie de l'exposition du St Sacrement; à 8 h. p.m., heure sainte; à 8 h. 45 p.m., reposition du St Sacrement; à 9 h. p.m., messe; 8 décembre (fête d'obligation), à 10 h. a.m., messe et clôture des Quarante Heures, à 5 h. 30 p.m., messe comme à l'ordinaire.

Assemblée de l'A.P.M.

Le 5 décembre aura lieu l'assemblée régulière de l'Association des Parents et Maîtres de la paroisse.

Partie de cartes

Le 10 décembre aura lieu la première partie de cartes de la série. Le premier groupe, soit les paroissiens dont les noms commencent par les lettres A, B et C, sont responsables de l'organisation.

Malades

C'est avec regret qu'on apprend qu'un trop grand nombre de paroissiens sont retenus à l'hôpital ou sont alités à la maison. Tous souhaitent donc un prompt rétablissement à Mmes Simone Mager, Alexandrine Morier et François Pambrun, ainsi qu'à M. l'abbé J. Bertrand, de retour à la maison après un séjour à l'hôpital.

Un mélomane de St-Boniface apprécie deux artistes des Jeunesses Musicales

Un autre beau concert aux Jeunesses Musicales. On les gâte nos Jeunesses. Rien que d'excellent. Cette fois-ci, c'est un baryton. Voilà qui aurait pu être bien ordinaire, mais qui fut en tout point remarquable. Après avoir entendu John Boyden, on n'est plus surpris de l'accueil enthousiaste qu'on lui a fait lors d'un récital Schubert, dans la patrie même de Schubert, à Vienne, le haut lieu du lied. Et on le demande à Berlin pour y chanter la Passion selon saint Mathieu de Bach, au printemps.

C'est qu'on peut aller loin avec une voix comme celle-là. Pour parvenir à la maîtriser ainsi, il a fallu sans doute beaucoup de travail, mais, comme il se doit, il n'y paraît plus. Cela semble tout à fait spontané. Et l'on ne pense bientôt plus, ni à la qualité de la voix, ni au mécanisme vocal. On prend ça pour acquit et l'on est tout au plaisir de savourer les belles interprétations d'une kyrielle de petits chefs-d'oeuvre. Car le choix du programme était particulièrement heureux.

Deux ravissantes mélodies de Handel — on sait ce que peut être une mélodie de Handel bien souvent — presque toujours. Puis de jolies chansons de la belle époque de la musique anglaise. C'était le premier groupe. Diction parfaite, va sans dire.

Le deuxième groupe, tout Schubert. Des murmures de la source jusqu'aux immenses efforts d'Atlas, il y a tout un monde. Pour faire justice à tout cela, il faut être en possession de tous les moyens connus. Notre chanteur ne rate pas un seul effet. Tout passa la rampe au mieux.

Puis vint un groupe Duparc, dont la fameuse "Chanson Triste". J'avais pris en grippe cette "Chanson Triste" pour l'avoir entendu pleurnicher trop souvent. M. Boyden l'a interprétée avec une intensité incroyable et sans la moindre indiscrétion. C'était là de la plus authentique intériorité. Ça m'a réconcilié avec la "Chanson Triste". A mentionner la belle diction française de l'artiste.

Enfin un groupe Ravel. Trois chansons de Don Quichotte à Dulcinée. Encore un enchantement. Quand je vous disais que le choix du programme était particulièrement heureux.

Régal artistique. Sans doute, mais il y avait plus. John Newmark expliquait au début — avec une bonhomie que nous ne lui connaissions pas — que le rêve de l'exécutant est de diminuer, de supprimer presque la distance qui le sépare de son auditoire. Il rêve d'une communion esthétique telle que l'auditoire aussi bien que lui-même en perde toute notion de distance. Que telle distance lui devienne irréelle.

Il suffisait de le mentionner. L'art de John Boyden ferait ensuite le reste pour que ça arrive. Et c'est arrivé. Le jeune auditoire a fait un avec eux.

Il ne fait aucun doute que même lorsqu'ils évolueront dans les hautes sphères artistiques, nos deux artistes se souviendront parfois, et avec plaisir, d'un humble coin où ils se sont fait beaucoup d'amis pour avoir été eux-mêmes prodigues d'incontestable affection.

Nous connaissions l'irréprochable accompagnateur, John Newmark. Nous ne connaissions pas le commentateur. Il s'est révélé commentateur savoureux.

Une autre fois je tâcherai de trouver un peu à redire. C'est embêtant après tout de . . .

Oh! Une ombre au tableau. Disons-le tout bas, mais il faut bien le dire. Le déplorable français du programme. Et ça vient de Montréal! Attendez un peu que Gilles Lefebvre voie ça!

Marius BENOIST.

L'Amicale Marie-Rose de St-Boniface

L'Amicale Mère Marie-Rose désire annoncer aux anciennes de l'Académie St-Joseph qu'elle a repris ses activités. Le nouveau comité est formé comme suit: présidente, Mme Lucille Bibeau; vice-présidente, Mme Lucille Huot; secrétaire, Mme G. Bockstael; trésorière, Mme Marcelle Forest; directrice, la Rév. Sr Rose-Pamélia, supérieure de l'Académie St-Joseph; conseillères, les Rév. Srs Isabelle-Marie et Alice-de-Jésus, Mmes Simone Couture, Véronique Stanners, Rosanna Bérubé et Fabiola Turcotte.

La première réunion eut lieu à l'Académie St-Joseph le 13 novembre. Il a été décidé que la réunion annuelle se tiendra le 4 février 1962.

LA REDACTRICE.

Décès

MME ANTONIN BERARD

Le mercredi 22 novembre est décédée à l'hôpital général de St-Boniface, à l'âge de 53 ans, Mme Antonin Bérard (née Irène Lavoie), de 483, rue Dumoulin, St-Boniface. Elle était auparavant de Letellier, Man.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Antonin; quatre fils, Marcel, de Pine Falls, Laurent, de St-Boniface, Hervé, de Winnipeg, et Gilles, dans la Marine canadienne à Halifax; trois filles, Mmes Marthe Gordon,, poste de l'Aviation canadienne à Centralia, Ont., Clémence Hiebert, de North Burnaby, C.-B., et Claudette Hamilton, poste de l'Aviation canadienne à Gimli, Man.; quatorze petits-enfants et un frère, Pierre Lavoie, de Letellier.

Les prières furent récitées le jeudi 23 novembre, à 8 h. p.m., à la Chapelle funéraire Desjardins. Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le vendredi 24 novembre, à 10 h. a.m. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir le lundi 4 décembre 1961 pour

Un (1) pompier au Département de feu

Salaire initial: $277.00 par mois — augmentations réglementaires.
Entrée en fonction: 1er janvier 1962.
Temps de probation: 6 mois.
Limites d'âge: de 21 à 25 ans.
Education: au moins le grade X.
Les candidats devront soumettre expérience — s'il y a lieu — et subir un examen médical.
Ceux qui ont déjà par le passé fait une demande pour un emploi de ce genre devront soumettre une nouvelle demande.

Pour plus de détails et formules de demande, s'adresser à M. E. Rupert GAGNON, chef des pompiers, au Poste no 1 du Département de Feu.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 28 novembre 1961.

Commissaires au Congrès

Voici les délégués inscrits au congrès des Commissaires d'Ecoles de Langue française du Manitoba le lundi 27 novembre:

Baie St-Paul E. (St-Eustache): Léo Lacroix et R. Leclerc.

Bruxelles: E. Devos et A. Simons.

Cardinal: Jos. Comte.

Carrot River, Sask.: Maurice Denis.

Dunrea: Roger Paradis et A. Labossière.

Elie: L. Girard, J. Legault, Léo Alarie, Georges Désilets et Oris Aquin.

Fannystelle: L. Arnal.

Ile-de-Chênes: Achille Trudeau.

La Broquerie: Denis Nadeau, P. Laramée et J. Tétrault.

La Salle: P. Simard et Ovide Gousseau.

Laurier: Louis Saquet, Léon Saquet et J. Péloquin.

Letellier: Jean Cadieux et E. Cadieux.

Lorette: J. Grossman et G. Jeanson.

Lorette Ouest: J. Poirier.

Lorette Centre: R. Manaigre.

Mariapolis: Antonio Dumont.

Notre-Dame-de-Lourdes: Paul Comte, Guy Delaquis et Dr Hubert Delaquis.

Otterburne: L. Robidoux.

Powerview: Mme E. Désilets.

Précieux-Sang: Gérard Boulet, Léo Landry, Hervé Sala et Roger Teillet.

Richer: A Chaput et T. Marcoux.

St-Adolphe: J.-A. Leclerc et Philippe Aubin.

St-Boniface: Robert Bockstael, Mme M. Gordon, Laurent Marcoux, B. Léveillé, R. F. J. Bruns, S.M., Roland Couture et J.-A. Dansereau.

St-Claude: Jean Durupt, Félix Bruneau et Louis Bazin.

St-Eustache: P. Perron, A. Guay, G. Chabot, G. Bergeron et C. Lachance.

St-François-Xavier: Pierre Allard et A. Breland.

St-Georges: Noël Lemire, Elie Martel et Jean Dupont.

St-Jean-Baptiste: Pierre Baril.

St-Joseph: E. Brunet, Léo Rémillard et Philippe Bérard.

St-Laurent: Nap. Dumont et A. Chartrand.

St-Lazare: A. Fenez.

St-Malo: Mme L. Malo (Iberville) et Mme M. Comeau (Frontenac).

St-Norbert: Aug. Thorimbert, T. Tétreault et P. Lord.

St-Pierre-Jolys: Mme E. Larivière et R. Préfontaine.

Ste-Agathe: Gérard Lemoine, Gustave Lévesque, L.-D. Nolette et Edmond Guertin.

Ste-Anne-des-Chênes: M. et Mme M. Campagne, P. Maurice, L. Fillion et S. Bisson.

San Clara: E. Carrière et A. Maillot.

Somerset: Louis Lemoing et A. Nadeau.

Transcona (Assomption): Gérard Létourneau.

Division du Cheval-Blanc: R. lard.

Division de la Rivière-Rouge: J. Hébert, de St-Malo, Lionel Lussier, de Ste-Elisabeth, et A. Saurette, de Letellier.

Exécutif élu pour l'année 1962

Président: Dr Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Vice-président: Brunelle Léveillé, de St-Boniface.

Division St-Boniface: Robert Bockstael et Laurent Marcoux.

Seine-Agassiz: Elie Martel, de St-Georges, et Gabriel Cloutier, de St-Norbert.

Rivière-Rouge - Boundary: Dr J.-H. Boucher, de St-Jean-Baptiste, et L.-David Nolette, de Ste-Agathe.

Cheval Blanc: Philippe Perron, de St-Eustache.

Montagne - Turtle Mountain: Jean Durupt, de St-Claude, et Arthur Paradis, de Dunrea.

Turtle River-Birdtail: Louis Saquet, de Laurier.

Région spéciale: Léo Landry, du Précieux-Sang.

Dunrea

Déménagement

Avec regret, beaucoup de spectateurs ont assisté, la semaine dernière, au départ de la longue bâtisse qui fut pendant de nombreuses années le magasin général de M. Benoît Garand, ainsi que l'entrepôt frigorifique.

M. Garand a acheté un morceau de terrain de M. H. Drader, à environ un demi-mille au nord du village. Il y a fait creuser un puits et fait faire une fondation en béton pour y placer l'ancien magasin qui sera converti en porcherie. Tous les amis de M. Garand lui souhaitent beaucoup de succès dans sa nouvelle entreprise.

Va-et-vient

Mme René Côté est enfin de retour au foyer après plusieurs semaines d'absence causée par la maladie.

MM. et Mmes Wilfrid Fortier, de St-Boniface, Armand Bisson et leurs enfants, de St-Norbert, et Henri Jubinville, de Transcona, étaient en visite chez M. Gilles Fortier, en fin de semaine.

Mme Auguste Garand, après avoir passé trois semaines parmi ses enfants et de la parenté de St-Boniface et Winnipeg, est de retour à la maison.

Malades

Mme Henri Beaupré, après plusieurs semaines d'hospitalisation à Brandon et Wawanesa, a été ramenée à la demeure de ses fille et gendre, M. et Mme Arthur Paradis, où elle reçoit les soins attentifs et affectueux de toute la maisonnée, y compris Mme Georges Fortier, son autre fille, de Maillardville, qui est restée après le départ de son époux, pour partager les soins à donner à la chère malade.

Mme Edmond Beaupré fut aussi alitée à la maison, mais reprend peu à peu des forces. Voeux de courage et de prompt retour à la santé à ces dames.

St-Jean-Baptiste

Les Jécistes à l'oeuvre

Dès le début d'octobre, un des projets de l'Action Catholique suggérait aux élèves de l'Institut d'apporter leurs disques favoris à l'école. Ceux (celles) qui ne participaient pas aux différents jeux organisés durant l'heure du midi se réunissaient pour faire tourner ces fameux chefs-d'oeuvre (selon eux). Oh là là. Ça cassait les oreilles . . . Des chants anglais avec de la musique "rock 'n' roll" ou plutôt, des bruits étourdissants . . .

C'est alors que la présidente, Claudette Sabourin, ainsi que les chefs d'équipes firent découvrir à ces jeunes qu'il existait une grande collection de disques beaucoup plus culturels. L'on trouva alors des disques délaissés de chanteurs canadiens-français pour ne citer que Félix LeClerc, le Père Bernard, le Père Duval, Jacqueline Lemay, Hervé Brousseau; des chansons comme "Papa aime maman", "Petite fleur", "Souriez, bonne gens", "Le testament", "Rêve et conquête", et de la musique semi-classique.

Chaque classe choisit un de ces disques pour en faire l'étude: valeur du texte, valeur de la musique, valeur de l'interprète. L'on décida de mettre en commun ces découvertes sous forme d'un forum lors du "Festival canadien-français" du 24 novembre. Les panellistes: Murielle Dupuis, Grade XII, Lucille Beaudette, Grade XI, Lucille Roch, Grade X, Marcel Comeault, Grade XII, sous la présidence de M. Noël Allard, professeur, firent connaitre le résultat de cette dissertation. Pour aider à mieux connaître et aimer la chanson canadienne-française, M. l'abbé Dionne déroula un film de Félix LeClerc. Ensuite, comme le souper communautaire fut apprécié!

Tous les élèves présents participèrent au programme. Chansons mimées et danses folkloriques furent en vogue. Si l'on en juge par les applaudissements et les rires de l'auditoire, le numéro le plus goûté fut "La légende des brigands" par le Père Bernard. Les trois brigands: (Gilles et Fernand Sabourin, Gilbert Beaudette), St François (Wayne Romanski), et son petit Frère mineur (Olivier Fillion) tous deux vêtus de la bure franciscaine édifièrent autant qu'ils égayèrent. Bravo les gars!

Un groupe de filles fit preuve d'agileté dans un numéro de callisthénie sous la direction de Mlle D. Brunet. Les Gais Manitobains prouvèrent qu'il y a de belles danses carrées. Comme tous étaient unis! Les chansons à répondre sous l'entraînante direction de M. Allard furent reprises avec verve. Le chef d'orchestre, Robert Dionne et ses compagnons, Mlles Colette Jutras et Jeannine Vermette, ainsi que MM. Arthur St-Amant et Elvin Abrams, clôturèrent le programme en interprétant quelques morceaux choisis (comme ils l'avaient fait d'ailleurs au commencement).

Après la ronde scoute, tous ont exprimé leurs hommages à Notre-Dame en chantant "Chez nous, soyez Reine". Tous partirent joyeux de cette soirée dont ils garderont longtemps le souvenir. Sincères remerciements à M. l'abbé G. Dionne, aumônier si zélé, aux dévouées religieuses, ainsi qu'à M. Allard qui ont secondé et enthousiasmé les élèves dans la préparation et le parachèvement de cette fête familiale. Ce fut une réussite! Vive la J.E.C. . . . des études sérieuses, des loisirs honnêtes!

Congrès du Conseil de Coopération du Manitoba

(Suite de la première page)

Orateur invité

M. Pierre Frossais présenta ensuite le conférencier invité, l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt, benjamin d'une famille de quinze enfants qui apprit de son père médecin les vertus du travail et de sa mère, celles de l'économie et de l'épargne. C'est au cours de ses études classiques au collège de Lévis qu'il connut M. Alphonse Desjardins et ses collaborateurs. Après ses études, il s'inscrit à Oka pour s'y spécialiser en apiculture, découvrant ainsi dans la nature un groupe de parfaits coopérateurs: les abeilles d'une ruche. Son sens d'organisation le pousse à fonder la Société coopérative des apiculteurs, puis la Société coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec. C'est à côté de ces activités que grandissait l'oeuvre de Desjardins.

La succession

Mais, en 1926, M. Cyrille Vaillancourt est invité à continuer l'oeuvre de Desjardins (mort en 1920) et à y assurer le même esprit. De fait, affirme M. Frossais, le jeune président de 34 ans adapte l'oeuvre aux circonstances en toute fidélité à l'esprit du fondateur. Depuis il a reçu de nombreux doctorats, mérité un nombre impressionnant de titres, il fut créé commandeur de l'Ordre de saint Grégoire le Grand, mais jamais il n'a cessé d'être "le successeur digne du fondateur", conclut M. Frossais.

Aux applaudissements de l'auditoire, M. le Sénateur se leva et dit tout simplement, faisant allusion aux huit décorés: "Vous avez chez vous la perfection en fait de coopérateurs. Vous n'auriez vraiment pas eu besoin de moi ce soir". Mais il continua, tout simplement, comme un père de famille communiquant ses expériences et sa doctrine, en exposant les bienfaits de la vertu de coopération.

La lutte économique

Tout d'abord, dit-il, deux genres d'économie s'opposent actuellement dans le monde: le communisme et le capitalisme. Le communisme sans-Dieu n'offre qu'un idéal terrestre, sans liberté pour l'homme, où les dirigeants mènent leurs inférieurs en tout et partout. Quant au capitalisme, il entend ne pas porter atteinte à la liberté des gens, mais de fait la restreint de toutes manières par ses immenses organisations où règnent les milliards, par son machinisme qui détruit l'initiative humaine pour faire toujours plus grand et plus vite. Il y a bien les unions ouvrières qui cherchent à protéger la masse ouvrière, mais nuisent parfois à toute la nation par leurs revendications effrénées.

Au-dessus de ce double système il y a l'orgueil fantastique des uns, la vanité des autres. Communistes et capitalistes sont comme des chiens de faïence qui se regardent avec haine et peur. Mais heureusement, continua M. le Sénateur, un autre genre de vie peut s'organiser, celui de la pratique de la charité où l'amour de Dieu exige l'amour et l'entraide des uns et des autres Et sa meilleure institution, c'est la coopération bien pratiquée, à la fois éducative, productive et moralisatrice.

Trois fonctions

La coopération est éducative, parce qu'elle forme l'esprit par l'étude, vide l'homme de l'individualisme, lui donne le sens du voisin, engendre une communauté de vie où la discussion charitable tue l'orgueil et l'égoïsme. Elle fait que "je fais avec cent autres ce que je ne puis faire tout seul".

Elle est économiquement productive parce que l'union de plusieurs permet d'augmenter la quantité des produits, oblige à respecter leur qualité, facilite l'établissement et le développement de marchés plus que viables, augmente les fonds d'épargne de 1,000 autres semblables qui s'entraident mutuellement par le jeu des lois du crédit et de l'intérêt.

Elle est enfin moralisatrice parce qu'elle enseigne et fait pratiquer l'honnêteté par chacun et par tous pour le bien de toute la communauté.

Agissons dans notre petit coin du monde, donnons au monde entier l'exemple de l'entraide et de la charité dans tous les domaines, même celui de l'économie. Si l'orgueil tue son homme, rappelons-nous que l'amour a vaincu le monde. La coopération vaincra à son tour, libérera l'individu en lui permettant de travailler avec autrui, sans ne lui enlever en rien ses qualités d'initiative.

Débuts au foyer

Le conférencier appliqua ensuite ces grands principes au domaine de l'économie (art de bien employer ce que l'on possède) et de l'épargne (art de ne pas gaspiller son surplus). Ici le sénateur Vaillancourt s'adressa de façon toute particulière aux mères de familles, seules vraiment capables de se servir des principes de la coopération pour transformer en hommes leurs chers petits. Car, conclut M. Vaillancourt, la vertu d'économie et d'épargne est une vertu cardinale, une vertu salvatrice qui crée des hommes et des femmes de haute qualité.

M. l'abbé Albéric St-Laurent, aumônier, remercia l'éminent conférencier qui venait de se révéler "chef avisé et homme d'expérience rompu à la lutte". Tous mettront en pratique vos bons conseils, dit-il, et apportez à nos frères du Québec l'assurance de notre amitié reconnaissante.

Appel à l'unité

Son Exc. Mgr M. Baudoux tint à dire sa grande joie qu'un si grand nombre de coopérateurs aient répondu à l'invitation des responsables du CCM, quoique, précisa-t-il, cette joie ne soit pas sans ombre. Car c'est avec peine que l'on constate ce soir l'absence de Franco-Manitobains dont certains étaient présents lors des quatorze assemblées annuelles qui ont précédé celle-ci. Il n'y a pas de doute que la plupart d'entre vous coopérateurs, présents ou absents, êtes animés du plus grand amour de la coopération, dans le sens que vient d'expliquer l'hon. sénateur Vaillancourt. Voilà pourquoi la scission actuelle est si douloureusement grave.

Voilà pourquoi Son Excellence lança un appel à tous de se retrouver ensemble, chacun avec ses différences de pensée et ses modalités d'action, au cours des années à venir. Il ne s'agit nullement de faire le partage des responsabilités. Latins bouillants, ne sortons pas de la marmite. Revenons à l'unité, grâce à une connaissance plus profonde de ce qu'est la coopération, à un retour aux sources doctrinales de la coopération.

Mgr Baudoux rendit ensuite hommage au sénateur Vaillancourt qui partout prêche la même doctrine, celui du Commandeur Desjardins. Il lui dit la reconnaissance du Manitoba français, à lui et à tout ce qu'il représente chez nous. Il dit enfin merci à l'Assurance-Vie Desjardins qui prit une charte fédérale pour s'occuper de tout le Canada français et qui met à notre service des émissions éducatives comme "Joindre les deux bouts" et "Droit de cité".

Après ces paroles, Mgr Baudoux récita les grâces et tous entonnèrent "O Canada".

Session d'affaires

Les délégués s'étant inscrits à 1 h. p.m., le président présenta le rapport du bureau de direction: devoir du CCM de montrer à ses membres les avantages de Co-Op Life et de l'Assurance-Vie Desjardins, laissant à chacun le libre choix de l'une ou l'autre compagnie; changement chez les directeurs, M. l'abbé Adélard Couture et MM. Roger Poiron et Omer Moquin ayant démissionné; concours de l'épargne et des Caisses scolaires; assemblées régionales à Ile-de-Chênes et St-Pierre; propagandiste; cotisations; nouvelles caisses et nouveaux bureaux.

Au cours de la discussion qui suivit, bien des points furent soulevés par des congressistes et M. l'abbé Albéric St-Laurent et MM. A. Barnabé et G. Forest s'efforcèrent d'y répondre. Un des congressistes expliqua que la scission actuelle entre le CCM et la Fédération des Caisses Populaires fut causée par différentes opinions au sujet du principe "Un membre, un vote", les uns voulant qu'on adopte plutôt la représentation proportionnelle, ce qui donnait des avantages particuliers aux "grosses" caisses. Tout de même, quelqu'un fit remarquer qu'on devrait plutôt parler d'anciennes et de nouvelles caisses, et non de grosses et de petites caisses. Durant tout ce temps, maintes allusions furent faites au sujet de l'absence d'anciens membres du CCM, mais il convient de remarquer que toujours on s'en tint au choix de mots délicats.

Le propagandiste

M. Georges Forest, propagandiste, lut son rapport, dont voici de larges extraits cités textuellement:

"Le rôle primordial du Conseil de la Coopération est sans aucun doute celui de faire de l'éducation, pour former des coopérateurs. Les moyens à notre disposition pour arriver à cet idéal, celui d'avoir des coopérateurs convaincus, sont la Caisse Scolaire, l'éducation chez nos officiers et sociétaires de Caisses, et puis chez le public en général.

"Comme propagandiste, j'ai accepté cette tâche de faire de l'éducation coopérative. L'éducation consiste à l'acquisition d'habitudes qui permettent un meilleur usage des libertés humaines. A cause de la dépendance totale que nous avons sur l'économie, le domaine qu'est le mouvement coopératif devient important non seulement pour notre survivance comme groupe national mais aussi comme chrétien. La liberté humaine en meilleur usage ne veut pas dire le libéralisme économique. La valeur humaine est gravement affectée par la spéculation effreinée, l'exploitation, l'égoïsme et l'individualisme.

"L'éducation coopérative forme des coopérateurs qui, dans le mouvement coopératif avec la formule démocratique d'élection de représentation et d'administration donnent à la société une mine d'enrichissements sur les valeurs humaines.

Difficultés

"A cause des difficultés dans le mouvement coopératif aujourd'hui, il a été difficile pour moi de mettre en marche un programme général d'éducation coopérative.

"Dans un liquide embrouillé il est souvent difficile d'en connaître la composition. Un chimiste pour l'analyser doit d'abord faire la précipitation de ses corps afin de les identifier. Le médecin doit localiser le mal avant de traiter le patient. Médecin malgré lui, le propagandiste a dû attendre que le mal se localise. Un agent précipitant a été mis dans cette atmosphère embrouillée grâce à la coopération des Caisses.

"Depuis quelques semaines, les Caisses sont au courant du mal réel dans le mouvement. Il ne s'agit pas de personnalités. Vous savez qu'il y en a eu trop de fait. Je crois que le problème se pose par une interprétation trop libre que nous faisons des principes coopératifs.

"Les Canadiens de Montréal dans leurs jeux d'équipe sont des coopérateurs. Hitler avec ses meurtriers; le chef de la Russie avec ses esclaves; et d'autres gens unis ensemble pour une fin limitée, bonne ou mauvaise, ne sont pas coopérateurs dans le sens voulu par le Commandeur Desjardins.

"Le problème chez nous peut être solutionné d'une ou deux façons. De toute façon il faut savoir où nous allons. Soit que les Caisses s'unissent dans un mouvement, ou que l'on se résigne à vivre dans un état de séparation, car le divorce n'est pas possible en coopération.

"Vous voyez que nous avons des séparatistes ici comme dans Québec! . . ."

M. le propagandiste, après ces remarques préliminaires, donna un compte rendu de ses activités au cours des derniers mois. Puis la discussion permit de soulever la question de la nécessité d'un propagandiste à plein temps, mais le président rappela que les seuls revenus du CCM sont les cotisations des membres et que seulement dix-neuf caisses sont en règle actuellement, et donc que le manque de fonds oblige à se contenter au moins pour le moment des services d'un propagandiste à temps partiel.

La scission

Quelqu'un souleva ensuite de nouveau la question de la scission. Le président lut alors une lettre envoyée le 6 mai au président de la Fédération et demandant une rencontre entre les deux partis en cause. Cette lettre n'a pas encore reçu de réponse, précisa M. Barnabé. C'est à ce moment que M. Camille Chaput, de Ste-Anne-des-Chênes, proposa que M. l'abbé Maurice Dugré, de Mariapolis, soit délégué auprès des responsables de la Fédération et entreprenne les démarches susceptibles de ramener l'union au sein du mouvement coopératif au Manitoba. M. l'abbé Dugré accepta cette délicate fonction, à condition que Mgr l'Archevêque lui en donne l'approbation.

M. Chabalier

M. Joseph Chabalier, de St-Adolphe, vint ensuite lire son rapport sur les Coopératives de Consommation. En voici le texte:

"Les treize coopératives de consommation d'expression française du Manitoba atteignaient un chiffre de ventes de plus de $1,826,000 en 1960 — une augmentation d'environ 15 pour cent sur les ventes de l'année 1959. La Coopérative de St-Léon continue d'occuper la première place pour les ventes puisque celles-ci s'élevaient à $324,103 en 1960. Je signale la présence d'une nouvelle Société au sein de ce groupe — celle de la Coopérative du District de Ste-Agathe qui obtenait $106,214 de ventes durant une période de neuf mois. Cette coopérative, qui compte plus de 170 membres, obtenait des trop-perçus s'élevant à 4.2 pour cent de ses ventes: un magnifique début qui inspire confiance pour l'avenir.

"Les trop-perçus de ces treize coopératives cependant ne sont que de $70,433 — 3.8 pour cent des ventes, une baisse de $11,200 par comparaison à l'année précédente. Deux coopératives subissaient de lourdes pertes et l'une d'entre elles, celle de St-Adolphe fermait ses portes en 1961. La Coopérative de Somerset brille dans la catégorie des trop-perçus avec un pourcentage de 8 pour cent.

"Le nombre de sociétaires s'élève à 2,902, soit 310 de plus qu'en 1959, et ceci en dépit du fait que plusieurs de ces coopératives sont en train de rembourser les parts des membres qui n'habitent plus dans la région même de leur coopérative.

"Quant à l'actif de nos treize coopératives, il s'élève à un peu plus de $1,120,000, ce qui est une augmentation d'environ 17 pour cent excluant la Coopérative du district de Ste-Agathe.

"Lorsque l'on parle d'augmentation de ventes, il s'ensuit que les comptes à recevoir suivent ordinairement le pas. Il en est malheureusement trop vrai pour nos sociétés. Ces comptes étaient de $157,300 et n'ont augmenté que parallèlement aux ventes — 15 pour cent.

"Dans le domaine de la Ristourne, il est également agréable d'y voir une autre augmentation — celle-ci de 25½ pour cent. Nos Coopératives remboursaient $29,561 à leurs sociétaires en 1960.

Les fusions

"La fusion de la Centrale des Coopératives de Consommation, F.C.L., avec l'Alberta Co-Op Wholesale est le principal événement à signaler. Ce puissant organisme économique qui continuera d'être connu sous le nom de Federated Co-operatives Ltd. compte plus de 600 coopératives-membres qui groupent au-delà de 200,000 sociétaires en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au nord-ouest ontarien. Si l'avenir de cette Centrale doit être aussi heureux qu'à la suite de la fusion des Centrales de la Saskatchewan et du Manitoba en 1955, les membres des coopératives locales n'auront qu'à se féliciter de ce nouveau développement."

La lecture du rapport des Caisses Scolaires par M. Forest révéla qu'elles groupent 1,015 membres avec $7,206.59 d'épargne. La caisse gagnante du concours de cette année est celle de Mariapolis, avec une moyenne de $28.62 par élève; St-Adolphe se classe au 2e rang avec $16.05 par élève; le 3e prix est attribué à Letellier avec $14.35 par élève; les caisses d'Ile-de-Chênes et de St-Malo se sont méritées des mentions honorables.

Elections

La partie du programme appelée "Affaires nouvelles" fut consacrée aux élections des directeurs et à la question des cotisations. Les directeurs élus sont: pour trois ans, MM. Arthur Barnabé, de Letellier, Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, et M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé de Fannystelle et aumônier; pour deux ans, M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Richer, et M. J.-R. Doiron, du Sacré-Coeur (Winnipeg); pour un an, MM. Jean-Baptiste Grégoire, de Lorette, et Germain Gosselin, de St-Malo.

Il fut décidé qu'encore cette année la cotisation sera de 85c par membre adulte, pour les Caisses populaires, et de 1½ de 1 pour cent des ventes de l'année fiscale précédente, pour les Coopératives de consommation. Toutefois les directeurs devront étudier s'il ne serait pas préférable d'adopter, pour les Caisses Populaires, le système de pourcentage d'affaires, comme dans le Québec, c'est-à-dire 1/10 de 1 pour cent de l'actif et 2 pour cent du profit net. Ils présenteront un rapport à ce sujet lors du prochain congrès annuel.

Prix de l'unité

Plusieurs profitèrent de l'occasion pour demander que toutes les Caisses membres (et non seulement 19) paient leurs cotisations. L'un des congressistes proposa même qu'on impose une sanction de 5 pour cent sur les arrérages. D'autres obtinrent qu'on accepte les Caisses "absentes" en ne leur réclamant que 65c par membre, parce qu'elles ont déjà payé 20c à la Fédération.

Cette réunion d'affaires, commencée à 1 h., ne pouvait se terminer sans un mot de l'aumônier. Rappelant la sagesse des fondateurs du CCM et que l'un des buts poursuivis par eux était l'union et la coordination de tout le mouvement coopératif au Manitoba français, il dit qu'on ne peut accepter que les Caisses Populaires constituent un mouvement séparé des magasins coopératifs. Le CCM est le mouvement de tous les coopérateurs au Manitoba, l'organisme supérieur dont il faut garder l'unité à tout prix, l'organisme qui, par son affiliation, nous donne voix au Conseil national du CCC.

Avant ces paroles de M. l'abbé St-Laurent, M. Marcel Caron, gérant de la Credit Union League of Manitoba, avait montré que les problèmes de crise intérieure ne peuvent être résolus que si l'on revient à l'idéal des Desjardins et des Vaillancourt, où le dollar ne fait jamais oublier les valeurs humaines. Il rappela que d'excellentes relations existent entre le CCM et la CUL et promit plus que jamais sa coopération personnelle.

Cette photo fut prise au moment où l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt parlait de la "vertu salvatrice de coopération" aux congressistes du CCM, lors du grand banquet qui eut lieu le jeudi 23 novembre dans la salle des Canadiens de Naissance à St-Boniface. On voit quelques-unes des personnalités qui avaient pris place à la table d'honneur: de gauche à droite, M. l'abbé Albéric St-Laurent, aumônier du CCM, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, M. Arthur Barnabé, président du CCM, M. le sénateur, M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude, M. Edmond Préfontaine, M.A.L., de St-Pierre, et Mme Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste.

Mariapolis

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Georges Gaucher à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital de Treherne, le 21 novembre.

Etaient en visite chez leurs parents, la semaine dernière, Mme Thor Haarsted et son bébé, chez M. et Mme A. Landry, et M. Ray Burley chez M. et Mme Dosithée Burley.

Plusieurs chasseurs se rendirent pour la chasse au chevreuil, en fin de semaine.

Mlle Minnie Landry est de retour d'un voyage en Californie et en Colombie-Britannique.

Plusieurs parents ont accompagné leurs enfants en ville à l'occasion de la parade du Père Noël. Parmi ceux-ci étaient M. et Mme Richard Lévreault, Mme Lucien Deschouwer et M. et Mme Antoine Landry.

M. et Mme Antonin Desrochers et leurs enfants, de St-Boniface, et MM. Ferdinand Lussier et Georges Guilbert étaient en visite pour la fin de semaine.

Les commissaires d'école de Mariapolis se rendront à Winnipeg, cette semaine, pour assister au congrès des commissaires. Ce sont: MM. Antonio Dumont, Maurice Lussier, Antonio Roeland, Léon Pouteau et George Guilbert.

Prompt rétablissement à Mme Gérard Guilbert qui a passé quelques jours à l'hôpital de Treherne, la semaine dernière.

Activités scolaires

Encore une fois la Relève est réorganisée dans l'école de Mariapolis: aumônier, M. l'abbé Maurice Dugré; responsable, M. Benoît Hacault; présidente, Denise Morin; vice-présidente, Velma Desrochers; secrétaire, Cécile Fraser.

Le concours de "Bonnes expressions" a eu lieu sous la présidence de M. l'abbé M. Dugré, curé. MM. les abbés A. Hunfeld, F. Labonté et G. Asselin, de Québec, agissaient comme juges. Bernard Lafaut, de la 7e année, remporta la victoire et fut l'heureux gagnant à Notre-Dame-de-Lourdes. Il se rendra à St-Boniface le samedi 2 décembre.

Le concours oratoire organisé par l'Association des commissaires d'écoles a puissamment aidé à faire connaître des talents cachés chez les grands de l'école supérieure. Edna Delichte se classa première et Patricia Rigaux, deuxième. Toutes deux prirent part au concours éliminatoire à Notre-Dame-de-Lourdes.

Tableau d'honneur

Grade XII: Romain Desrochers, Marjorie Wytinck.

Grade XI: Kenner Delichte, Donna Guilbert.

Grade X: Denise Morin, Lorraine De Ruyck.

Grade IX: Carole Rigaux, Thérèse Morin.

Grade VIII: Jimmy Foley, Elsie Tardif.

Grade VII: Diane Desrochers, Bernard Lafaut.

Grade VI: Linda Rigaux, Doris Choquette.

Grade V: Donna Desrochers, Denise Geirnaert.

Grade IV: Claudette Lussier, Shirley Anderson.

Grade III: Judy Ann Charette, Shirley Anderson.

Grade II: Diane Gurney, Claire Lussier.

Grade I: Ernie Anderson, Lorraine Hacault.

Les frères Duval, de St-Jean-Baptiste, remportent des prix

TORONTO — A l'occasion de l'exposition de porcs à la foire d'hiver Royale à Toronto, le 15 novembre, les frères Duval, de St-Jean-Baptiste, Man., remportèrent plusieurs rubans.

Malgré une certaine concurrence, ils réussirent à gagner un bon nombre de prix, entres autres, le premier prix pour verrat "Landrace Plum Creek Joe 5S", un troisième et un quatrième prix pour truies entre neuf et quinze mois et un sixième pour l'exposition d'un verrat et de deux truies.

Paul, un des frères Duval, de St-Jean-Baptiste, remporta aussi deux cinquièmes prix pour verrat de plus de deux ans et un autre entre 15 mois et deux ans.

Félicitations aux frères Duval du bon succès remporté.

TRENTON — Pour la première fois, l'Etat du New Jersey (Etats-Unis) aura un gouverneur de religion catholique. Celui-ci, M. Richard J. Hughes, prêtera serment le 16 janvier prochain.

Ouverture de la nouvelle école secondaire de Ste-Rose-du-Lac

STE-ROSE — Le lundi 20 novembre, environ 250 personnes se réunissaient à l'occasion de l'ouverture officielle de la nouvelle école secondaire de Ste-Rose-du-Lac.

M. Jean Molgat, commissaire de la division scolaire, présida la soirée. Après la prière d'ouverture par le Révérend Harold King, M. Molgat présenta le premier des invités d'honneur, M. R. W. Dalton, du Département d'Education. Puis, MM. John Chalaturnyk, inspecteur, George Carr, président de la commission scolaire, et Gildas Molgat, M.A.L., félicitèrent les membres de la commission scolaire et du personnel enseignant.

L'assemblée fit ensuite connaissance avec l'architecte, M. N. Zunic, et l'entrepreneur, M. Lambert, représentant la compagnie "Surety Construction".

M. Normandeau, principal de l'Institut Collégial Ste-Rose, présenta chacun des membres du personnel enseignant: M. Albert Normandeau, titulaire de la 12e année; M. Albert Fontaine, titulaire de la 11e année; M. Gérard Bruyère, titulaire de la 10e année; Mlle Gilberte Proteau, titulaire de la 9e année, et Mlle Gilberte Beaudin, titulaire de la 9e année et du cours commercial.

L'hon. W. Weir, ministre des Affaires municipales, délégué de l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education, offrit des voeux de succès aux parents, aux maitres et aux élèves.

Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé, termina la cérémonie par une courte prière.

Ronald Flower, président de l'école, présenta les ciseaux à M. Weir, et celui-ci coupa le large ruban blanc en déclarant l'école officiellement ouverte.

Les invités et les parents visitèrent l'école, pour revenir ensuite à l'auditorium, où un goûter leur fut servi par le Conseil Etudiant.

Sincères remerciements aux commissaires, aux invités et à tous ceux et celles qui montrèrent leur intérêt à cet occasion.

L'école est ouverte . . . au travail!

Ste-Anne-des-Chênes

Assemblée de l'A.P.M.

La deuxième réunion de l'Association de Parents et Maitres eut lieu le 23 novembre dans l'auditorium de l'école élémentaire, à 8 h. 15 p.m.; plus de 100 personnes y étaient présentes. Le clou de la soirée fut le concours de bon parler par les élèves des 9e à 12e années, inclusivement, le gagnant devant représenter l'école au concours éliminatoire.

Les participants au concours étaient Luc Gauthier et Rhéa Proulx, 9e année; Cécile Ste-Marie et Rita François, 10e année; Roger Legal et Lorraine Prairie, 11e année; Claudette Faucher, 12e année. La gagnante fut Claudette Faucher.

M. le Président parla des loisirs pour les jeunes et ce que les parents en pensent. On se divisa en groupe et chacun des groupes discuta les différents aspects du problème. On échangea ainsi ses remarques et suggestions durant une vingtaine de minutes. Après cela, chaque groupe présenta son rapport et ses observations. M. J. Desrosiers, animateur, demanda au R. P. Montpetit, C.Ss.R., curé, de faire ses remarques. Le Révérend Père expliqua les motifs-fondés des loisirs organisés, mais ajouta qu'on doit aussi avoir des loisirs en famille.

M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles, a aussi adressé la parole sur le sujet de la langue française qu'on doit garder vivante et pure de tout alliage.

Le président r e m e r c i a les deux orateurs pour leurs bons conseils. Après la prière, on se réunit pour déguster une bonne tasse de café.

Club 4-H

Le club de couture 4-H a tenu sa 3e assemblée générale le lundi 13 novembre en l'auditorium de l'école élémentaire. On discuta de projets de couture, de concours oratoire et démonstrations. Les 11 membres de 1960 ont reçu chacun un prix en argent, suivant le ruban obtenu. Ces prix sont offerts par la Société d'Agriculture.

La santé et la bonne complexion valent mieux que tout l'or, et un corps robuste est préférable à une immense fortune.
Eccl. XXV, 15.

La Salle

Va-et-vient

Le mardi 21 novembre, Mme Louis Hogue prenait l'avion à l'aéroport Stevenson de Winnipeg, à destination de Montréal, où elle séjournera durant un mois et plus chez ses fils et bru, M. et Mme Victor Hogue, et leur famille.

Les 24, 25 et 26 novembre, M. et Mme Hyacinthe Lapointe et Mlle Estelle Lavallée, accompagnés de M. et Mme Edouard Gauthier, de Transcona, firent une promenade chez des parents, M. et Mme Jules Comeau, de Moorhead, Minn., et autres, de Fargo, D.-N.

Mme Sophie Cormier rendit visite à ses enfants, Alain et Mme Arsène Girardin, de St-Claude, pour se rendre ensuite en promenade chez ses fille et gendre, M. et Mme Armand Durand, de Routhledge, au cours des semaines passées.

Le dimanche 19 novembre, M. et Mme Louis Labelle ont joui de la présence de M. et Mme Napoléon Boulet, de Dunrea, Man.

Du 24 au 26 novembre, M. et Mme Maurice Lamothe et leur famille de Redvers, Sask., furent les invités de M. et Mme Georges Bernuy.

Récemment, MM. et Mmes Félix Cormier et Joseph Mahé, ainsi que Mme Léon Beaudry, de St-Boniface, furent de passage chez Mme Robertine Cormier.

Le dimanche 26 novembre, M. et Mme Rodolphe Gendre eurent la joie de recevoir la visite de M. et Mme Félix Goulet, de Norman, Ont.

M. Benoit Cormier, récemment de retour du nord-est du pays, où il s'était joint à une équipe travaillant pour le gouvernement f é d é r a l, a passé quelques jours de vacances chez sa mère, Mme Sophie Cormier.

AVIS

Village de St-Pierre

Avis est donné par les présentes que le Comité des Services publics tiendra une réunion publique le mercredi 20 décembre, à 10 h. a.m., à la Chambre du Conseil du Village de St-Pierre situé à St-Pierre, Manitoba, dans le but d'entendre la demande du Village de St-Pierre pour

(a) Un arrêté selon la section 66 de l'Acte du Comité des Services publics donnant droit d'en appeler au vote des contribuables ou électeurs sur le dit règlement no 89 du dit Village tel que réclamé par les sections 405 et 406 de l'Acte municipal, étant un règlement pour autoriser le Village à faire une concession-entente avec l'Inter-City Gas Limited pour l'installation, la distribution et la vente du gaz naturel en deçà de certaines parties déterminées du dit Village tel que décrit dans la dite concession-entente;

(b) Un arrêté du dit Comité approuvant le dit règlement no 89 et la concession entente qui en fait partie.

Les taux proposés formant partie de la concession-entente devant être autorisé par le dit règlement no 89 sont les suivants:

TAUX DU GAZ NATUREL

SERVICE GENERAL

Disponibilité:

A tous les clients résidentiels et commerciaux dont les bâtisses se trouvent à la portée des lignes principales du gaz de la Compagnie.

TAUX:

Premier	2 MPC	employés par mois	$3.00
Suivant	3 MPC	employés par mois	1.10 par MPC
Suivant	5 MPC	employés par mois	.90 par MPC
Plus	10 MPC	employés par mois	.85 par MPC

TAUX MINIMUM:

Le coût minimum mensuel sera de $3.00 par mois.

TERME DU CONTRAT

Commande ouverte.

PAIEMENT DIFFERE:

Quand les factures ne sont pas payées à ou avant la date d'échéance, les frais par MPC seront augmentés de 3c le MPC et le prix brut ainsi dérivé sera appliqué.

TAUX COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

Disponibilité:

Ce taux est valable pour tous les clients du Village ci-dessus mentionné dont les bâtisses se trouvent à la portée des lignes principales du gaz de la Compagnie.

TAUX:

Premier	2 PMC	employés par mois	$3.00
Suivant	3 MPC	employés par mois	1.10 par MPC
Suivant	4 MPC	employés par mois	.90 par MPC
Suivant	190 MPC	employés par mois	.85 par MPC
Plus	200 MPC	employés par mois	.75 par MPC

TAUX MINIMUM:

Le coût minimum mensuel sera de $10.00 par mois.

TERME DU CONTRAT

Un an et par la suite jusqu'à terminé par avis écrit de 30 jours.

PAIEMENT DIFFERE:

Quand les factures ne sont pas payées à ou avant la date d'échéance, les frais par MPC seront augmentés de 3c le MPC et le prix brut ainsi dérivé sera appliqué.

Toutes personnes désirant faire des représentations à ce sujet seront entendues.

Mme C. BOURGEOIS,
secrétaire-trésorière,
Village de St-Pierre.

M. et Mme Léon Desmarais (née Edmée Fréchette), de Lorette, ont célébré leur 25e anniversaire de mariage, le samedi 28 octobre. A cette occasion, une messe d'action de grâces fut chantée en leur honneur par M. l'abbé R. Bélanger, curé, à 4 h. p.m., en l'église de Lorette et fut servie par les fils des jubilaires, Lévis et Rhéal. Il y eut ensuite une belle soirée à la salle paroissiale à laquelle se réunirent un grand nombre de leurs parents et amis. Leur fils ainé, Fabien, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, lut une adresse appropriée et leur fille cadette, Liliane, leur présenta un bouquet de roses rouges. L'on voit, ci-dessus, les heureux jubilaires entourés de leurs huit enfants: de gauche à droite, en avant, Claude, M. et Mme L. Desmarais et Liliane; en arrière, Lévis, Laurent, Georgette (Mme H. Rocque), de Ste-Anne-des-Chênes, Victor, Fabien et Rhéal. M. et Mme Léon Desmarais désirent remercier tous ceux qui sont venus leur offrir leurs voeux et leurs cadeaux, spécialement leurs parents de Minneapolis, Minn., qui se joignirent à eux pour cette fête mémorable.

A Ste-Rose-du-Lac

Les Dames Auxiliaires en réunion annuelle

L'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires a eu lieu le 21 novembre à la résidence des gardes-malades, où nous étions une vingtaine de membres présents. Notre présidente, Mme Betty Proulx, lue la prière de la Ligue, qui fut suivie des rapports de l'année.

Les minutes de la dernière assemblée furent luss par Mme René Brown, remplaçant Mme B. Furneaux, malade. Le rapport financier fut lu par Mme Alex. Brown qui donna en détails les recettes et les dépenses de l'année. Nous avons ramassé la somme de $1,661.32, avec laquelle nous avons acheté les articles nécessaires pour le service de l'hôpital.

Donc un grand merci à tous ceux qui ont pris part dans différentes organisations pour aider à réaliser ce beau montant.

Après avoir discuté tous les problèmes, on organisa l'élection du nouveau comité pour l'année 1961-62: Mme Kay Archambault succède à Mme Betty Proulx comme présidente; Mlle Mable Vanjoff remplace Mme Alex Brown comme secrétaire-trésorière; Mme Doreen remplace Mme R. Furneaux, comme secrétaire.

Mme Léon Pineau garde la charge du comité de recrutement. Les membres ne sont pas tous actifs, mais ces dames aiment à appartenir au groupe et à faire leur part de temps à autres.

Nous devons un grand merci aux anciens membres de l'exécutif pour leur dévouement et les services rendus à la Ligue et à l'hôpital.

Cette année, deux de nos déléguées se sont rendues au congrès tenu à l'hôpital général. Mme Key Archambault et Mlle Mable Vanjoff sont revenues enchantées de ce congrès, et avec un bon rapport concernant ce qui ce passe dans les hôpitaux du Manitoba.

Durant l'année, nous avons vendu 100 bouteilles de vanille pour recevoir la prime d'un service de coutelleries de 36 morceaux.

Nous avons eu des thés, ventes de pâtisseries, de linge usagé, de tabliers ainsi que deux loteries, une d'un gâteau aux fruits et une autre d'une nappe et des serviettes en toile, don de la Rév. Sr Supérieure de l'hôpital.

Plusieurs p e t i t s ensembles pour bébé ont été tricotés avec de la laine achetée par la Ligue, et d'autres ont été donnés. Ces articles furent vendus lorsque nous passons, à tour de rôle, avec la cantine, les mardis et vendredis.

Nous avons acheté pour l'hôpital deux pompes à succion, deux lampes à rayon infra-rouge, une auto-clave et un wagon réchaud pour le manger.

Durant la semaine des visites à l'hôpital, nous avons servi du café et des biscuits aux visiteurs.

Nous avons fait la même chose pour les élèves de l'école supérieure, lorsqu'ils sont venus pour visiter.

Une bourse de $200 était offerte pour un garçon ou une fille de la région, désireux de prendre le cour de garde-malade pratiquant, technicien de laboratoire ou de Rayon X.

Mlle Lise Pelletier, la gagnante, est la fille de M. et Mme Victor Pelletier. Elle suit présentement un cours à l'hôpital générale de St-Boniface.

De plus nous avons eu la charge de la campagne de la Croix-Rouge, qui fut un vrai succès.

Au mois d'avril dernier, Mme Lydia Miller, la représentante régionale, est venue donner une conférence sur l'ouvrage de la Ligue. Toutes ont joui de cette soirée.

Pour Noel, nous achetons un petit présent pour chaque patient qui est hospitalisé durant les Fêtes.

Nous distribuons ces présents quelques jours avant Noël quand nous allons, ensemble, divertir les patients avec des chants de Noël.

Nous payons aussi l'abonnement à l'"Ideal Magazine" pour les patients.

Pour rendre nos réunions plus intéressantes, nous avons un tirage d'un petit prix.

On sert aussi une tasse de café et quelques biscuits après la réunion.

Le 10 octobre, les Révérendes Soeurs de l'hôpital ont eu un bingo pour les membres des Dames Auxiliaires, à la résidence des gardes-malades. Nous avons toutes aimé cette veillée et désirons remercier les bonnes Soeurs.

La REDACTRICE.

Mariage Deslauriers-Barnett

Le samedi 25 novembre, le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., bénissait le mariage de M. Claude Deslauriers à Mlle Margaret Barnett. Les garçons et filles d'honneur étaient MM. Gustave Deslauriers et Gorden Mahood et Mlle Eleanor Anderson et Mme John Donald.

Puisse Dieu bénir cette union et combler de bonheur ce jeune couple.

Shower

Le vendredi 24 novembre, Mmes L. Deleau et O. Dufault organisèrent un s h o w e r en l'honneur de Mlle Lucille Lépine, dont le mariage aura lieu le 2 décembre prochain. Une cinquantaine de dames étaient présentes. On présenta à l'héroine du jour une polisseuse à plancher, et un goûter fut servi.

Elie

Voyage de noces

M. et Mme Charles Girard, d'Elie, Man., firent leur voyage de noces en Floride. Ils se rendirent chez M. et Mme David Trottier, de Plant City, Floride.

Après avoir visité les endroits les plus intéressants, tels que Miami, Key West, Cypress Gardens, Weekie Wocher et Fierra Verdi, les mariés revinrent au Manitoba, où ils demeurent présentement à St-Vital.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

CARNET DE
l'Institut Collégial Saint-Joseph

Une ancienne élève

Le mercredi 15 novembre, une des nôtres quittait sa famille et son pays pour un champ d'apostolat en Chine, pour Hong Kong. C'était Claire Chénier, dite Soeur Maria-Goretti, des Soeurs de Notre-Dame des Anges.

Depuis l'âge de cinq ans, Claire rêvait de devenir soeur missionnaire. Pendant ses douze années passées à l'Institut Collégial St-Joseph, ses dévouées maitresses lui aidèrent à réaliser son rêve.

Le 15 septembre 1959, elle fit profession et commença ses études à l'Ecole Normale de Montréal où elle passa ses examens avec honneur. Puis, elle commença un stage d'enseignement. Et, après cinq ans de vie religieuse, ce fut un grand jour lorsque, le 2 juillet dernier, elle prononça ses voeux perpétuels qui la vouaient pour toujours au service du divin Maître. Elle annonçait ainsi au monde sa décision irrévocable.

Claire ne connait pas encore ce qui l'attend dans ce vaste pays où il y a beaucoup de souffrances, mais puisqu'elle le fait pour Dieu, elle se croit capable de rencontrer toutes les difficultés et tous les dangers. Nous, non plus, ne connaissons pas la destinée de Soeur Ste-Maria-Goretti, mais les meilleurs souhaits de bonheur et de succès apostoliques de la part de sa famille et de son Alma Mater l'accompagneront.

La Relève

Voilà déjà plusieurs semaines que le programme français est transformé en rigide interrogatoire:

— Céty là qu'a ouache?
— As-tu estampé tes lettres?
— Aimes-tu la peppermine?

C'est à qui corrigerait le plus parfaitement ce langage argotique.

Le 20 novembre, il y eut une élimination dans chaque classe. En voici le résultat:

Gagnantes des classes

Grade XII, no 24: Rose-Marie Soulodre; no 16: Jacqueline Tytgat.

Grade XI, no 23: Denise Chaput; no 15: Alice Desmarais.

Grade X, no 21: Claudette L'Heureux; nos 17 et 18: Jeanne Turenne.

Grade IX, no 19: Lorraine Chaput; no 13: Rose-Marie Lansard; no 8: Lorraine Guénette.

Grade VIII, no 14: Paulette Lebleu; no 4: Rose-Marie Loiselle.

Grade VII, no 12: Nicole Painchaud; no 5: Diane Kirouac.

Le 22 novembre, toutes les classes se sont assemblées dans la salle académique pour le combat décisif! Quelle lutte acharnée! Enfin, la fatigue, la chaleur, la distraction, éliminent petit à petit les "lutteuses" et le combat cesse "faute de combattants". Nos chaleureuses félicitations, chère Paulette Lebleu! Veuille croire que nos voeux et nos prières t'accompagneront jusqu'à l'épreuve finale.

Film éducationnel

Le vendredi 17 novembre, un de nos bons amis de toujours, M. Gibson, de la Compagnie Underwood, nous déroula un film: "The Perfect Secretary". Une jeune fille a obtenu une position chez un industriel important de la ville, et la veille d'entrer en fonction, elle rêve à toutes les impasses où son inexpérience peut la jeter. Heureusement, ce n'est qu'un rêve. Le film continue alors sous un autre jour, et c'est une sténographe idéale que nous suivons au cours d'une journée dans un bureau moderne. C'était une expérience intéressante et surtout très instructive.

Jeunesses Musicales

Il est très intéressant de constater que le nombre de nos "anciennes" qui s'enregistrent membres de la J.M.C. augmente sensiblement d'un concert à l'autre.

L'heureux choix des artistes, la variété de leurs talents contribuent évidemment au succès de ces veillées musicales.

La voix si chaude, si souple, si sympathique de M. John Boyden, charma nécessairement l'auditoire du 20 novembre, à l'Institut Collégial St-Joseph. Sa connaissance parfaite de plusieurs langues étrangères émerveilla les membres de J.M.C. et leur permit de goûter plus spécialement chacune de ses pièces. Somme toute, ce fut un véritable régal.

Caisse scolaire

Chères élèves,

Je suis heureuse de vous faire part d'une bonne nouvelle! "A date, notre Caisse Scolaire compte $1,148.32".

Je félicite sincèrement toutes celles qui ont déposé régulièrement, et celles qui ont tenu leur promesse de concours "Budget".

Mes compliments aussi, à nos officières qui ont si bien accompli leurs charges respectives.

J'espère que jusqu'à la fin de l'année le succès de la caisse ira toujours croissant.

Jacqueline TYTGAT,
présidente.

N.-D.-de-Lourdes

Partie de cartes

Le dimanche 19 novembre avait lieu à la salle paroissiale une partie de cartes organisée par les dames de la paroisse, au profit de la bibliothèque. Ce fut un réel succès.

Le 1er prix des dames fut gagné par Mme Lucie Boisvert, le 2e par Mlle M.-A. Bazinet, et celui de consolation par Mme Pierre Dacquay. Le 1er prix des hommes alla à M. Camille Muller, le 2e à M. Constant Danais, et celui de consolation à M. Rhéal Avanthay. Le prix d'entrée alla à Mlle Marielle Delaquis. Il y eut aussi de nombreux prix de bingo remportés par les suivants: Annette Augert, Mme Omer Gour, Claudette Bosc, M. A. Bazinet, Gabriel D u r a n d, Jocelyne Delaquis, Mme Paul Dansereau, R h é a l Avanthay, Jules Roch et Mme Gabriel Durand. Le gagnant d'une boite-surprise fut Robert Roch.

Pour agrémenter la soirée, il y eut quelques morceaux d'accordéon exécutés par Mlles Jacqueline Delaquis et Carole Le-Néal, ainsi que quelques chants par les écoliers, sous la direction de M. Boulanger.

Un succulent goûter fut servi par les dames pour terminer la soirée.

Powerview

Assemblée mensuelle

Le 12 novembre, les membres de l'exécutif de l'Association d'Education ont tenu leur assemblée mensuelle dans le gymnase de l'Institut Collégial de Powerview. Les membres des commissions scolaires et le personnel enseignant de St-Georges et Powerview étaient présents.

Après le souper préparé par les Dames Auxiliaires et servi dans la salle de la bibliothèque, il y eut collation des diplômes de f r a n ç a i s aux élèves de Powerview, suivie de quelques chants rendus par les élèves des deux écoles.

Merci sincère aux membres de l'Association pour leur aimable visite.

Çà et là

Les paroissiens de Notre-Dame-du-Laus viennent de terminer une retraite paroissiale de quatre jours, prêchée par M. l'abbé Charles Empson, curé de la paroisse St-Gérard d'Elmwood. Grand merci au prédicateur. Tous essaieront de suivre ses bons conseils.

Depuis quelques jours, on est assourdi par le bruit des machines destinées à la construction de chemins, et toutes les maisons en vibrent. Ça passera et on aura enfin un bon chemin, moins poussiéreux que les années précédentes; du moins, c'est ce que tous espèrent.

Laurier

Congrès

MM. Louis et Léon Saquet et Jacques Péloquin se rendaient, cette semaine, à Winnipeg et St-Boniface pour assister au congrès des commissaires d'école.

Baptêmes

Le 30 août: Pierre-Léonard-Joseph, fils de Pierre Desjardins et de Lucie Bourdin. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Bourdin.

Le 10 septembre: Cynthia-Louise-Marie, fille de John Bendell et de Thérèse Jeannotte. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Jeannotte.

Le 17 septembre: Muriel-Marie, fille d'Alexandre Delaurier et de Cécile Bouchard. Parrain et marraine, Ovide et Luce Delaurier.

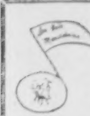
Le 13 octobre: Jo-Anne-Jacqueline-Priscille, fille de René Divers et de Cécile Lecompte. Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Dupré.

Le 15 octobre, Lucie-Yvette-Marie, fille d'Alphonse Verley et de Rosanna Assailly. Parrain et marraine, Réginald et Della Verley.

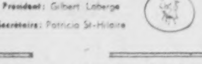
Le 26 novembre: Valérie-Angèle-Marie, fille d'Omer Guigan et de Thérèse Delaurier. Parrain et marraine, Francis et Angèle Delaurier.

Partie de cartes

Le dimanche soir 3 décembre aura lieu à Laurier une soirée de cartes et de paniers au profit de la salle paroissiale.



LES GAIS MANITOBAINS



Président: Gilbert Laberge

Secrétaire: Patricia St-Hilaire

Chers amis,

Il me fait plaisir de vous faire part de quelques-unes de nos dernières activités.

Le samedi 18 novembre, les garçons se sont fait servir (comme si c'était hors de l'ordinaire)! C'était la "Sadie Hawkins". Les demoiselles avaient enfin l'occasion de demander à "ce certain monsieur, qui semble ignorer son existence", s'il lui ferait le plaisir de sa compagnie.

Les Gais Manitobains de St-Boniface se sont réunis au Club St-Michel pour fêter cet événement annuel. Le décor: les corsages des garçons. Nous avons pu constater par leur variété et leur dimension, que les filles y avaient mis beaucoup de travail. Un concours de beauté prouva que Roland avait les jambes les plus blanches, Ronald L., les plus poilus et Hubert, les plus féminines. Nous avons aussi eu la chance de voir notre programme sur une télévision portative. La veillée se déroula dans une ambiance familiale. Tous les participants se sont bien amusés; surtout Hubert, qui reçut un autre canard pour sa collection.

Le lendemain, dimanche, les mêmes jeunes prouvaient qu'ils pouvaient être aussi très sérieux. C'était l'occasion de notre déjeuner-communion. Après un rapport du directeur et du meneur, M. l'abbé R. Prescott, aumônier, nous adressa la parole. Malgré qu'il fut interrompu quelquefois par des jets de lumière, sa causerie fut très intéressante. Il conduisit ensuite une discussion très animée avec les membres divisés en petits groupes. Les sujets de discussion étaient:

1. Comment l'organisation des Gais Manitobains peut-elle compléter la formation sociale de ses membres?

2. Enumérez quelques vertus que vous pouvez vivre ou pratiquer comme membre des Gais Manitobains. Combien aident à votre formation sociale?

3. Au point de vue social, qu'elles sont les "choses" que vous aimez chez les Gais Manitobains? . . . les choses que vous n'aimez pas?

4. Votre participation aux réunions et veillées est-elle active? Oui? . . . Non? . . . Pourquoi?

Vous pouvez croire qu'un tel questionnaire a causé une discussion animée. Heureusement qu'au numéro trois, les "choses" que nous aimons sont plus nombreuses que les choses que nous n'aimons pas. Il ne faut pas oublier de mentionner, cependant, qu'une des "choses" que nous n'aimons pas: les cheveux en brosse du président.

Nous voulons remercier M. l'abbé Prescott pour nous avoir préparé un si bon questionnaire. Il ne faut pas oublier non plus, Thérèse, Denise, Gilbert et Ovide qui se sont rendus à la messe de 7 h. 30 afin de préparer notre déjeuner. Merci bien, c'était délicieux.

Le dimanche soir 19 novembre, nos quatre couples fidèles se rendirent au poste de télévision CJAY pour filmer le programme du 2 décembre. Ce programme promet d'être intéressant. Nous espérons donc que vous nous prêterez l'oeil et l'oreille.

Patricia ST-HILAIRE, secrétaire.

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Benoit Labelle (Melda Fleury) à l'occasion de la naissance d'un fils, né le 25 novembre à l'hôpital de Ste-Rose.

On souhaite un prompt rétablissement à Mlle B. Langlois patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le samedi 25 novembre; à la petite Darlene Verhaeghe, qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose du 20 au 24 novembre; au jeune Lucien Denis, qui s'est fait enlevé les amygdales, et à la petite Patsy Berthelette, qui fut hospitalisée quelques jours à Ste-Rose.

MM. et Mmes Laurent Ramsay, de St-Boniface, et L. Lapointe, de Laurier, étaient en visite chez M. et Mme A. Desjardins, le dimanche 19 novembre.

M. et Mme H. Lagarde, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme J. Peeters, durant la fin de semaine du 24 novembre.

M. Paul Pelletier s'est rendu à Chicago pour affaires, la semaine dernière.

M. et Mme Lévis Pinette et leur fils, de Ste-Rose, rendaient visite à M. et Mme André Pinette, dimanche dernier.

M. et Mme Charlie Berthelette, accompagnés de MM. Jerry et René Berthelette, de St-Adolphe, étaient en visite chez MM. Elsime et Lucien Soucy.

M. Aimé Corbel, ayant passé une semaine chez M. et Mme L. Soucy, à Portia, Man., est revenu dimanche dernier.

Félicitations et meilleurs voeux de santé et de bonheur à M. et Mme Arthur Desjardins, père, à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage le 26 novembre. Ils ont eut la visite de leurs enfants de Laurier et de Ste-Amélie, dimanche après-midi et durant la veillée. Tous leurs parents et amis leur souhaitent de vivre encore longtemps parmi eux.

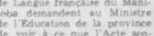
Mme Lucien Archambault fut choisie par M. G. Arnal pour se rendre à l'hôtel de Ste-Rose, le mardi 28 novembre, afin de discuter de différents cours.

Aubigny

A la loterie au profit de l'Action Catholique, le 1er prix, "un bijou", fut gagné par Mlle Jacob Verrier. Rhéal Robert fut l'heureux gagnant de la statue musicale de la Vierge.

M. et Mme J.-Paul Berthelette viennent de s'acheter une propriété au village pour en faire leur demeure permanente.

Résolutions et voeux du congrès des commissaires



Résolution présentée par le Commission scolaire du Précieux-Sang

Attendu que:
le problème financier des écoles paroissiales du Manitoba doit intéresser tous les catholiques et particulièrement les commissaires catholiques de la province, et

Attendu que:
rien n'a encore été fait pour mettre en vigueur les recommandations de la Commission royale McFarlane en faveur des écoles paroissiales de cette province, et

Attendu que:
les enfants catholiques de cette province ont le droit de recevoir les mêmes avantages au point de vue éducationnel que les enfants qui fréquentent les écoles publiques sans que les parents aient à payer une double taxe et à payer eux-mêmes les livres de classe, et

Attendu que:
les paroisses ne peuvent plus porter le fardeau énorme que leur impose l'école paroissiale en raison du droit que les parents ont de fournir à leurs enfants une éducation conforme à leurs croyances religieuses et à leurs convictions nationales;

Qu'il soit résolu:
que l'Association des Commissaires de Langue française du Manitoba ne se contente pas à ce congrès d'adopter un vote de sympathie à l'égard des paroisses qui soutiennent à leurs propres frais des écoles paroissiales, mais qu'elle continue, dans un esprit de solidarité fraternelle, à faire une pression énergique et persévérante auprès des autorités manitobaines afin d'obtenir au plus tôt l'aide financière nécessaire au maintien et au bon fonctionnement des écoles paroissiales de cette province.

* * *

Résolution présentée par la Commission scolaire de Ste-Agathe

Attendu que:
la Commission royale McFarlane a recommandé que la demi-heure d'instruction religieuse soit placée à n'importe quelle heure de la journée scolaire, et

Attendu que:
cette recommandation a été faite afin de permettre l'emploi de spécialistes dans l'enseignement de la religion;

Qu'il soit résolu:
que les Commissaires d'Ecoles de Langue française du Manitoba demandent au Ministre de l'Education de la province de voir à ce que l'Acte scolaire soit amendé afin de permettre l'enseignement de la religion à n'importe quelle heure de la journée.

* * *

Voeux du Congrès

1) Que l'Association des Commissaires de Langue française du Manitoba encourage le plus grand nombre possible de ses instituteurs et institutrices à suivre les cours d'été qui se donnent chaque année au Collège de Saint-Boniface.

2) Que les commissaires des divisions scolaires étudient avec les inspecteurs et les visiteurs d'écoles la possibilité d'introduire graduellement l'enseignement des éléments de la langue latine dans les classes des écoles secondaires afin que dans quelques années les élèves désirant obtenir leur baccalauréat puissent s'inscrire au cours universitaire du Collège de St-Boniface après avoir terminé leur grade XI ou XII.

3) Que l'Association des Commissaires d'écoles de Langue française du Manitoba exprime sa reconnaissance:

1o) A l'association nationale des Commissaires d'écoles de langue française du Canada qui a contribué si généreusement, de concert avec les commissions de nos divisions scolaires du Manitoba, aux frais de voyage de six délégués qui ont représenté le Manitoba au grand congrès général tenu à Ottawa au mois de juin dernier.

2o) A la direction de l'hôtel Marlborough qui a gracieusement mis un de ses salons à notre disposition pour la tenue de notre assemblée annuelle, lundi soir, le 27 novembre.

3o) A la Commission scolaire de St-Boniface qui a assumé les frais de location de cette salle où se tient, ce soir, 29 novembre, la réception que votre exécutif offre, au nom de l'Association, à ses distingués visiteurs et aux délégués officiels des Commissions scolaires représentées à ce congrès.

Windsor, Ontario

M. A. Jeannotte, ancien paroissien de Ste-Rose-du-Lac, est décédé

WINDSOR — Le mardi 21 novembre est décédé à l'âge de 56 ans, après quelques heures de maladie seulement, M. Alexandre Jeannotte, de 3553, rue Barrymore, Windsor, Ont.

Les funérailles eurent lieu le samedi 25 novembre en l'église du Très Saint Sacrement, au milieu d'un grand concours de parents et amis venus de différentes paroisses, entre autres, Ste-Amélie et Ste-Rose-du-Lac, Man., de Toronto et Dryden, Ont., et de Detroit, Michigan.

Les porteurs étaient des amis du défunt, MM. Lucien Lecot, Frank Décost, Ernest Reimneitz, Gordon Ouellette, Fernand et Jean-Emile Rochon.

M. Jeannotte naquit à Ste-Rose-du-Lac, Man., en 1904, où il passait toute sa jeunesse, fréquentant l'école du village. Devenu orphelin de père et de mère lorsqu'il n'avait que 13 ans, il dut quitter l'école pour trouver de l'emploi dans différents genres de commerces du village.

En 1930, il épousait Mlle Marie-Louise Hamelin, de la même paroisse. De cette union naquirent cinq enfants.

C'est en 1942 que M. et Mme Jeannotte et leur famille quittaient leur paroisse natale pour venir demeurer à Windsor, où M. Jeannotte fut d'abord employé à l'usine Ford Motors pendant 15 ans, puis ensuite chez "Reade Photographer" jusqu'au moment de sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Georges et David; trois filles, Blandine (Mme L. Garvey), Laure (Mme Glenn Holland) et Paula, tous de cette ville; deux petits-enfants; trois soeurs, Mme Pierre Dumas, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, Mme Eugène Nault, de Ste-Amélie, et Mme Magnus Christianson, de New Westminster, C.-B., ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. Jeannotte était membre de la société "Holy Name" et aussi bien connu dans différentes activités de la paroisse.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Jeannotte et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou tributs floraux ou de toute autre façon à l'occasion de leur deuil récent.

Ste-Agathe

Çà et là

Le lundi 20 novembre, Mme Rosa Dorge revenait très enchantée de son voyage en avion dans l'Est, à l'occasion d'un grand honneur conféré à son frère, M. le Dr Hector Joyal, de Hallyberry, Ont., le 29 octobre, dans la cathédrale de Timmins, Ont., à une cérémonie des plus grandioses présidée par Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué du Pape. M. le Dr H. Joyal recevait la décoration de Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand en reconnaissance de sa grande générosité envers toutes les bonnes causes. M. le Dr H. Joyal emmena sa soeur visiter ses enfants d'Ottawa et de Montréal et leur frère, le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., retiré à Ste-Agathe-des-Monts. Avant son retour, Mme Dorge visita son autre frère, M. le Dr Ildor Joyal, de North Bay, Ont.

Les dames de la paroisse organisent un grand bingo pour le dimanche soir 3 décembre. Tous sont invités à venir tenter leur chance. D'autres attractions attendent ceux qui répondront à l'invitation.

Bon retour à la santé à M. Richard Nolette, patient à l'hôpital de Morris.

Qui cherche un ami sans défaut ne trouvera jamais d'ami.
PROVERBE TURC.

La photo ci-dessus fut prise à la fin de la réunion de l'Amicale du Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., le dimanche 26 novembre dernier. A moins d'une mention contraire, les fonctions mentionnées sont celles du nouvel exécutif. Première rangée, de gauche à droite: le R. P. J.-B. Méthé, représentant du Collège, M. Paul Marchand, président de l'A.C.F.C. de Gravelbourg, Mme Marchand, M. Jean Stringer, un des directeurs, M. l'abbé D. Dugas, conseiller, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., vice-président d'honneur, le T. R. P. Henri Légaré, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa et vice-président d'honneur, M. Pierre Lafrance, aviseur, président sortant de charge, le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur du Collège, M. le Dr Raymond Piché, nouveau président, le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur du scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, M. Aristide Fournier, de Ferland, Mme Conrad Piché, conseillère, M. Conrad Piché, et le R. P. W. Piédalue, O.M.I., représentant du Collège.

Ailleurs dans la photo on remarque M. Dumont Lepage, vice-président, le R. P. Gérard Nogue, O.M.I., secrétaire, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., représentant du Collège, M. Charles Fournier, M. Lucien L'Heureux, M. le Dr Rosario Morin et M. l'abbé Adrien Chabot, tous directeurs, M. Rolland Pinsonneault, vice-président pour le diocèse de Gravelbourg, et Me Léon Lamontagne, vice-président pour Prince-Albert. Etaient absents: LL. EE. NN. SS. M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, et Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, présidents d'honneur, le R. P. P.-E. Tétrault, O.M.I., trésorier, M. l'abbé Roger Ducharme et Me Allyre Sirois, conseillers, M. Marcel Mondor, M. Gérard Tourigny et M. le Dr J.-M. Morin, directeurs, les représentants des diocèses de Regina, Saskatoon, St-Boniface, Ottawa, Montréal, Québec et Vancouver, respectivement MM. Jérôme Béchard, Raymond Marcotte, Antonin Duhamel, Laurent Isabelle, Dr Louis St-Arnaud, Jacques Gravel et Dr Roger Beaudoing.

St-Adolphe

Bingo

Le vendredi 24 novembre avait lieu le grand bingo de dindes organisé par la Chambre de Commerce de St-Adolphe. Il y eut une nombreuse assistance et plusieurs sont retournés chez eux avec une et même deux dindes.

Merci à tous ceux qui sont venus encourager les organisateurs, en particulier les gens venus des paroisses environnantes.

Saint-Labre

Baptême

Le 19 novembre: Jean-Joseph, fils de Joseph Adam et de Berthe Gauthier, né le 13 novembre à l'hôpital général de St-Boniface. Parrain et marraine, Alfred et Mona Adam, frère et soeur de l'enfant.

Çà et là

Les paroissiens de St-Labre offrent à M. Maurice Deiderich, de Woodridge, leurs plus sincères condoléances à l'occasion du décès de son épouse, née Rosalie Brasseur. La défunte, autrefois de St-Labre, fut inhumée dans le cimetière de St-Labre.

M. et Mme Louis Larteau, de Sioux Lookout, Ont., ont rendu visite à Mme R. André.

Bon voyage à M. et Mme Robert Gérardy, MM. Roland Poiron, Norbert et Rosaire Grenier, ainsi qu'à Mlle Annette Gérardy, partis à Nanaimo, C.-B., où ils assisteront au mariage de Mlle Angéline Gérardy à M. Marcien Poiron, de Nanaimo, C.-B., le 2 décembre.

Complet rétablissement à Mme Marcel Dubois qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Steinbach.

Lorette

Assemblée de l'A.P.M.

La réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres du 17 novembre débuta par la prière suivie de la lecture du procès verbal par la secrétaire, Mme T. Grégoire, et lecture du rapport annuel par la présidente, Mme R. Therrien. Elle remercia Mme Grégoire qui s'est dévouée comme secrétaire depuis deux ans. Des remerciements furent présentés aussi à la Rév. Sr C. Farmer, ex-principale de l'école secondaire, pour son dévouement dans l'A.P.M. depuis plusieurs années.

Vint ensuite la présentation de trois personnes qui commencèrent la discussion du sujet qui sera traité aux prochaines réunions: "La famille et les loisirs". M. Joseph Cournoyer, représentant les adultes, donna, d'après les informations reçues de quelques parents, ce qu'ils pensent des jeunes. Mlle Monique Fisette, de la 12e année, représentante des jeunes, prit leur défense en citant ce que les jeunes pensent des parents. M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, était l'animateur. Ils ont rempli leur rôle d'une manière si élégante qu'aucune parole n'aurait pu mieux exprimer leurs sentiments envers les idées des parents et de leurs enfants.

Il y eut ensuite 10 minutes pour permettre aux gens de poser des questions et d'exprimer leurs idées sur ce qu'ils avaient entendus. C'était une discussion amusante et très intéressante.

Un forum suivit où parents, jeunes et institutrices, groupés en équipes, étudièrent ensemble pour mieux comprendre de quoi il s'agit.

M. l'abbé Bouchard leur fit voir ensuite l'importance des quatre réunions qui suivront sur "La famille et les loisirs" et les encouragea à y assister nombreux, car, dit-il, "La différence d'opinions qui existe entre parents et jeunes dépend du changement subit de tout ce qui peut attirer les jeunes sans que les parents y soient préparés, et après ces réunions il y aura meilleure compréhension et plus d'attachement entre parents et enfants".

M. Jean-B. Grégoire remercia et félicita les trois personnes qui ont bien voulu les entretenir sur un sujet si important. Le tout se termina par un goûter.

Va-et-vient

M. et Mme Alexandre Bohémier, de Montréal, étaient de passage à Lorette, où ils ont visité leurs enfants, Denis, Gaston, Cyprien et Mme R. Raynaud. Ils se rendront à Vancouver pour visiter leurs autres enfants et pour y passer l'hiver.

St-Lazare

Association athlétique

Les membres de l'exécutif de l'Association Athlétique se réunissaient le dimanche 26 novembre. On commença par l'élection qui donna les résultats suivants: M. Eugène Fouillard, élu vice-président, M. Armand Guénette, secrétaire, et M. Paul-Emile Fouillard, trésorier.

Plus de 30 personnes avaient fait leur demande d'admission pour la nouvelle année et toutes furent admises par l'exécutif. Les autres qui désirent devenir membres n'ont qu'à se rendre au bureau de M. Guénette ou de M. Emile Fouillard pour remplir les formules de demande nécessaires.

Il fut décidé que la crèche qui, l'an dernier, faisait la belle décoration de la rue principale durant le temps de Noël, serait reconstruite cette année au même endroit.

Aussi, comme l'an dernier, les enfants du village seront fêtés autour du grand arbre de Noël, le dimanche 17 décembre.

Hockey

La première pratique de hockey de la saison avait lieu le mercredi 29 novembre. La glace était déjà très bonne pour l'occasion et sur tous rapports on ne manquera pas de voir du bon gouret cette année.

Théâtre

La première présentation de théâtre, sous la direction de M. Armand Guénette, aura lieu le dimanche 17 décembre à la salle paroissiale. Il est à espérer que tous viendront encourager ceux qui donnent leur temps pour cette bonne cause.

Letellier

Assemblée de l'A.P.M.

Les intérêts communs des deux paroisses de St-Joseph et de Letellier occasionnèrent une agréable réunion de l'Association de Parents et Maîtres à la salle de Letellier le mardi 21 novembre. Malgré les mauvaises routes, l'assistance se fit assez nombreuse.

Pour l'occasion, un conférencier bien connu en la personne de M. Georges Laberge, de St-Boniface, risqua le trajet de 60 milles pour se rendre à cette assemblée. Son allocution, précédée d'un excellent film "Les 13 à 15", intéressa vivement tout l'auditoire.

On en conclut que l'adolescent a besoin qu'on se soucie de lui et de ses intérêts, qu'on sache le comprendre à cet âge surtout où il ne se comprend pas lui-même.

Espérons que le geste inauguré en cette soirée de réunir les deux paroisses pour le bien commun se répétera à l'occasion.

Avis

N'oubliez pas les parties de cartes à St-Joseph et les bingos à Letellier.

Concours d'expressions

Le dimanche 26 novembre, un grand nombre de gens se rendirent à St-Jean-Baptiste pour assister au concours d'expressions françaises de la Relève. Mlle Armande Leclair, de la septième année, représentait l'école de Letellier et mérite certainement des félicitations. Même si elle ne remporta pas la victoire, elle fit honneur à sa paroisse, à son école et spécialement à sa maîtresse.

Va-et-vient

M. Pierre Jutras, de Prince-Albert, visitait sa soeur, Mme Alban Gallant, en route pour la Saskatchewan après avoir assisté à une série de conférences à Kingston, Ont. Il visita ses tantes et rencontra presque tous ses cousins.

1,191 étudiants catholiques à l'Université de Saskatchewan

SASKATOON — Cette année, il y a 1,191 étudiants catholiques à l'Université de Saskatchewan. Les Pères Basiliens s'occupent des besoins spirituels de ces étudiants en même temps que de leur vie académique. On y jouit de la messe quotidienne, de classes d'instruction religieuse, de retraite annuelle, de la constante possibilité de visiter le St Sacrement et de se tenir en contact avec les Pères du collège.

Voici un relevé numérique des élèves catholiques de l'Université de Saskatchewan pour l'année 1961-62: Collège St. Thomas (arts et sciences), 440; Collège d'Agriculture, 42; Collège d'Education, 190; Collège de Génie, 233; Collège des Gradués, 18; Collège des Sciences domestiques, 7; Collège de Droit, 31; Collège de Médecine, 15; Ecole d'Infirmières, 30; Infirmières du Programme C.T.P., 42; Collège de Pharmacie, 46; Ecole d'Education physique, 8; Ecole d'Agriculture, 17.

Il y a 102 étudiants qui prennent un cours par correspondance en psychologie générale, et 190 étudiants catholiques inscrits au collège des Instituteurs de Saskatoon. Ils ont des fonctions religieuses et sociales au Collège St. Thomas More.

Saint-Front

Le dimanche 19 novembre avait lieu l'ouverture des Quarante-Heures dans la paroisse; les cérémonies se sont continuées lundi et mardi. Un bon nombre de paroissiens ont suivi ces exercices de dévotion.

Le R. P. Van Vynckt, accompagné de trois religieuses de l'hôpital de Tisdale, a fait une courte visite au R. P. G. Massé, curé, et a admiré l'intérieur de l'église.

M. et Mme Rosaire Bussière, de Vonda, étaient en visite chez leur frère, M. Maurice Bussière, et sa famille, le dimanche 19 novembre.

Mlle Diane Plamondon, garde-malade à l'hôpital de Saskatoon, était en congé chez ses parents, M. et Mme L.-J. Plamondon.

MM. et Mmes H. Vaillancourt et E. Moisan et Mme B. Moisan sont allés visiter M. et Mme A. Régie et leur famille, à Watson, récemment.

M. Louis Dubé, de St-Brieux, était en visite chez M. F.-X. Bouchard, dimanche dernier.

M. Jos. Picton, employé au camp militaire de Dundurn, Sask., a passé la fin de semaine chez son oncle, M. A.-J. Picton.

Vawn

Accident

Un accident est survenu le lundi 20 novembre sur la ferme de M. Bill Weber lorsque ce dernier, aidé de M. Robert Dion, creusait une tranchée pour des tuyaux d'égout, quand la terre s'est éboulée sur ceux. M. Dion n'étant que partiellement couvert a pu en sortir pour appeler de l'aide, et en peu de temps, une trentaine de personnes étaient là.

Malgré tout, près d'une heure s'écoula avant que M. Weber, qui était complètement enterré dans cette tranchée de 16 pieds de profondeur, put en sortir. Le médecin lui a donné les soins nécessaires et, à part une jambe meurtrie, il se porte assez bien.

Correction

Au lieu de M. Raymond Ste-Marie qui accompagnait les religieuses à Prince-Albert, c'était M. Raymond Latendresse.

Çà et là

M. L. Weber a fait un voyage d'affaires à Vègreville et a visité ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Paul Jullion.

M. Dave Weber s'est fait une entaille à la main avec une scie mécanique; le médecin d'Edam a dû lui faire six points de suture.

Mmes P. L'Heureux, Gélinas et Higgins, membres de la Ligue Féminine Catholique, ont fait la visite mensuelle à l'hôpital Saskatchewan à North Battleford, le jeudi 23 novembre.

Mlle Céline Bondreau a visité M. et Mme Raymond McCaffrey à Edam, le samedi 25 novembre.

Réception de Croisillons à Ponteix

Impressionnante réception

Une impressionnante réception de Croisillons, de Croisés et d'Apôtres eut lieu en l'église Notre-Dame d'Auvergne à Ponteix, le 12 novembre. Vingt-quatre enfants furent reçus Croisillons, 28 Croisés et sept Apôtres. Sept Apôtres chefs renouvelèrent leur promesse. Ce groupe compte 83 enfants.

Mariage Tourigny-Perrault

Le samedi 11 novembre, en l'église de Ponteix, à 4 h. p.m., eut lieu une belle cérémonie nuptiale. Mlle Jeanne Perrault, fille de Mme Aurore Perrault, unissait sa destinée à celle de M. Paul Tourigny, fils de M. et Mme Emile Tourigny. Mgr G. Couture, P.D., V.G., officiait, et André Perrault et Denis Tourigny servaient au choeur.

La mariée fit son entrée au bras de son frère, M. Aurèle Perrault. Elle était revêtue d'une longue robe d'organza sur taffeta blanc recouverte de dentelle et avec perles à l'encolure. Son voile trois-quarts était retenu par un diadème de perles et de paillettes. Son bouquet était composé de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Lise Tourigny et Yolande Paradis portaient des robes d'organza de couleur abricot. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs. MM. Gilbert Vallée et Victor Perrault étaient garçons d'honneur. MM. Raymond Tourigny et Jean-Marie Perrault, agissaient comme huissiers. M. Olier Bédard touchait l'orgue et le chant fut rendu par trois dames de la chorale.

Il y eut réception en la salle paroissiale artistiquement décorée pour la circonstance. Un souper exquis fut servi à 350 parents et amis. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, proposa le toast à la mariée. M. Orian Tourigny était maître de cérémonies. Le programme récréatif comprenait chants, musique et danses.

Pour le voyage de noces au Montana, à Regina et à Moose Jaw, la mariée portait une robe deux pièces en bengaline champagne, avec jaquette de fourrure et accessoires champagne.

Mariage Cloutier-Lavallée

Le 30 octobre, en l'église St-Joseph de Frenchville, M. l'abbé M. Pavlu bénissait le mariage de Mlle Laurette Lavallée, fille de M. et Mme Joseph Lavallée, de Frenchville, à M. Gaston Cloutier, fils de M. et Mme Benoit Cloutier, de Ponteix.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe en tulle de nylon avec volants en nylon et dentelle et corsage recouvert de dentelle. Son voile était retenu par un diadème de paillettes et de perles. Son bouquet était de roses rouges.

Les filles d'honneur étaient Mlles Fay Lavallée et Ynez June, d'Edmonton. Mlle Lavallée portait une robe courte de nylon bleu pâle et bandeau en tulle garni de plumes bleues, tandis que Mlle June revêtait une robe courte de nylon jaune avec bandeau de tulle et nylon jaunes. Leurs bouquets se composaient de roses mauves et jaunes, respectivement.

Les garçons d'honneur étaient MM. Lionel Duclos et André Cloutier. MM. Guy et André Schelle agissaient comme huissiers.

La réception eut lieu dans la salle paroisssiale décorée de fleurs et cloches blanches et roses. Le maitre de cérémonies était M. Lionel Ruest. Le toast à la mariée fut proposé par M. l'abbé M. Pavlu. Une soirée dansante eut lieu à Cadillac.

Pour le voyage de noces à Great Falls, Montana, la mariée portait une robe en laine blanche, un manteau en laine beige et accessoires bruns.

M. et Mme Georges Lorenz, M. et Mme Roger Paradis et leurs deux filles, ainsi que M. André Cloutier, de Calgary, et Mme René Forget, de Saskatoon, ont assisté au mariage de M. Gaston Cloutier, à Frenchville.

Baptêmes

Le 26 novembre: Raymond-Roger-Joseph, fils de M. et Mme Roland Bessette. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Pittet, de Gravelbourg.

Le 26 novembre: Lise-Odélie-Marie, fille de M. et Mme Aurèle Perrault. Parrain et marraine, M. et Mme Ubald Chevalier, remplacés par M. et Mme Henri Charel, de Ponteix.

Decès

M. Aimé Thibault, de Fairholme, autrefois de Ponteix, est décédé à l'hôpital de North Battleford, le 16 novembre. M. Thibault était le frère de Mme Ernest Sévigny.

Se sont rendus aux funérailles, le 20 novembre, MM. et Mmes Ernest Sévigny, Alcide Bonneville et Alfred Thibault, de Ponteix; M. et Mme Emile Lacelle et leur famille, de Cadillac, et M. et Mme Dave Scantland et leur famille, de Val Marie.

Va-et-vient

M. l'abbé G. Laprise, de Cadillac, était de passage à Ponteix, dimanche dernier.

M. et Mme Richard Bourlon et leur famille ont visité M. et Mme Lionel Hamonic, à Bjorkdale, Sask.

M. et Mme Paul Dumonceaux, de Port Reeve, étaient en visite chez leurs parents, dimanche dernier.

Mme Peter Kouri partait, par avion, de Regina, le mercredi 22 novembre, pour se rendre à Montréal, au chevet de son père.

M. Marc Kerviche est revenu d'un voyage de quelques semaines en France.

M. et Mme Emery Douville sont revenus d'un voyage à Ottawa, New York et autres endroits.

M. et Mme K. Erne (Rose-Anna Gauvin) et leur famille, de North Batttleford, ont passé la fin de semaine chez MM. et Mmes André Dubourt et Charles Gauvin. Mme Rose Gauvin est revenue avec eux.

M. Georges Charlebois, de Gravelbourg, a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. Emile St-Cyr suit un cours de garde-malade à Regina.

Mme R. Leduc, d'Assiniboia, accompagnée de ses enfants, Roland et Thérèse, a visité Mme Florida Leduc et sa famille, dimanche dernier.

M. Ronald St-Cyr, d'Assiniboia, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Emile St-Cyr.

Mme Ernest L'Heureux, de Falher, Alta, a passé quelques jours chez ses frères, MM. Albert et Alex. Provençal, et autres parents.

Mme André Dubourt a visité sa fille, Andrée, et sa famille, à Saskatoon.

M. et Mme Lucien Piché et leurs enfants, Patsy et Jim, ont visité leur fils et frère, Robert, étudiant à l'université.

Un incendie ravage l'intérieur de la nouvelle église de Bellegarde

BELLEGARDE — Vers 10 h. p.m. le dimanche 26 novembre, des flammes commencèrent à ravager l'intérieur de l'église de Bellegarde.

Des appels téléphoniques emmenèrent immédiatement un très grand nombre de personnes, mais la chaleur intense empêchait quiconque de pénétrer dans l'église afin de sauver le Saint Sacrement. Ce ne fut que lorsque les pompiers de Redvers et de Storthoaks arrivèrent sur les lieux que le tabernacle pût être transporté en sécurité.

Le feu, de cause inconnue, commença à l'arrière de l'autel et se répandit à travers l'église par une explosion, mais la fumée intense et les murs, construits de briques, empêchèrent les flammes de continuer entièrement leur destruction.

L'intérieur de l'église, surtout le sanctuaire, la sacristie et les vitraux, fut ravagé. Ce qui ne fut pas atteint par le feu fut noirci, les bancs, les fonts baptismaux, le nouvel orgue, les confessionaux, le chemin de la croix, les statues, les vêtements et linges d'église, la croix surmontant l'autel.

L'église, commencée à l'automne de 1958, était terminée pour Pâques 1959. La bénédiction avait eu lieu en l'été de la même année.

Grand merci aux pompiers de Redvers et de Storthoaks et à tous ceux qui aidèrent à combattre l'incendie.

Banquet

Le banquet suivant l'initiation des Chevaliers de Colomb eut lieu le dimanche soir 19 novembre dans la salle paroissiale. Les dames de la paroisse étaient en charge du souper.

Bingo

Un bingo aux dindes, organisé par les Dames de Ste-Anne, avait lieu le 24 novembre dans la salle paroissiale. Voici la liste des heureux gagnants: M. Gilles Perreaux et Mmes Alphonse George et David Poirier, chacun $5.00; M. Alain Bourgeois et Mme Antoine Roussel, $2.00 chacun; Mmes Lorne Veale et Emile George, la cagnotte de $15.00; M. Alex. Wolensky, le prix d'entrée, $5.00.

MM. Bill Curle, Bernard Petit, Joseph Poirier, Euclide Bourgeois, Guy Sylvestre, Denis Poirier et Lucien Wilvers, Mmes Lorne Veale, Lionel Paulhus, Emile George et Lucien Garnier et Mlle Léona Carrière gagnèrent une dinde chacun.

Çà et là

MM. et Mmes Eugène Monin et Albert George se sont rendus à Winnipeg pour quelque temps. Mme Francis Sylvestre, en visite chez ses enfants, les accompagnera à leur retour.

MM. et Mmes Vital Tinant et Norbert Martin ont passé quelques jours à Regina.

Prompt rétablissement a Mme Marcel Martine, patiente à l'hôpital de Regina.

M. André Sylvestre a passé quelques jours à Winnipeg, dernièrement.

Voeux perpétuels au cloitre du Précieux-Sang de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le 21 novembre, en la fête de la Présentation, Son Exc. Mgr L. Morin rehaussait de sa présence la touchante cérémonie de l'émission des voeux perpétuels d'une diocésaine et la rénovation de ces mêmes voeux par une jubilaire, à 9 h. a.m.

Son Excellence était accompagné de M. l'abbé A. Houle, curé de Domremy, oncle de l'heureuse élue, la Rév. Sr Marie-Angela (Sylvia Doucette), et du R. P. G. Ménard, O.M.I., curé de Leask, cousin de la Rév. Sr St-Michel-Archange, qui célébrait ses 25 ans de vie religieuse. M. l'abbé M. Leblanc, chancelier, agissait comme cérémoniaire et le jeune Paul Doucette, frère de la professe, était porte-crosse.

Après l'Evangile, Son Excellence développa devant l'assistance recueillie et impressionnée, la surnaturelle grandeur de la cérémonie dont elle était témoin et aussi l'importance primordiale pour tout le Corps Mystique . . . et le monde entier, d'une âme qui ne vit que pour Dieu. Il invita tous ceux présents à s'offrir eux-mêmes à l'Offertoire, à l'exemple de la Vierge de la Présentation et de la professe, chacun selon les exigences de son devoir d'état.

Afin de favoriser les parents venus de loin, le salut du Saint Sacrement fut devancé à 4 h. p.m. et précédé de la Consécration au Précieux-Sang, à laquelle tous étaient désireux de participer, portant sûrement en leur coeur les absents, alors qu'ils écoutaient: "Souffrez, Seigneur que nous unissions notre faible voix à la Voix puissante de votre Sang, et qu'avec elle nous demandions grâce et pardon, non seulement pour chacun de nous, mais encore pour chacun des membres de nos familles, tant vivants que trépassés, pour chacune des personnes qui se sont recommandées à nos prières, pour tous ceux qui nous sont chers et pour tant de pécheurs qui méprisent et foulent aux pieds le Sang versé pour eux."

De même que la chorale des religieuses avait chanté le Sang de Jésus au début, elle entonna à la fin cette prenante invocation: "O Marie, montrez que vous êtes notre Mère!"

Puis, le R. P. G. Ménard, O.M.I., fit ressortir brièvement les incalculables grâces que représente une vie de 25 ans de consécration religieuse. L'âme pourrait en être écrasée, dans la conscience de son indignité . . . mais avec humilité si elle s'écrie: "Quid Retribuam Domino?" Elle trouve sa réponse dans les paroles que le prêtre emploie au cours de la sainte messe avant de s'abreuver du Sang divin. "Je prendrai le Calice . . ." Il parla de l'apostolat missionnaire des contemplatives, et avec des exemples vécus dans son ministère, il montra que les priantes sèment et que les apôtres récoltent.

Parmi les nombreux parents présents, on remarquait la Rév. Sr Marie-de-Bethléem, religieuse de la Présentation, enseignant à Spiritwood, et soeur de la professe, et M. et Mme Edmond Clavel, de St-Michel-des-Saints, Qué., cousins de la jubilaire.



La Rév. Sr Marylin-de-Sion vient de mériter le degré de bachelière en éducation avec grande distinction à l'Université de Saskatchewan.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Joudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	91	91	91.2	91.6	92.6
C.W. no 3	87.6	87.6	88	88.4	89.4
Fourrage no 1	87	87	87.2	87.6	88.6
Fourrage no 2	84	84	84.2	84.6	85.6
Fourrage no 3	81	81	81.2	81.6	82.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	141.8	142.8	143.6	144.2	144
C.W. no 3—6 rangs	139.6	140.6	141.8	142.2	142
Fourrage no 1	124.4	125	126	126	125.6
Fourrage no 2	122.6	123.2	124.2	124.2	124
Fourrage no 3	119.6	120.2	121.2	121.2	121
SEIGLE —					
C.W. no 2	133.2	133.6	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. no 3	128.2	130.4	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. 2 rej.	129.6	132	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. no 4	117.8	120	[illegible]	121	[illegible]
Ergot	114.8	117	[illegible]	118	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	[illegible]	136.6	[illegible]

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Joudi	Vendredi
AVOINE —					
Décembre	90.4	[illegible]	90.6	91.2	92.2
Mai	95	[illegible]	95.2	95.6	96.6
Juillet	[illegible]	[illegible]	93.6	94	95
ORGE —					
Décembre	126.6	127	[illegible]	128	127.6
Mai	129.6	130.6	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	128.6	129.6	[illegible]	[illegible]
LIN —					
Décembre	343.2	345.4	347.6	349.2	347.6
Mai	351.4	357.4	356	357.4	356.6
Juillet	346.6	352.6	351.4	353.4	[illegible]
SEIGLE —					
Décembre	133.4	136	[illegible]	137	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	140.2	141.4	141.6
Juillet	[illegible]	[illegible]	137.4	139.4	[illegible]

(Pour la semaine du 20 au 24 novembre 1961)

Grande réunion d'A.C. à Duck Lake sous la présidence de Mgr L. Morin

DUCK LAKE — Le samedi 24 novembre, les congressistes délégués à St-Boniface, en août dernier, se réunissaient à Duck Lake pour donner un compte rendu du travail accompli en Action Catholique et en Croisade, depuis septembre.

Les aumôniers ou les assistantes d'Action Catholique de l'Académie de la Présentation de Marie, de Debden, de Duck Lake, de Marcelin, de l'Institut des Soeurs de la Providence, de l'école St-Michel de Prince-Albert, de St-Louis, de Leask, du collège Notre-Dame et les Oblates firent leurs rapports sur le travail accompli depuis septembre.

Dans certains endroits, on est à préparer le terrain, en expliquant l'esprit de l'Action Catholique et de la Croisade. Ailleurs, on a choisi des chefs et un travail en profondeur se fait. Là où l'Action Catholique est commencée, un travail d'enquête se fait sur: l'adolescent et la vie familiale; l'adolescent et l'école; l'adolescent et les "gangs"; l'adolescent et les élèves populaires; l'adolescent et la télévision; l'adolescent et les loisirs; l'adolescent et l'autorité; l'adolescent et le devoir d'état, etc.

La Croisade fonctionne en plusieurs endroits. Ailleurs, c'est l'organisation.

Son Excellence prit ensuite la parole pour dire ce qu'il attendait de l'Action Catholique dans le diocèse: "L'Action Catholique doit former des "chefs" qui, après avoir compris leurs responsabilités, s'engageront au "service" des autres et rayonneront pour la plus grande gloire de Dieu et de la société."

Il expliqua clairement comment doit se faire une réunion d'A.C. "Une réunion d'Action Catholique, c'est une réunion où les jeunes émettent et discutent leurs problèmes entre eux. Ce sont eux et eux seuls qui parlent. L'aumônier et l'assistante sont là pour les guider, les éclairer et pour penser jeune avec les jeunes. C'est pour eux un travail de compréhension, de patience et d'amour."

Si les jeunes ont bien l'esprit de l'Action Catholique qui est un état de service, ils mettront de côté le respect humain et ils agiront en dehors de l'école avec une forte maturité spirituelle et de profondes et solides convictions.

Il y eut ensuite un forum sur le questionnaire suivant:

1. Comment faire pour éveiller nos jeunes dans l'école afin qu'ils prennent leurs responsabilités auprès des leurs? Pourquoi nos jeunes attendent-ils d'être commandés pour agir?
2. Expliquer ce que vous dit ce mot si souvent répété en Action Catholique: "l'engagement".
3. Pourquoi ne pas faire nos réunions d'Action Catholique comme on fait une classe de catéchisme? Il me semble que le travail serait plus facile et plus efficace.
4. Est-ce qu'il ne serait pas préférable d'avoir des étudiants qualifiés qu'on ferait venir des écoles extérieures pour entraîner nos jeunes à faire de l'Action Catholique?
5. Un jeune animé de l'esprit de l'Action Catholique, que fait-il dans son milieu?
6. Qu'est-ce qu'on entend par l'esprit de l'Action Catholique? Est-ce un don du ciel, ou est-ce qu'on peut l'acquérir, et par quels moyens?
7. Comment se servir de l'esprit de l'Action Catholique pour influencer d'une façon pratique son entourage?
8. J'aime bien la méthode de voir, de réfléchir et d'agir. Concrètement, qu'est-ce qui paralyse notre agir?
9. Comment agir concrètement? Est-ce qu'on doit prendre des méthodes toutes faites, ou attendre qu'il arrive des cas exceptionnels pour commencer à travailler?
10. Est-ce que le bulletin suffit à donner une formation suffisante en lui-même pour donner des résultats?

Plans d'été

1. Qu'est-ce qu'un camp étudiant?
2. Est-ce qu'il y aurait possibilité d'avoir un camp d'été? Où?
3. Qui sera le responsable pour faire des plans et les faire réaliser?

Après les rapports des secrétaires, Son Excellence donna la réponse claire et juste sur ces questions.

Il fut décidé qu'une autre réunion aura lieu à Duck Lake durant les vacances de Noël, sous la présidence de Son Excellence. Bienvenue!

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Quelques semaines nous séparent encore de Noël et pourtant depuis plusieurs jours déjà on sent qu'une ambiance spéciale gagne les foyers et les coeurs; le poste CFNS, en diffusant des airs et des chants appropriés, contribue grandement à la propagation de cette ambiance empreinte de respect et d'allégresse. A toute heure de la journée, les auditeurs peuvent écouter des extraits de cette belle musique qui annonce la venue du Messie. Grâce à l'amabilité des pharmacies Pinder's de Saskatoon, Mme Papen, Georgette, Claude et Roger réalisent à tour de rôle un programme spécial destiné à préparer les auditeurs à la grande fête de la Nativité. Ce programme, intitulé "Vers Bethléem" comprend de la musique, des chants, des contes, des interviews se rapportant à Noël. "Vers Bethléem" est diffusé sur les ondes de CFNS, tous les jours, du lundi au vendredi, de 3 h. 15 à 3 h. 45 p.m.

A la demande des jeunes de plusieurs localités, un programme spécial a été inscrit à l'horaire du lundi, entre 7 h. 30 et 8 h. p.m. Les adolescents sont invités à collaborer étroitement à la réalisation de ce programme par l'envoi de questions, de suggestions et de faits divers. Si la popularité du programme s'accroît avec les semaines, il est possible que l'on prolonge la durée du programme ou que l'on en réalise un deuxième le samedi ou un autre jour.

Tous les quinze jours, le jeudi soir à 8 h., Omer Dumas et ses Ménestrels offrent aux auditeurs une demi-heure de musique typiquement canadienne.

Mme Eva Billo a profité d'un voyage à Gravelbourg du chef du secrétariat de l'ACFC pour rendre visite à sa parenté et à son fils collégien. Les voyages forment la jeunesse.

Albertville

Décès

Le lundi 20 novembre eurent lieu les funérailles de M. Valère Piché, décédé accidentellement à Outlook, Sask., à l'âge de 32 ans.

Le défunt laisse dans le deuil sa mère et son beau-père, M. et Mme Joseph Beaudoin; un frère, Marc; quatre soeurs, Monique (Mme Wilfrid Lestage), tous d'Albertville, Fernande (Mme Yvan LeQuellec), Béatrice (Mme Vanden Biggalaar) et Céline (Mme W. Trela), tous d'Edmonton. Ils étaient tous présents aux funérailles.

M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, chanta le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Rock et Raoul Brassard, de Prince-Albert, Joseph Clark, de Paddockwood, Sask., Arthur Pellerin, Robert Delparte et Maurice Trudel, tous cousins du défunt. M. Clément Piché, un neveux, portait la croix.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ça et là

M. et Mme Roland Godin ont fait un voyage à Edmonton, où ils fêtèrent le 25e anniversaire de mariage de leurs soeur et beau-frère.

Mme Sérias Corriveau est allée passer quelque temps avec ses enfants, MM. et Mmes Mike Fedun et Paul Corriveau, à Fort St. John.

Mme Donat Boiduc est partie pour un mois en Colombie-Britannique, visiter ses nombreux parents.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Joseph Beaudoin qui est hospitalisée.

Saint-Isidore de Bellevue

Diplômes de l'A.C.F.C.

Le dimanche 26 novembre, les religieuses de la Présentation de Marie et les institutrices de l'école avaient préparé un joli concert à l'occasion de la distribution des diplômes et des prix de l'A.C.F.C. Tous les élèves de la 1ère à la 12e année firent de leur mieux pour amuser l'auditoire durant deux heures.

M. Pierre Gareau présenta le trophée Monique Gravel à Nicole Gaudet, lauréate de 10e année. Il lui offrit aussi, ainsi qu'à Emilienne Gareau, lauréate de 8e année, les plus sincères félicitations de toute l'assistance.

Au cours du concert eut lieu le couronnement des deux lauréates par leurs mères respectives, Mmes Jean Gaudet et Georges Gareau.

Dans son allocution, M. l'abbé Paradis, curé, incita les gens à toujours aimer et parler la belle langue française.

Le tout se termina par la distribution des prix et des diplômes.

Montmartre

Partie de cartes

L'A.C.F.C. a organisé sa partie de cartes le dimanche 26 novembre; il y avait une bonne assistance. Le prix d'entrée fut gagné par Mlle Eveline Coupal. Mme Cécile Boudreau gagna le premier prix des dames, Mme J.-A. Caron, le deuxième, Mme M. Beaudoin, le prix de consolation.

Le premier prix des hommes fut gagné par M. A. Dubord, le deuxième par le jeune Raymond Giroux, celui de consolation par M. Arnold Lorent.

Il y eut aussi un tirage. 1er prix, une couverture, fut gagné par Mme Oscar Vanaelst, de Regina; le 2e prix, une horloge électrique, alla à la jeune Paulette Righetti, et le 3e prix, une dinde, à Gérard Breton.

Suivit ensuite un programme intéressant. L'orchestre local sut réjouir l'assistance par sa belle musique. Mme René Giroux chanta "Montez toujours", la petite Donna Coupal donna une déclamation, et un chant indien fut rendu par Mlle Florence Lepage; Mlles Jacqueline et Eveline Coupal interprétèrent une jolie chanson, et il y eut de la guitare et de l'accordéon par Donald et André Lepage. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Remplaçant

Le R. P. G. Lefebvre, P.B. remplace M. l'abbé J.-A. Fogy, curé.

Bellegarde

Incendie de l'église

Le 27 novembre, un désastreux incendie a partiellement détruit l'église de Bellegarde construite au coût de $110,000 il y a deux ans à peine. Les dommages sont évalués à $50,000.

Ferland

Visite canonique et Confirmation

Le samedi 18 novembre, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, assisté du R. P. J. Méthé, O.M.I., du collège de Gravelbourg, confirmait 37 enfants. M. l'abbé J. Bernier agissait comme maître de cérémonies. M. Wilfrid Lacasse, marguillier, et Mme Edmond Tardif étaient parrain et marraine.

Le dimanche, à la messe de 8 h. a.m., huit enfants firent leur première communion des mains de Son Excellence.

Va-et-vient

Mme Charles Préfontaine et son fils, Conrad, de Winnipeg, visitaient les familles Louis Fournier, Ephrem Bouffard et Adrien Brisbois.

M. et Mme Roger Fournier et leur fille, Diane, visitaient les parents de Mme Fournier, à Balcarres, dernièrement.

MM. et Mmes Aristide et Charles Fournier et Médelger Chabot visitaient M. l'abbé A. Chabot, curé de Vanguard, et sa mère, Mme Avila Chabot, le dimanche 19 novembre.

M. et Mme Armand Laberge et leurs fils, Maurice, André et René, visitèrent M. et Mme René Couture et M. Alex. Laberge. La Rév. Sr Marie-Edouard, du Mont St-Joseph de Prince-Albert, ainsi que Robert et Roger Laberge, étudiants au collège de Gravelbourg, les accompagnaient.

M. et Mme Charles Fournier se sont rendus à Moose Jaw pour affaires, la semaine dernière.

Mlle Cécile Chabot visitaient ses parents, M. et Mme Rosaire Chabot.

M. et Mme Laurier Chabot sont allés à Edmonton pour quelques jours.

M. et Mme Lionel Lemire, de Val Marie, ont visité M. et Mme Jos. Morin.

Malades

Prompt rétablissement à M. Charles Boisvert hospitalisé à Regina, où il a subi une intervention chirurgicale, ainsi qu'à M. Olivier Turgeon qui fut patient à l'hôpital de Kincaid.

Concours oratoire

Les petits Canadiens français de l'école de Ferland ont participé avec brio au concours oratoire anglais tenu à Mankota, Sask.

Sur dix concurrents, six de la paroisse sont arrivés au premier rang: Colette Desharnais, Roland Gervais, Alfred Beaudoin, Denis Fournier, Claire Clermont et Adrienne Hamel. Alain Couture est arrivé en deuxième. Ont fait belle figure, Emma Fauchon, Lorraine Couture et Geneviève Morin.

Félicitations aux élèves et à leurs dévouées institutrices.

Redvers

Incendie

La paroisse Notre-Dame-de-Fatima de Redvers sympathise avec la paroisse de St-Maurice de Bellegarde, dont la belle église a été endommagée par l'incendie de dimanche soir dernier.

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 19 novembre, en l'église Notre-Dame de Fatima, M. l'abbé Antoine Hacault, professeur au grand séminaire de St-Boniface, célébra la messe de 9 h. a.m., et donna le sermon. Il y avait une bonne assistance de Redvers et des paroisses environnantes. L'initiation de 30 nouveaux Chevaliers, convoqués par M. Joseph Guay, maire de St-Boniface, eut lieu à midi dans la salle paroissiale. Un banquet, à 6 h. 30 p.m., fut servi par les Dames de Ste-Anne dans la salle paroissiale de Bellegarde, à quelque 230 personnes.

M. Alexandre Gervais, de Cantal, grand chevalier, était maître de cérémonies. M. Jean Carrière, de Storthoaks, porta le toast aux dames. Les orateurs furent M. l'abbé Hacault et M. Jubinville, de St-Boniface, M. Aurèle Poirier, de Regina, secrétaire d'Etat de la Saskatchewan, M. Alphonse Aimé, de Bellegarde, et M. Jean-Charles Poirier, professeur à Mariapolis, Man. Mme Eugène Monin, accompagné au piano par M. Charles Quennelle, de Wauchope, exécuta quelques chansons. Il y eut bénédiction par M. l'abbé F. Marcotte, curé de Redvers.

54e anniversaire de mariage

M. et Mme Athanase Martel, tous deux âgés de 72 ans, célébraient leur 54e anniversaire de mariage à Redvers, le samedi 18 novembre. M. et Mme Martel unirent leurs destinées à Cantal, le 18 novembre 1907. De cette union naquirent dix enfants, dont six sont vivants. Les jubilaires passèrent plusieurs années sur une ferme à Wauchope et demeurent à Redvers depuis 10 ans.

Etaient présents pour l'occasion, M. et Mme Albert Laval, de Parkman; M. et Mme C. Bertholet, de Regina; M. et Mme Roland Perreault, de Pipestone, Man., et M. et Mme Léo Martel, de Redvers.

Mme Albert Laval célébrait son anniversaire de naissance, le même jour.

Malades

Après une dizaine de jours patient à l'hôpital local, M. Eugène Tessier a été transporté par avion à l'hôpital de Regina pour y subir une intervention chirurgicale. Mme Tessier, accompagnée de M. et Mme Gaston Tessier, fils, d'Ontario, s'y rendait en automobile.

M. Roland Martel a passé une semaine à l'hôpital local, et M. Robert Martel y passait deux jours.

Prompt rétablissement à tous ces malades.



Dans la photo ci-dessus on voit le camarade Phil. Morgan (dans sa chaise roulante) qui reçoit des mains de M. Jim Turner, président de la branche no 2 de la Légion Royale Canadienne, à Prince-Albert, un certificat de membre-à-vie. Tous deux sont accompagnés par le Dr A. H. Godwin et MM. Geo. Bristowe et Jack Hadley. Cette cérémonie eut lieu lors d'une réunion spéciale le mercredi 8 novembre. La photo nous fut envoyée par M. A.-L. Pagé, porte-drapeau de la Légion, de Prince-Albert.

☆ ☆ ☆

La Légion Canadienne de Prince-Albert décerne un certificat à M. P. Morgan

PRINCE-ALBERT — Lors de la réunion mensuelle de la Légion Royale Canadienne no 2, tenue le 8 novembre, M. Jim Turner, président, souhaita la bienvenue et présenta le camarade Ken Dawley, commandeur du district no 5.

Une invitation spéciale avait été envoyée à tous les vétérans de la 1ère Grande Guerre, dans le district de Prince-Albert, et 48 répondirent à l'appel.

A cette occasion, le président présenta un certificat de membre-à-vie à M. P. Morgan, un des premiers membres de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre, dont il fut le premier président en 1920. Comme on le voit sur la photo, M. Morgan a perdu l'usage de ses deux jambes et doit utiliser la chaise-roulante.

Etaient aussi présents à cette cérémonie, quatre autres membres-à-vie, les camarades Harry Jacobs, Sam Parkinson, Stan. Horswill, commandeur du district de Prince-Albert, et Johnny Puckett, le seul survivant membre-à-charte de la "vieille Légion Canadienne".

Invité à prendre la parole, M. Dawley se déclara très enchanté de rencontrer tant de vétérans, plus de 150, dont 48 de la 1ère Grande Guerre, à cette assemblée spéciale.

Il recommanda aux plus jeunes légionnaires, ceux de la 2e guerre, de continuer la belle oeuvre qu'ont accompli leurs prédécesseurs envers tous les vétérans et leurs familles, qui étaient dans le besoin.

Un intermède de 10 minutes fut accordé afin de permettre aux photographes officiels de prendre quelques photos. Le camarade Stan. Horswill, délégué officiel à la Conférence provinciale à Saskatoon, rapporta que les branches de la Légion Royale Canadienne se classaient en tête du pays avec 17,170 membres, et qu'elles patronisaient 7,000 équipes sportives de différentes sortes.

La journée des coquelicots du 4 novembre remporta un vif succès, a déclaré le camarade Hogeweide, en charge de ce comité.

Arbre de Noël

Il fut décidé d'inviter 18 élèves de l'orphelinat St-Patrice à la soirée de l'Arbre de Noël, qui sera donnée dans la salle Arcade, quelques jours avant Noël.

Correction

La branche française de la Ligue Féminine Catholique accusa un profit de $392.51, au lieu de $252.70, tel qu'annoncé la semaine dernière.

Retraite

Les Quarantes-Heures de cette paroisse commenceront le 8 décembre, pour se terminer le lundi 11 décembre à 7 h. 30 p.m. Elles seront prêchées par le R. P. G.-E. Bourque, O.P., de Prince-Albert.

Mme Maurice Casgrain présida au thé et à la vente de pâtisseries qui eurent lieu conjointement avec le bazar annuel de la Prison Provinciale, de 2 h. 30 à 5 h. p.m., samedi dernier, et patronnés par la Société pour enfants retardés. Une poupée-boudoir, offerte par Mme Jos. Kawula, comme prix d'entrée, fut gagnée par Mme I. M. Sweeney.

Wawota

Noces d'argent

Le dimanche 19 novembre, une fête-surprise fut organisée par les neveux, nièces et amis de M. et Mme Jules Nevraumont, de Virden, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Après la messe de 11 h. a.m., tous se rendirent à la demeure des jubilaires, où on dégusta une belle dinde et des mets variés apportés par les parents et amis. Un gâteau à trois étages, décoré par une belle-soeur, Mme Maxime Gillard, de Belleview, ornait la table.

Les héros de la fête reçurent de nombreux cadeaux, et des souhaits de bonheur, santé et succès leur furent adressés.

Parmi les personnes venues de l'extérieur, on remarquait une tante des jubilaires, Mme Rodolphe Zébière; leurs neveux et nièces, MM. et Mmes H. Lincoln et Clifford Easton, de Wawota; M. et Mme Gilbert Dodds, de Kennedy; Mlle Fernande Blaise, de Wawota; Mme Herman Henuiset et ses enfants, ainsi que M. et Mme Elliot, de Pipestone; Mme E. Marion, ainsi que M. et Mme Fred Vanloo et leurs fils, Pierre et Charles, Mme Debart et ses fille et gendre, M. et Mme André Kenard, de Scarth, et autres.

Showers

Le 18 novembre, un shower eut lieu à Fletwood en l'honneur de Mlle Denise Zébière, dont le mariage aura lieu prochainement. Une remorque miniature, toute décorée blanc et bleu et conduite par Isabel Smyth, cousine du futur marié, et Angéline Thériault, nièce de la future mariée, était remplie de cadeaux.

Tous s'amusèrent à divers jeux, et un délicieux goûter clôtura la fête.

Le 1er novembre, un autre shower, organisé par les dames et demoiselles de Wawota, eut lieu en l'honneur de Mlle Audrey Blaise, à l'occasion de son prochain mariage. De nombreux et jolis cadeaux lui furent présentés. Elle sut remercier gentiment ses amis, et les invita à aller lui rendre visite à son nouveau logis.

Ça et là

Félicitations à M. et Mme Emile Baudu, de Kipling, à l'occasion de leur 41e anniversaire de mariage, le 24 novembre. Tous leur souhaitent bien des années de bonheur, santé et succès.

Mme Robert Jacques et son fils, Albert, et Mme Maurice Zébière et sa fille, Denise, sont allés à Kipling visiter leur père et grand-père, M. R. Zébière, patient à l'hôpital. Mme R. Zébière revint chez elle avec eux, pour quelques jours.

Mlle Anita Beauchêne, de Regina, est revenue, en fin de semaine, chez ses parents.

M. et Mme René Jacques et leurs enfants, de Kelso, sont en visite chez leurs parents.

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Kipling, sont en visite chez leurs fils et bru, frère et belle-soeur, M. et Mme André Baudu, de Vandura, ainsi que chez Mlle Fernande Blaise.

Prompt rétablissement à M. Léo Lamontagne, patient à l'hôpital de Kipling.

Le mercredi 22 novembre, M. Emile Baudu, de Kipling, se rendait à Winnipeg pour affaires, et en profita pour visiter Mme S. Trottier, ainsi que Mme Joseph Vigier, de St-Boniface, où il eut le plaisir de rencontrer Mme Marie-Rose Barten, d'Espagne, autrefois de Cardinal, Man. Cette dernière est venue par avion, visiter sa mère, ainsi que tous ses parents de Winnipeg. Elle partait pour l'Espagne avec son mari et son jeune fils en 1928. C'est sa première visite à sa famille depuis son départ. Ses parents et amis étaient très heureux de la revoir après une si longue absence. Sous peu, Mme Barten retournera dans son pays d'adoption, où elle a laissé son mari et son fils. Tous lui souhaitent un bon retour et lui disent au revoir.

Radville

Mariage Pflanzner-Creusot

Le 8 octobre, Mlle Marguerite Creusot, fille de M. Jean Creusot, décédé, et de Mme Melvina Creusot, de Radville, unissait sa destinée à celle de M. Michel Pflanzner, fils de M. et Mme Frank Pflanzner, de Ceylon, en l'église St-Joseph de Ceylon. M. l'abbé S. Ripplinger officiait, assisté de MM. les abbés N. Marcotte et C. Lambert, comme diacre et sous-diacre.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux s'installeront à Ceylon.

Ça et là

Le 12 novembre, Mme Médérise Bourassa eut la surprise de la visite de ses enfants, petits-enfants et amis, venus lui souhaiter bonheur et longue vie à l'occasion de ses 80 ans. Ils lui présentèrent une bourse.

Mme Bourassa remercia cordialement ses enfants et amis venus célébrer son anniversaire de naissance.

La campagne électorale dans le comté de Weyburn bat son plein. M. June Stavely, de Weyburn, libéral, et M. Oran Reiman, de Cogate, CCF, sont les seuls candidats.

Mme Ernest Bourassa a passé une semaine avec sa fille, institutrice à Courval, Sask.

M. et Mme Jean Nachtegaele (née Flore Marion), de Glaslyn, Sask., fille et gendre de M. Léopold Marion, sont venus passer la fin de semaine du 17 novembre chez ce dernier. Il ont pris part à un dîner à la dinde. Parmi les invités, on remarquait Mme Médérise Bourassa, M. et Mme Edouard Deschambault et M. Joseph Bourassa et ses fils, Paul-Emile et Aimé.

MM. Napoléon Fradette, Achille Bourassa, Morville Corbin et Albert Viguie sont hospitalisés à Radville. Mme Louis Verot est de nouveau patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme Joseph Bourassa, retenue à l'hôpital depuis cinq semaines, est maintenant en bonne voie de convalescence.

Sintaluta

Va-et-vient

En revenant d'Indian Head visiter leur mère et belle-soeur, MM. et Mmes Louis Douan et Jos. Labrèche et leurs amis, M. et Mme Auguste Ecarnot, de Montmartre, se sont arrêtés à Sintaluta chez M. et Mme Marcel Français.

M. et Mme Pierre Deguire sont allés à Qu'Appelle pour affaires.

Mme Hercule Robert, employée à l'hôpital des Soeurs Grises, est venue passer la fin de semaine avec sa famille; son époux l'a reconduit à Regina.

MM. et Mmes O'Shaughnessy et Léo Malhiot, de Regina, en route pour Wolseley, se sont arrêtés pour visiter M. et Mme Fred Dolter.

Dimanche dernier, M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de leurs enfants, MM. et Mmes Jean Français et Marcel Longeau et leur fils, Gaby, de Lac Marguerite, et M. André Poirier, de Wolseley.

M. et Mme Maurice Coueslan et leurs enfants, de Cédoux, sont venus dire aurevoir à leurs parents, M. et Mme Hanty, qui passeront l'hiver à Sardis, C.-B.

Storthoaks

Décès

Sincères condoléances à M. et Mme Lionel Chicoine à l'occasion du décès de leur fils, Robert, survenu à Regina le dimanche 19 novembre. Il était âgé de 5½ ans.

Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale de Storthoaks à 3 h. p.m., le mercredi 22 novembre. L'inhumation se fit dans le cimetière de Storthoaks. M. l'abbé E. Toupin, de Bellegarde, qui remplaçait M. l'abbé M. George, curé, absent, chanta la messe des Anges. Les petits porteurs furent David et Marc Chicoine, Marcel Blérot et Roger Chicoine, tous cousins du défunt. Omer Chicoine, un autre cousin, portait la croix.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, un frère, Ronald, et deux soeurs, Céline et Cécile.

M. et Mme Maurice Chicoine et leur famille, de Brandon, assistaient aux funérailles.

Va-et-vient

MM. et Mmes Gérard Paradis, Paul Carrière et Noël Audet ont fait une promenade en Alberta, afin d'y visiter des parents.

Mlles Evelyne Pierret et Odette Wolenski ont bien apprécié et joui de leur visite à Prince-Albert, Sask., où elles assistèrent au 7e congrès de l'A.C.F.C., en compagnie de quelques religieuses Filles de la Croix. Quelques Frères du Sacré-Coeur, de Bellegarde, étaient aussi présents.

M. et Mme Hugues Beaudoin et leur famille sont revenus dans la localité après un séjour de trois ans en Allemagne. Ils sont en ce moment en visite chez leurs parents, MM. et Mmes Urbain Beaudoin et Albert Lapierre. Ils se rendront ensuite à Chilliwack, C.-B., où M. Beaudoin est stationné.

Mme Aimé Gauthier et sa fillette, Gisèle, ont passé quelques jours à Regina, où Gisèle a subi des traitements médicaux.

Willow-Bunch

Anniversaire

Le dimanche 12 novembre eut lieu un souper de famille en l'honneur de M. et Mme J.-C. Girandier, à l'occasion de leur 26e anniversaire de mariage. La fête fut célébrée chez M. et Mme Elridge Stianson, fille et gendre des jubilaires, à Ormiston. Le dîner avait été servi chez Mme Louis Philippon et son fils, Jean, parents de Mme Girandier.

A cette occasion, ils reçurent les meilleurs voeux de leurs enfants éloignés qui ne puirent être présents à la fête, d'abord de leurs fille et gendre, M. et Mme C. Kiebner, et leur famille, de Vancouver, et de leur fils, Maurice, étudiant à l'Université de Saskatoon.

Ça et là

Mme Isaïe Cornelier et ses deux enfants sont déménagés au village pour l'hiver, dans la maison de M. et Mme Emile Benoit, ceux-ci étant allés passer les mois d'hiver en Colombie-Britannique.

M. André St-Yves est entré récemment chez les Pères de Ste-Croix, à Montréal. Meilleurs souhaits de persévérance dans sa belle vocation.

M. Euclide Bruneau est revenu, le 13 novembre, de l'hôpital de Moose Jaw, où il séjourna plus de trois mois; il va bien, après les opérations qu'il a subies.

Sont patients à l'hôpital local: MM. A. Caplette et Alcide Grégoire, Mmes Grégoire McGillis, F. Bellefleur et Laurent Girandier, MM. S. Miller et Robert Dionne.

M. Richard Cayer est sorti de l'hôpital, dernièrement.

M. et Mme B. McGinn et leur famille, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages, récemment.

M. et Mme Paul Fournier et leurs deux enfants, de Moose Jaw, ont passé la fin de semaine chez la famille Boulianne.

M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, sont venus chez leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, dernièrement.

M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Albert Martin, récemment.

M. et Mme John Beattie et leur famille, de Moose Jaw, ont visité leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux.

M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor, et M. et Mme Robert Langlois et leur famille, de Moose Jaw, ont passé la fin de semaine chez des parents et amis.

MM. Marcel Moor et Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus à Willow-Bunch, récemment.

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de M. et Mme Auguste Ecarnot et leur fils, Rémy, de Montmartre, et de leurs frère et soeur et leur famille, M. et Mme Paul Français, et M. et Mme Adolphe Schneider, de Sintaluta.

M. et Mme Robert Longeau se sont rendus à Sintaluta pour assister aux funérailles de M. Sam Pike, ancien vétéran de la guerre 1914. Ils se rendirent ensuite à l'hospice de Wolseley, accompagnés de Mme M. Français, pour visiter leur mère, Mme Eugénie Larchet.

M. Maurice Forest, de Moose Jaw, est venu passer trois semaines chez ses amis, M. et Mme Peter Barrett.

M. Jean Français est parti au congrès des Fermiers Unis, qui a lieu à Saskatoon.

Les familles Robert et Marcel Longeau sont allés à Sintaluta pour passer un dimanche chez leurs enfants et cousins, M. et Mme Howard Jones.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE
- 9.55—Ouverture
- 10.00—Radio-Journal et le monde parle au Canada
- 10.30—Messe Dominicale
- 11.45—Musique d'orgue
- 11.55—Revue des nouvelles
- 12.00—Radio-Journal et Oratorio
- 1.00—Radio-Journal et Chanson sur mesure
- 1.30—Terre Nouvelle
- 2.00—Radio-Journal et le Théâtre Classique
- 3.45—Le quart d'heure de l'A.C.F.C.
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Musique en dînant
- 4.30—Match intercité
- 5.00—Radio-Journal et tour des capitales
- 5.30—Récital du dimanche
- 6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
- 6.30—Petit Concert de Québec
- 7.00—Radio-Journal hors série
- 7.30—Le Cabaret du soir qui penche
- 8.00—Radio-Journal
- 8.10—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Radio-Journal et chronique sportive

Du lundi au vendredi inclusivement
- 6.55—Ouverture
- 7.00—Chez Miville
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.20—Le Soleil Brille
- 9.15—Vie de femme
- 9.30—Fémina ou Léo Lesieur à l'orgue
- 9.45—Psychologie de la vie quotidienne
- 10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 10.15—Coeur à Coeur
- 10.30—Un homme et son péché
- 10.45—Chansons et Succès
- 11.00—Radio-Journal
- 11.15—Les visages de l'amour
- 11.30—Une demi-heure avec . . .
- 12.00—L'Angélus
- 12.02—Pot Pourri Musical
- 12.15—Nouvelles
- 12.31—Réveil Rural et Trio Lyrique
- 1.30—Miss Music Hall
- 2.00—Radio-Journal, Arc-en-Ciel
- 2.15—Le Club des Autographes
- 2.45—Nos Malades
- 3.00—Requêtes et Refrains
- 3.30—Carnet Mondain
- 3.45—Commentaires
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Nouvelles agricoles
- 4.22—Variétés
- 4.30—Radio-Sacré-C.
- 4.45—Actualités économiques
- 4.45—Réminiscences
- 5.00—Coin des Tout-Petits
- 5.30—Club 710
- 6.00—Domicile Adoré
- 6.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 6.30—En Vedette
- 6.45—Le Chapelet en famille
- 8.00—Radio-Journal et Rond Point
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—La Pensée du soir

LUNDI
- 1.00—Rien qu'une Chanson
- 1.45—Club Photographie
- 7.00—En Sourdine ou Continental
- 7.30—Université 1961
- 8.30—Orchestre de Chambre
- 9.00—Festivals Européens
- 10.00—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor

MARDI
- 1.00—Chansons de la maison
- 1.45—Fantaisies Musicales
- 7.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
- 7.30—Des idées et des hommes
- 8.30—Concerts symphoniques
- 9.30—Anthologie de la mélodie
- 10.00—Orchestre du Reine Elizabeth

MERCREDI
- 1.00—Paysage de la chanson
- 1.45—A votre santé
- 7.00—Une guitare et 4 mots d'amour
- 7.30—Hommes de Science
- 8.30—Festival du mercredi
- 10.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI
- 1.00—Chanson de la maison
- 1.45—Entracte Musical
- 7.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
- 7.30—Place Publique
- 8.30—Les Petites Symphonies
- 9.00—Les grandes premières
- 10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI
- 1.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 1.45—Fantaisie Musicale
- 7.00—En Sourdine
- 7.30—L'aventure de l'homme rouge
- 8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
- 9.00—Orchestre de Radio-Canada
- 10.00—Orchestre du Alpine Inn

SAMEDI
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Soleil Levant
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.20—Variétés
- 9.00—Tante Lucille
- 9.30—Chansons et Succès
- 10.00—Radio-Journal et Canadiana
- 10.30—Convertis du 320e siècle
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Au Hasard
- 11.30—En sortant de l'école
- 12.00—Radio-Journal et Opéra
- 3.55—Carnet Mondain
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—La langue bien pendue
- 4.30—Musique en dînant
- 5.00—Radio-Journal et Revue de l'actualité
- 5.30—Jazz Club
- 6.00—Radio-Journal et Jazz Club
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Soirée de Hockey
- 8.30—Orchestre de l'aérogare
- 9.00—Radio-Journal et visite chez les chansonniers
- 9.30—Orchestre du Skyline Hotel
- 10.00—Musique de danse

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE
- 11.55—O Canada, Ouverture, Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Intermède et promotions
- 12.25—Communiqués
- 12.30—Terre Nouvelle
- 1.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
- 1.15—Refrains de France
- 1.45—Vers demain
- 2.00—Radio-Journal, Chansons sur mesure
- 2.30—Petit lexique de l'humour français
- 3.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
- 4.45—Programme russe
- 5.30—Match-intercités
- 6.00—Heure du Rosaire
- 7.00—Musique continentale
- 7.15—Le chapelet
- 7.30—Récital du dimanche
- 8.00—Nos missions
- 8.15—L'Amérique latine
- 8.30—Le petite concert de Québec
- 9.00—Radio-Journal
- 9.10—Cabaret du soir qui penche
- 10.00—Radio-Journal et nouvelles sportives
- 10.10—Cabaret du soir
- 11.00—Sports, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement
- 7.20—O Canada, Ouverture, Horaire
- 7.25—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles et météo
- 7.40—Bonjour Compatriotes
- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Radio-Sacré-C.
- 9.15—Bonjour Compatriotes
- 10.00—Radio-Journal, Un homme et son péché
- 10.15—Vie de Femmes
- 10.30—Au fil de l'heure
- 11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 11.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 11.30—Joyeux Troubadours
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Intermède
- 12.15—Les visages de l'amour
- 12.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
- 12.50—Intermède
- 1.00—Chronique sportive
- 1.05—Touches d'ivoire
- 1.31—Réveil rural
- 1.55—Nouvelles locales
- 2.00—Rien qu'une chanson
- 2.30—Miss Music Hall
- 2.45—Prince-Albert sur nos ondes
- 3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
- 3.15—Vers Bethléem
- 3.45—Le quart d'heure des malades
- 4.00—Communiqués, Météo et Bienvenue Saskatchewan
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Nouvelles agricoles et Musique en dînant
- 5.45—Pour les enfants
- 6.00—Nouvelles et sports

LUNDI
- 6.15—Le P'tit bal de l'Ouest
- 6.30—Coeur à coeur
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—En vedette
- 7.15—Fémina
- 7.30—L'heure populaire des jeunes
- 8.00—Continental
- 8.15—Musique semi-classique ou Les Affaires de l'état
- 8.30—Universités 1961
- 9.00—Radio-Journal et Rond Point
- 9.30—Orchestre de Chambre
- 10.00—Festivals Européens
- 11.00—Orchestre de l'hôtel Windsor
- 11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MARDI
- 12.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
- 1.05—Un peu de tout
- 2.00—Chanson de la maison
- 6.15—Qu'en pensez-vous?
- 7.00—En vedette
- 7.15—Echos Marials
- 7.30—Radio-Magazine
- 7.45—Porgramme hollandais
- 8.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.30—Concert symphoniques
- 10.30—Les musiciens et leurs poètes
- 11.00—Orchestre du Reine Elisabeth

MERCREDI
- 12.30—North Battleford sur nos ondes
- 1.30—Eventide Memorial Studios
- 2.00—Paysages de la chanson
- 6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
- 7.00—Porgramme culturel russe
- 7.30—Fémina
- 7.45—En vedette
- 8.00—Une guitare et 4 mots d'amour
- 8.30—Hommes de sciences
- 9.30—Festival
- 11.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI
- 12.30—Debden sur nos ondes
- 12.45—Piano Populaire
- 1.05—Artiste de Concert
- 2.00—Chansons de la maison
- 6.15—Méli-mélo
- 7.00—Programme allemand
- 8.00—Omer Dumas ou Variétés
- 8.30—Place Publique
- 9.30—Les petites symphonies
- 10.00—Les Grandes Premières
- 11.00—Musique de danse

VENDREDI
- 12.30—Fémina
- 12.45—Fanfare
- 1.05—Quelques danses
- 2.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 6.15—Aventures
- 7.00—Programme ukrainien
- 7.45—A votre santé
- 8.00—Hier et aujourd'hui
- 8.30—L'Aventure de l'homme rouge
- 9.30—Oeuvre de Bach
- 10.00—Orchestre de Radio-Canada
- 11.00—Musique de danse

SAMEDI
- 7.55—O Canada, Ouverture, Horaire
- 8.00—Radio-Journal
- 8.05—Prière du matin
- 8.10—Bonjour Compatriotes
- 8.30—Le Wheat Pool
- 8.45—Radio-Sacré-C.
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—Bonjour Compatriotes
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Visite à la discothèque
- 11.00—Radio-Journal et Canadiana
- 11.30—Réveil rural
- 11.59—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Communiqués
- 12.15—L'A.C.F.C.
- 12.30—Place St-Pierre
- 1.00—Radio-Journal, Opéra
- 4.55—Intermède
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Musique en dînant
- 6.00—Bienvenue Saskatchewan
- 7.00—Nouvelles et sports
- 7.15—Musique de danse
- 7.30—Le chapelet
- 7.45—Joute hockey
- 9.15—Succès de la chansonnette
- 9.30—Orchestre de l'aérogare
- 10.00—Radio-Journal, Orchestre du Skyline Hotel
- 10.30—Visite chez les chansonniers
- 11.00—Musique pour tel
- 11.30—Nouvelles

La Journée de l'A.C.F.C.

DEBDEN

$10.00: les Rev. Soeurs de la Présentation de Marie et Mme Lucie-Anna Lajeunesse.

5.00: M. l'abbé Ernest Labbé, Mlle Lumina Cyr, Daniel Paquette, Charles Cyr, Théodore Croteau, Emile Couture, Denis Blais, Ovila Chrétien, Amédée Ruel, Alphonse Durette, Eugène Durette, Emilien Cyr, Maurice Durette, Wilfrid Bilodeau, Raymond Lajeunesse, Henri Bilodeau, Edouard Chrétien, Sylva Bisson, Roland Fortier, Henri-Paul Fortier, Roger Paquette, Roland Paquette, André Durette et Athanase Lajeunesse.

4.00: Théodore Gaudreault.

3.00: Bruno Demers, Léo Fortier, Lionel Blais, Mme Riat Lepage, Albert Blais, Robert Laitres et Léo Bilodeau.

2.50: Omer Bisson, Dassise Bisson et Albert Bisson.

2.00: Léonard Bilodeau, Léo Couture, Hector Brunet, Albert Pouliot, Pierre Pouliot Joseph Voisson, Raymond Bonneau, André Pouliot, Yvon Bélair, Germain Lebouillier, Alphide Jean, Armand Pouliot, Philippe Pouliot, Guy Tremblay, Mme Delvina Beaulac, Mme L. Gibney, Théophile Leclerc, Roland Beaulac, Louis Cyr, Antonio Cyr, Thomas Blais, Roland Lajeunesse, Philippe Jean, Robert Bisson, Gérard Bisson, Arsène Bisson, Lucien Bisson, Paul Chrétien, Hector Grimard, Alphonse Grimard, Jean Dumais, Elzéar Brûlé, Marcel Durette, Robert Demers, Stanislas L'Heureux et Claude Francoeur.

1.00: Edgar Lajeunesse, Denis Jean, Bernard Paquette, Mme Eugénie Bilodeau, Emile Houde, Albert Charpentier, Pierre Savard, Mlle Alma Cyr, Réal Bélair, Glorien Couture, Edmond Lajeunesse, Ubald Couture, Zénon Ethier, Omer Chrétien, Honoré Tardif, Louis Jean, Mlle Maria Bec, Mme Philippe Lamy, Casoimir Charpentier, Mme Eva Bélair, Armand Lepage, Wilfrid Cyr, Adéodat Lepage, Hubert Babin, Albert Thibeault, Donat Lepage, Pamphile Bujold, Laurenc Ruel, Raymond Houde, Pierre Grimard, Arthur Dumais, Victor Jean, Alfred Brunet, Léon Charlebois, Louis Pouliot, Mme Arthur Chrétien, Philippe Laitres, Laurier Lehouillier, Alfred Lavoie, Philippe Lajeunesse, Camille Lepage, Gérard Fontaine, Jean Bonneau et Conrad Paquette.

0.65: Roger Desjardins.

0.60: Wilfrid Parent.

0.50: Elphège Comtois, Raoul Lajeunesse, Mme Florida Nault, Laurent Labrecque et Mme Alfred Lehouillier.

Total: $294.25

* * *

DELMAS

$5.00: le R. P. Bidault, O.M.I., les Soeurs de l'Assomption, Aimé Bernier, Paul-E. Bernier, Armand Blais, Bernard Blais, Edouard Blais, Evariste Blais, Geoges Blais, René Blais, Jos. Blais, Antoine Chassé, Philippe Chassé, A.-A. Desmarais, Alphonse Douville, Gérard Giasson, Jean-B. Giasson, Armand Lacoursière, Louis Lacoursière, Edgar Laflamme, Hector Lessar, Georges Lusignan, Charles Prince, Mme Richard Prince, Jean Roy et Robert Roy.

4.00: Raymond Richard.

3.00: Germain Audette, Mme Willie Michaud, Roméo Bernier, Joseph Rainault, Emile Michaud, Raymond Rousseau, Emile Schiller.

2.00: Laval Ayotte, Fernand Bernier, Romuald Bernier, Mlle Blanchette, Louis Blouin, Adélard Carpentier, Lucien Demers, Wilfrid Deslauriers, Denis Douville, Joseph Giasson, Mme Marie Goulet, J.-Arthur Gravelle, Victor Grosjean, Philippe Lacoursière, Henri Lavoie, Omer Lessard, Wilbrod Lessard, Antoine L'Heureux, Jean-B. Michaud, Martin Pouzache, Laurent Régnier, Odilon Rousseau, Pierre Rousseau, Thomas Rousseau et Mme Omer Michaud.

1.00: Joseph Audette, Joseph Bernier, Félix Dallaire, Albert Desbiens, Mme Diana Girard, Bill Lafrance, Joseph Lavoie, Donat Lessard, Marcel Lizée, Mme S. Parent, Aimé Prince et Maurice Prince.

Total: $217.00

* * *

DUCK LAKE

Contribution globale: $300.00.

* * *

FERLAND

Contribution globale: $250.00.

* * *

FRENCHVILLE

Contribution globale: $55.00.

* * *

JACKFISH LAKE

Contribution globale: $99.00.

* * *

RADVILLE

Contribution globale: $60.00.

* * *

ST-BRIEUX

Contribution globale: $227.00.

* * *

ST-ISIDORE-DE-BELLEVUE

Percepteurs: Georges Gareau, Pierre Gareau, Gilbert Gareau, Pierre Cousin, Aubin Grenier, Alfred, Jean-Camille, Julien, Roger et Gérald Gaudet.

$10.00: M. l'abbé A. Paradis et les Soeurs de la Présentation.

5.00: Laurent Cousin, Edouard Deault, Jean Deault, Omer Deault, Henri Duval, Jean-Baptiste Duval, Arthur Gareau, Donat Gareau, Mlle Georgine Gareau, Georges Gareau, Médéric Gareau, Paul Gareau, Pierre Gareau, Gilbert Gareau, Alain Gaudet, Alfred Gaudet, Mme Adrien-A. Gaudet, Arcade Gaudet, Aurélien Gaudet, Denis Gaudet, Emile Gaudet, Gérald Gaudet, Gilles Gaudet, Gonzague Gaudet, Hector Gaudet, Jacques Gaudet, Jean-Camille Gaudet, Mme Lucien Gaudet, Noël Gaudet, Roger Gaudet, Mme Pierre-Albert Gaudet, Aubin Grenier, Procule Théorêt, Emile Topping et Dom.-Léo Grenier.

3.00: Mme Edmond Deault, Mlle Agnès Gaudet, Julien Gaudet, Ronald Gaudet, Félix Pelletier et Georges Toullelan.

2.00: Gérard Chamberland, Pierre Cousin, Jean Duval, Edouard Ethier, Mme Camille Gareau, Conrad Gareau, Jean-Paul Gareau, Isidore Gareau, Adrien-E. Gaudet, Jean Gaudet, Lionel Gaudet, Louis Gaudet, Paul-Emile Gaudet, Dollard Grenier, Gildas Grenier, Joseph Guigon, Norman Morrisson, Saïel Théorêt et Arthur LeBlanc.

1.00: Joseph Baudais, Gaston Ethier, Alfred Gareau, Antoine Gareau, Mme Armand Gareau, Bruno Gareau, Edmond Gareau, Réal Careau, Rémi Gareau, Xavier Gareau, Edouard Gaudet, Mme Hermas Gaudet, Joseph Gaudet, Marcel Gaudet, Robert Gaudet, Roméo Gaudet, Sylvio Gaudet, Zénon Gaudet, Bernard Grenier, Hervé Grenier, Maurice Grenier, Alphonse Jobin, Joseph Jobin, Clément Roy, Philippe Roy, Anthime Tessier, Joseph Tessier, Lorenzo Tessier, Louis Tessier, Orphir Tessier et Moise Topping.

0.50: Mme Joseph Donahue, Mme Wilfrid Neider et Sylvio Théorêt.

Total: $283.50

* * *

ST-VICTOR

Contribution globale: $98.00.

* * *

TITANIC

Contribution globale: $26.86.

* * *

VICTOIRE

Percepteurs: M. l'abbé Desfossés, curé, la Rév. Mère Ste-Mélanie, Mme Gilles Tremblay, Gérard Pelletier, Gilles Francoeur, Léonide Duret.

$5.00: Alfred Dufour, Gérard Francoeur, les Filles de la Providence, Georges Charpentier, Arthur Tremblay, M. l'abbé W. Desfossés, Léonide Duret, Léo Beaulac, Léonce Duret, J.-L. Bilodeau et Gustave Brassard.

3.00: Raymond Beaulac, Joseph Brassard, Ludger Préfontaine, Maurice Pelletier, Gilles Tremblay et Philippe Duret.

2.50: Mme E. Bonneau et Gérard Pelletier.

1.00: Jean Duret, Denis Lajeunesse, Albert Bonneau, Henri Fréchette, Jean-Paul Lemoal, Oscar Beaulieu, Charles Doré, Samuel Legros, Gédéon Pelchat, Pierre Pelchat, Mme Louis Pelchat, Robert Parent, Eloi Boutin, Pierre Proulx, Fernand Watrin, Gérard Boutin, Mme G. Croteau, Marcel Lévesque, Victor Bouchard, Mme Simone Doré et G.-Henri Boudreault.

0.50: Lucien Beaulac, Ovila Comtois, Lorenzo Desjardins, L. Rainville et Lawrence Collins.

Total: $105.50

* * *

WAUCHOPE

$5.00: Clovis Delalleau, André Delmaire, Fernand Delmaire, Henri Delmaire, Alexandre Kenler, Joseph Lenouail, Charles Quennelle, Marie-Thérèse Quennelle, Michel Quennelle et M. l'abbé Turgeon.

3.00: Edmond Laval et Paul Sylvestre.

2.00: Charles Dautrémont, Paul Gaudet, Lucien Sylvestre et Pierre Sylvestre.

1.00: Gérard Chouinard, Georges Colleaux, Jean-Louis Cousin, Aimée Cruyweis, Julien Delmaire, Joseph Lemée, Wilfrid Lépine, Mme Lenouail, Marie Lenouail, Régis Lenouail, Marcel Pierson, Alex. Ragg, André Sylvestre et Edgar Cruyweis.

Total: $78.00

* * *

WILLOW-BUNCH

Contribution globale: $212.00.

* * *

VONDA

Percepteurs: MM. Raymond Beaulieu, Léopold Hamoline, Julien et Georges Haudegand, Hervé LeBlanc et Philippe Rivard et Mlle Désirée Hamoline.

$10.00: M. Georges Haudegand.

5.00: M. l'abbé O. Lacroix, Guy Detillieux, Hervé LeBlanc, les Filles de la Providence, Mme Victor Detillieux, Adjutor Lepage, Raymond Beaulieu, Alex. Fedora, Juliette Lepage, André Bussière, Mlle Désirée Hamoline, Louis-J. Lepage, Léon Bussière, Emile Hamoline, Zénon Lepage, Rosaire Bussière, Joseph Hamoline, Félix Loiselle, Fernand Denis, Léopold Hamoline, Anastase Rivard, Gustave Denis, Julien Haudegand, Philippe Rivard, Pierre Denis, Emile Hrushka, Tony Slywka, Antonio de Margerie et Etienne LeBlanc.

3.00: Ernest Beaulieu, Edgar Detillieux, Albert Lepage, Roland Beaulieu, Jean Hamoline, Joseph Puits, Philippe Bussière et Mme Marie Haudegand.

2.00: Claude Bussière, Paul Loiselle, John Pape, Joseph Dellezay, Alonzo Martineau, fils, Ernest Perreault, Jérôme Florizone, Alonzo Martineau, père, et Steve Willett.

1.00: Laurent Bussière, Delphis Lepage, Pierre Lepage, Albert Hamoline, Edouard Lepage, Ronaldo Marchand, Octave Hamoline, Marcel Lepage et Antoine Willett.

Total: $206.00

Makwa

Ça et là

Le 23 novembre, les directeurs de la Caisse Populaire ont eu le plaisir de recevoir la visite de M. Langlois, de Lévis, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins, et de M. Préfontaine, de Saskatoon. M. Langlois fait sa tournée annuelle des Caisses Populaires de la Saskatchewan.

Le 16 novembre, la maison de M. et Mme Tellier fut détruite par les flammes. Rien n'a été sauvé. Les dames décidèrent de recueillir des objets utiles et une bourse pour cette famille éprouvée.

Le 23 novembre, Mlle Huot, institutrice, est allée à Saskatoon.

Debden

Mariage Gray-Bujold

Le jeudi 23 novembre, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, a béni le mariage de Mlle Rita Bujold, fille de M. Pamphile Bujold, de Debden, à M. Lawrence Gray, fils de M. T. B. Gray, de Brandon, Man. MM. Gray et Bujold ont servi de témoins à leurs enfants. M. J. B. Thorsteinsson, de Brandon, était garçon d'honneur, et Mlle Ginette Courchène, fille d'honneur.

Un succulent diner fut servi chez M. et Mme Bujold. Aux invités de la paroisse s'étaient joints M. et Mme Laurent Bujold, de Cold Lake, Alta, et MM. et Mmes T. B. Gray et J. B. Thorsteinsson, de Brandon.

Après leur voyage de noces, les nouveaux époux demeureront à Brandon.

Ça et là

Le jeudi 16 novembre, M. et Mme Emilien Cyr partaient pour un voyage en Gaspésie.

MM. et Mmes Eugène et Marcel Durette, ainsi que MM. Maurice Durette et Roger Fortier, se rendirent à Edmonton afin d'assister aux célébrations qui eurent lieu au collège St-Jean les 17, 18 et 19 novembre.

Le vendredi 24 novembre eut lieu, en la salle du Club Athlétique, une réunion des membres de la Caisse Populaire. La réunion était présidée par M. Emile Houde. Tous s'accordent à dire qu'ils ont apprécié à sa juste valeur la conférence donnée par M. Langlois, de Québec, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins. Le conférencier a donné des renseignements très explicites sur les avantages d'une telle assurance.

M. Langlois était accompagné de M. Théodore Préfontaine, secrétaire du Conseil Canadien de la Coopération de la Saskatchewan. Ce dernier se dit heureux d'avoir eu l'occasion de revenir dans la paroisse, où il ne se sentait pas étranger puisqu'il y avait déjà demeuré.

Le décès de M. Ephrem Beaulac, pionnier de Victoire,, qui demeure dans la paroisse depuis plusieurs années, est survenu le vendredi 24 novembre. Les détails des funérailles paraîtront la semaine prochaine.

Saskatoon

Collège St. Thomas More

Vingt-neuf étudiants du Collège St. Thomas More ont reçu le degré de bachelier ès arts; en tout, 93 étudiants catholiques, membres du Club Newman, ont reçu des diplômes à la collation solennelle des diplômes de l'Université de la Saskatchewan, tenue le 25 novembre.

Bacheliers des Arts: Louis-Hardy Charlebois, L.L.B., de Saskatoon; Laurence-Joseph Langevin, B.Ed., de St. Walburg; Joseph-Ernest Nadon, de Lampman; Soeur Angelica, de Winnipeg (avec distinction); Soeur Anna-Louise O'Byrne, de Saskatoon (distinction); Soeur Elisabeth Loran, de Saskatoon (distinction); Soeur Marie-Lilliane-de-Sion, B.Ed., de Saskatoon (grande distinction); Soeur Marie-Ste-Louise, de Regina (distinction); Soeur Marie-St-Martin, de Regina.

Bacheliers en Education: Soeur Marilyn-de-Sion, B.A., de Saskatoon (grande distinction); Harvey-Joseph Chatlain, de Domremy; Clément-Ovide Mireau, de Choiceland; R. P. Keith Joseph Scissons, B.A. (W. Ont.), de Saskatoon (distinction).

Bacheliers ès Sciences en génie: Alphonse-Joseph Martine, d'Antler; Frederick John Montbriand, de Regina.

Maitres ès Arts: Eugène-Hubert Frison, de Batoche; R. P. Florian Renneberg, B.A. (St. John's, Minn.), de Muenster.

Diplômes de l'Ecole d'infirmières: Administration de l'hôpital, Soeur Marie-Camille, de Moose Jaw, et Monica-Thérèse Trombley, de Prince-Albert; Santé publique, Cécile-Antoinette Turgeon, de Crystal Springs; Enseignement et surveillance, Annette-Lucienne Lambert, de Tisdale.



Pour marquer le 100e anniversaire de la mort du grand prédicateur et réformiste français dominicain, le R. P. Jean-Baptiste Lacordaire, O.P., le service de poste français a publié un timbre spécial. Ce timbre postal montre une reproduction de la célèbre peinture du Père Lacordaire par Chasseriau qui se trouve au Louvre. (Photo NC)

Titanic

Partie de cartes

Une partie de cartes et un bingo, au profit du "Club des bons chemins", eurent lieu à la salle paroissiale le dimanche 19 novembre. Le tout fut un vrai succès et rapporta la somme de $67.00.

Treize tables furent occupées par les joueurs de cartes. Les gagnants furent MM. Henri Leduc, de Carlton, Marcel Fiolleau et Gérard Mercereau, de Titanic, et Mme R. Paul, de Duck Lake. Les chanceux au bingo furent Mme Henri Leduc, de Carlton, Mmes P. Fiolleau et B. Arcand, ainsi que Mlle Suzanne Mercereau, et MM. P. Fiolleau et Emile Mercereau, tous de Titanic, Aimé Dumont, de Duck Lake, Lucien Piché et Raymond Leduc, de Carlton. Ce dernier gagna aussi la cagnotte de $6.00. Merci à tous ceux qui aidèrent à faire de cette soirée un succès.

Visiteurs

M. et Mme Marcel Fiolleau firent un voyage à Domremy et visitèrent leurs oncle et tante, M. et Mme P. Kueppenbender.

M. Aimé Thibault est décédé à l'hôpital de North Battleford

NORTH BATTLEFORD — Le 8 novembre, M. Aimé Thibault, de Fairholm, fut transporté d'urgence par MM. Ernest Thibault et Arthur Tanguay, à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford, souffrant d'une crise cardiaque. Le 13 novembre, il semblait beaucoup mieux, parlait et riait, mais le lendemain il souffrait d'une deuxième attaque. La fin arriva le jeudi matin à 11 h. 15. Ses filles étaient avec lui durant ses dernières heures.

Son épouse et ses enfants, à l'exception des trois plus éloignés, sa soeur, Mme Valida Sévigny, et son époux et M. et Mme Ernest Thibault, un neveu, ont passé les deux dernières nuits à son chevet.

M. l'abbé Gérald Pouliot chanta la messe de Requiem le 20 novembre. MM. les abbés J.-C. Campagna, de Laventure, et L.-P. Pelletier, de Butte St-Pierre, assistaient au choeur.

Les servants de messe étaient Paul Gervais et Garry Stomp.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Anna, sept filles, deux fils, 43 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants, deux soeurs et plusieurs neveux et nièces.

Né à Coaticook, P.Q., le 27 mai 1886, il est venu à Ponteix en 1909. Dix ans plus tard, sa première femme (Katherine Le Breton) est décédée. Ils avaient une famille de neuf enfants, dont six vivent encore. Deux sont morts en bas âge et un fils, Robert, est mort accidentellement en 1954.

En 1920, M. Thibault épousa Mlle Anna Fredette, à Regina. Sa deuxième famille était aussi de neuf, dont trois sont vivants.

Les parents venus pour les funérailles sont: MM. et Mmes Ernest Sévigny, Alcide Bonneville et Alfred Thibault, de Ponteix; M. et Mme Emile Lacelle, de Cadillac; M. et Mme Dave Scantland, de Val Marie; M. et Mme Octave Gosselin, de Regina, et quatre membres de leur famille; M. et Mme Gérard Thibault, de Dawson Creek; M. et Mme Albert Thibault, de Debden; M. et Mme Henry MacDonald, de Lloydminster, Alta; M. et Mme Robert Chalifour, de Léoville; Mme Alphonse Dupuis, d'Edam; M. Florent Pelchat, de Vawn; Mme Aurore Guay, de St-Boniface; Mme Carl Koenig, de Fort William; Mme Nebb Poiva, de Providence, R.I., Lionel, de Salinas, Californie; M. Harvey Thibault, Mlles Laurette Lacelle et Lorraine Scantland et M. Aimé Lacelle, étudiants à l'Université de Saskatoon.

M. Thibault était très dévoué pour son église et les oeuvres de charité.

Sincères condoléances à Mme Thibault et aux membres de la famille si cruellement éprouvés.

New Westminster, C.-B.

Fête anniversaire

Le samedi 11 novembre, un souper fut servi par les Dames Auxiliaires à l'occasion de l'anniversaire de M. l'abbé N. Therrien, curé. Ce fut un vrai succès; une bourse lui fut offerte à cette occasion, ainsi qu'un beau gâteau. M. l'abbé Therrien remercia l'assistance et les dames qui se dévouent si généreusement.

Des vues animées présentées aux gens leur permirent de faire un voyage de l'Est à l'Ouest canadien. Plusieurs personnes des paroisses du St-Sacrement de Vancouver, Lourdes, Fatima et Notre-Dame-de-la-Merci assistaient à cette soirée; entre autres, le R. P. Lemire, le président de la Fédération, M. Pallard, et son épouse et M. Alfred Canuel, secrétaire général de la Fédération.

Ça et là

Le dimanche 12 novembre avait lieu la communion mensuelle de la Société du St-Nom-de-Jésus.

Le dimanche 19 novembre, les Dames de Ste-Anne avaient leur communion mensuelle, suivie de l'assemblée. L'assistance était assez nombreuse. Elles décidèrent de tenir une partie de cartes au mois de janvier, avec une petite loterie, les billets sont déjà en vente.

Le dimanche après-midi 19 novembre se tenait l'assemblée du Club Canadien. Il y eut l'élection des nouveaux membres pour l'année 1961-62: président, M. A. Michaud; vice-président, M. E. Morier; secrétaire, Mme A. Allain; réélu, M. Y.-M. Tétrault, et correspondante, Mme M. Chérot. Merci à M. E. Lambert qui, pour raison de santé, avait résigné, et à M. Hoffman pour leur beau travail de l'année dernière. On compte sur le comité de recrutement, MM. E. Morier, Y.-M. Tétrault et Léonce Tremblay; comité d'amusements, M. et Mme E. Morier, MM. Léonce Tremblay et Lacourse, M. et Mme Gobeil, M. Côté, Mlles H. Gauthier et G. Simard. Il y aura des parties de cartes tous les samedis soirs, ainsi que quelques rondes de bingos, suivies de vues animées. Venez tous en grand nombre et amenez vos amis.

Le dimanche 26 novembre, les Jeannettes et les Scouts de Lourdes et Fatima se réunirent pour la communion mensuelle.

M. l'abbé N. Therrien, curé, fait présentement la visite de la paroisse. Il a remarqué qu'il y a beaucoup de Canadiens français à New Westminster.

Bienvenue aux nouveaux paroissiens, M. et Mme Arthur Coutu et Mme Yvonne Lafleur.

Penticton, C.-B.

Ça et là

Le bazar qui eut lieu le 14 novembre fut un vrai succès et rapporta la somme nette de $2,324.94. Le R. P. F. Quinlan, O.M.I., curé, remercia les dames de la paroisse pour leur dévouement.

M. et Mme W. Delisle sont allés voir leurs enfants à Midway et dans les environs.

M. Hugo Dumont est revenu de l'hôpital, après un séjour de deux semaines.

Funérailles

Le 15 novembre eurent lieu les funérailles de Mme Marie Maisonneuve, décédée après un séjour de plusieurs semaines à l'hôpital. Elle était âgée de 74 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre enfants qui la visitèrent quelques semaines avant son décès.

Gravelbourg

Ça et là

Le samedi 11 novembre, M. et Mme Philippe Beauchesne ont célébré leur 25e anniversaire de mariage. Tous leurs enfants ainsi que plusieurs autres parents étaient présents.

L'assemblée mensuelle des Dames Auxiliaires de l'hôpital s'est tenue le mercredi 22 novembre, à l'hôpital. Deux nouveaux membres furent initiés, Mmes Aurise Larochelle et Marcel Gaucher.

La vente de pâtisseries fut un succès. La carafe à café fut gagnée par Mme Noé Blanchard. On félicita Mme Charles Coots qui, depuis des années, visite régulièrement l'hôpital et maintenant aussi le Foyer d'Youville. La soirée de Noël aura lieu les 19 et 20 décembre; des cantiques de Noël seront exécutés par les dames à l'hôpital et au Foyer d'Youville.

Le dimanche 3 décembre aura lieu, au couvent, la distribution des prix de français et de religion. Le public est cordialement invité à y assister.

Un groupe de dames se réunirent chez Mme Elise Bourgeois pour un shower en l'honneur de Mlle Isabelle Maillhot. Un délicieux goûter fut servi et une somme d'argent fut remise à Mlle Maillhot, de la part des dames présentes.

Echo du Cercle Canadien-français de Port Alberni et d'Alberni, C.-B.

PORT-ALBERNI — Ce fut un honneur pour MM. et Mmes François Léger, Omer Blais et Victor Kropninski, Mmes Mélina Duquette et Rose-Anna Paquette et M. Raymond Sévigny d'être nommés délégués, représantant le Cercle Canadien-français de Port Alberni et d'Alberni, C.-B., les 6, 7, 8 et 9 octobre derniers.

C'est la première fois depuis la fondation, il y a 17 ans, de la Fédération Canadienne-française de la Colombie-Britannique qu'une nouvelle manière de communiquer un rapport fut présentée au congrès par les délégués de Port Alberni et d'Alberni. Habituellement, le président de chaque cercle lit son rapport, ce qui donne peu d'intérêt et de vie à un congrès. Cela devient à la fin un peu monotone d'entendre les mêmes activités avec peu de variété. Le rapport fut tout différent cette fois-ci. Le dévoué président présentait chaque chef de comité qui, à son tour, donnait un rapport non seulement plein de détails et d'informations, mais en même temps concret et très intéressant.

A la fin de ces rapports, le Cercle Canadien-français de Port Alberni et d'Alberni reçut une ovation, et les congressistes unanimement adoptèrent cette nouvelle façon de présenter les rapports aux prochains congrès. Ainsi on constatera les fruits des progrès des cercles affiliés à la Fédération.

Le dimanche 22 octobre eut lieu, pour la première fois, aux Albernis, la présentation de vues françaises, sous les auspices du Cercle local. Sincères remerciements à M. Robert Picard, Consul général de France à Vancouver, qui a eu la bonté de faire parvenir ces films.

Le samedi 25 novembre, le programme hebdomadaire d'une demi-heure en français commença au poste local de radio. Ceci a été retardé par la difficulté de l'obtention de disques. On sollicite de disques sur bandes, sonores d'amis généreux à travers le Canada. En attendant, pour hâter la radio-diffusion française, plusieurs membres du Cercle ont contribué à l'achat d'un certain nombre de disques de musique et de chants français.

Des réunions nombreuses sont tenues dans diverses demeures privées en attendant la réalisation de la salle Cartier.

Ça et là

M. l'abbé L.-A. Lamontagne, qui fit un séjour dans la paroisse, est maintenant parti pour Maillardville, C.-B., où il restera quelques mois.

M. et Mme François Bellehumeur, de Prince-Albert, et M. Laurent Labrecque, de Debden, Sask., étaient en visite chez M. et Mme Patrick Blais, soeur et beau-frère de M. Labrecque.

MM. et Mmes Paul et Fernand Vermette se rendirent à Ponteix, Sask., visiter leurs parents et amis.

Mlle Alice Provençale, qui était en visite chez ses deux soeurs, Mmes Louis et Guy Levasseur, retourna à Ponteix avec eux.

MM. Donat et Léo Hamel sont de passage à Port Alberni, où ils passeront l'hiver chez leurs parents, MM. et Mmes Roger Hamel et Paul Vermette.

Décès

M. Euzèbe Larose est décédé le vendredi 17 novembre, à l'âge de 83 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie-Louise, quatre filles, Albertine (Mme A. Lafond), de Léoville, Sask., Rita (Mme M. Carpentier), de High Prairie, Alta, Laurette (Mme W. Boire), de Port Alberni, C.-B., et Maria (Mme P. Cardinal), d'Alberni, C.-B.; huit fils, Adrien et Eugène, d'Alberni, Conrad et Aril, de Debden, Sask., Roméo, de Port Alberni, C.-B., Gérard, de Maillardville, C.-B., Normand et René, de Duncan, C.-B.; 52 petits-enfants et 48 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le lundi 20 novembre à 10 h. a.m., dans l'église Notre-Dame-des-Victoires.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Noces d'or à Vancouver, C.-B., de M. et Mme W. Fauteux

VANCOUVER — Il arrive assez rarement à des jubilaires de célébrer leurs noces d'or de mariage et d'avoir présents autour d'eux leurs 12 enfants vivants. M. et Mme Wilfrid Fauteux eurent cette extraordinaire satisfaction de se voir ainsi fêtés par leur famille, le 18 novembre dernier. Leurs enfants sont tous mariés et demeurent à Vancouver, sauf une fille qui habite Nanaimo, sur l'île de Vancouver. Les heureux jubilaires se voyaient entourés aussi, de 49 petits-enfants et de 23 arrière-petits-enfants. Trois de leurs fils avaient marié des converties à la religion catholique.

M. Wilfrid Fauteux naquit à Montebello, P.Q., et Mme Fauteux, née Rose-Alma Hébert, est native de Holyhoke, Mass. Elle avait 6 ans lorsque sa famille revint au Canada. C'est à Prince-Albert, Sask., que M. et Mme Fauteux contractèrent mariage le 20 novembre 1911. Ils changèrent de domicile plusieurs fois pour habiter finalement à Flin Flon, Man. C'est de là, en 1942, qu'ils vinrent habiter Vancouver.

Une messe solennelle fut célébrée en leur honneur dans l'église paroissiale du St-Sacrement. Le R. P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., curé, était le célébrant. Après une courte allocution de la part du prêtre, les époux renouvelèrent leur serment de fidélité. Puis tous descendirent au sous-sol de l'église, dans la salle paroissiale, où un succulent goûter avait été préparé. Les convives dépassaient la centaine. Parmi les assistants on remarquait deux des frères de Mme Fauteux, MM. Georges Hébert, de Cultus Lake, C.-B., et Edgar Hébert, de Vancouver.

On avait pas encore vu, à Vancouver, une famille aussi nombreuse réunie pour une si solennelle célébration. Ceux qui n'avaient pas pu être présents ne manquèrent pas de s'associer, par des télégrammes, à la nombreuse assemblée. C'est ce que firent M. et Mme Arthur Gaulin, de Saskatoon, et M. et Mme Harold Flint, de Regina.

Parmi les cadeau, les jubilaires reçurent entres autres une somme de $155 et un assortiment comprenant théière, tasses et soucoupes, où l'on avait gravé la date et les noms des jubilaires. L'église, la salle et la résidence du joyeux couple étaient richement décorées de fleurs et d'ornements appropriés. Pendant le banquet qui suivit la cérémonie religieuse, le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., supérieur des Pères du St-Sacrement, présenta ses voeux au nom de la communauté et annonça aux jubilaires qu'ils recevront bientôt de Rome une bénédiction papale.

Souhaits à M. et Mme Wilfrid Fauteux de rester au milieu de leur famille jusqu'à leurs noces de diamant.

Jackfish

Ça et là

L'assemblée de la Caisse Populaire et celle de l'A.C.F.C. eurent lieu en la salle paroissiale, le mercredi 22 novembre.

M. l'abbé A. Marchildon est venu faire sa visite à l'école et s'est ensuite rendu à Vawn.

La pêche commerciale est reprise pour quelques jours.

Quelques hommes sont venus faire une perception en faveur du collège Notre-Dame de Prince-Albert.

M. et Mme Jos. Bru et M. Albéric St-Amant se sont rendus à Edmonton pour un 50e anniversaire. Ils sont revenus enchantés de leur fin de semaine.

LA PAGE DES JEUNES

La Relève ne manque pas d'encouragement

La forte compétition qui a eu lieu aux concours des divisions, les foules qui se sont rendues d'un peu partout combler nos salles paroissiales, les instituteurs qui ont présenté des programmes toujours intéressants, les juges qui ont accepté une tâche souvent ardue — voilà l'appui que l'on a su donner à la Relève manitobaine lors des concours des divisions. La vie française au Manitoba a donc ainsi bénéficié d'une forte "transfusion" dont elle peut être fière.

Certes, ces rencontres ont produit quelques accrocs. Il y eut peut-être quelques injustices involontaires. Quelques larmes furent versées. C'est toujours dommage d'avoir à choisir un gagnant, car il faut en décevoir d'autres. Cependant, s'il y eut des perdants, il y eut aussi ceux qui ont remporté une victoire plus difficile que celle de gagner le prix.

Félicitations à ces nombreux étudiants qui ont accepté de descendre de l'estrade avec un sourire. Ils n'ont pas perdu, car ils ont compris le but du concours.

A St-Jean-Baptiste — La salle n'était pas assez grande — les étudiants du Collège d'Otterburne au nombre de 80 étaient venus encourager leur lauréat. Le concours fut très difficile. Enfin, après 75 minutes de lutte intense, Esther Roy, de l'école de St-Malo, remporta la victoire. Quelques beaux chants avaient été préparés par l'école de St-Jean-Baptiste. Une soirée bien organisée, grâce au dévouement de l'adulte responsable, M. St-Hilaire. Le R. P. G. Ramaekers, S.J., fut un juge excellent.

A St-Norbert — Quelque 200 personnes assistaient au concours. Salle bien décorée. Programme bien organisé sous l'habile direction de M. Deleurme. Ce qu'il y avait de beau, c'est que les jeunes eux-mêmes dirigeaient leurs activités. Mlle Rose-Marie Roy, d'Ile-de-Chênes, fut proclamée lauréate après une chaude partie. Merci au R. P. R. Bédard, O.M.I., qui avait généreusement accepté de mener le concours.

A Notre-Dame-de-Lourdes — Salle comble. Le juge, M. Brunelle Léveillé, avait affaire à une compétition formidable. Il sut fort bien s'en tirer. Un programme très bien organisé. M. Marcel Jamault était maître de cérémonies. Malheureusement, le concours se termina trop vite. L'heureux gagnant fut M. Lafaut, de Mariapolis.

Au Sacré-Coeur — Tout fonctionna à merveille. Un programme bien présenté. Un concours bien dirigé. Remerciements à M. Léo Rémillard. Félicitations aux écoles concernées et tout spécialement à la Rév. Sr Marie-Alice qui sut prendre l'initiative de l'organisation. La gagnante fut Mlle Emma Bérard, du Sacré-Coeur.

A Elie — Sous la responsabilité de M. A. Tétrault, un programme très intéressant. Une foule nombreuse vint encourager les jeunes. Tout se passa très bien. Une école avait cependant oublié d'éliminer ses lauréats. La gagnante fut Mlle Claudette Girard. Merci à M. l'abbé Pierre Raymond qui agissait comme juge.

A St-Boniface — Il n'y eut pas de programme. On gardait pour le 2 décembre nos énergies. Le gymnase de l'Académie était tout de même rempli. Un bel esprit régnait dans la salle. La lauréate fut Mlle Paulette LeBleu, de l'Académie. Le juge, M. le dentiste P.-E. LaFlèche, s'acquitta de sa tâche avec honneur.

A Ste-Rose-du-Lac — Le concours dut être remis à vendredi prochain.

St-Georges — La salle était comble. Le concours devait d'abord avoir lieu à Powerview. Le juge se rendit donc au mauvais endroit. Une âme charitable lui donna les bonnes informations et il arriva enfin à destination. Le concours ne dura que 20 minutes. Le juge, M. Laberge, prit alors l'heureuse initiative d'organiser un autre concours, ce qui rendit la soirée intéressante. Un programme fut aussi présenté par les écoles concernées. Mlle Lucille Dupont, de St-Georges, fut la gagnante du concours.

Et maintenant, le concours provincial du 2 décembre à St-Boniface.



Gentilles, n'est-ce pas? Et quel beau passe-temps pour les jeunes que la lecture! C'est un moyen intéressant de s'instruire puisqu'il existe des livres pour tous les goûts. Même les tout-petits qui ne savent pas encore lire apprécient les livres créés pour eux. Pour ajouter au charme d'autrefois et aux vertus pratiques d'aujourd'hui les soeurettes que l'on voit ici sont vêtues de petites robes de broadcloth en Terylene et coton. Moyen pratique et très confortable . . . même pour la lecture.

Concours des SOUVENIRS DE COLONISATION EN TERRE MANITOBAINE

Tirage de $5.00 tous les mois de septembre 1961 à janvier 1962

Un autre tirage de $10.00 aura lieu en fin de janvier 1962 pour tous ceux qui auront envoyé $5.00 pour l'achat de 25 albums à colorier. Pour se procurer un album gratis, il suffit de vendre quatre albums à 25 sous chacun et envoyer $1.00.

Conditions:

Se procurer un album à colorier relatant un souvenir de colonisation au prix réduit de 25c.

Répondre à la question posée sur le coupon inséré dans les albums.

Ecrire son nom et son adresse sur le même coupon et envoyer le tout à l'adresse suivante:

CONCOURS DES SOUVENIRS DE COLONISATION,
SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE, LA BROQUERIE, MANITOBA

La Relève Franco-Manitobaine

A N.-D.-de-Lourdes

Le programme de la soirée du concours éliminatoire de la Relève se déroula comme suit:

1. Bienvenue;
2. Introduction des juges;
3. Présentation des concurrents et prix: a) Germaine Landry, 8e année, de Somerset; b) Bernard Lafaut, 7e année, de Mariapolis; c) Blanche Bourget, 8e année, de Haywood; d) Simone Bellec, 8e année, de St-Claude; e) Anne Deurbraeck, 7e année, de Bruxelles; f) Carole LeNéal, 8e année, de Notre-Dame-de-Lourdes; g) Liliane Talbot, 10e année, de St-Léon;
4. Concours;
5. Soirée récréative: a) M. Boulanger et la chorale de Notre-Dame-de-Lourdes; b) Sonata de Beethoven, par les élèves de Bruxelles; c) deux danses folkloriques; d) accordéon par Jacqueline Delaquis et Carole LeNéal, de Notre-Dame-de-Lourdes; e) exercices à claquettes par les élèves de St-Léon; f) "Aménité conjugale", comédie par les élèves de Bruxelles; g) exercices avec guirlandes de roses, par les élèves de Haywood; h) danse des matelots, par les élèves de Bruxelles; i) accordéon, par Lucie Gaevert, de Somerset; j) danse par les majorettes de Mariapolis;
6. Remerciements;
7. mot de la présidente de la division, Mlle Jeannine Jubinville;
8. mot de M. l'abbé M. Dugré, aumônier de la division;
9. Goûter, O Canada.

Les organisateurs étaient MM. Raymond LeNéal, Roger Pantel, Normand Dupasquier, Marcel Jamault et Robert Roch. M. Jamault était maître de cérémonies.

Grand merci aux juges pour leur dévouement lors du concours et félicitations au gagnant, M. Lafaut, de Mariapolis.

A St-Norbert

ST-NORBERT—Le dimanche 26 novembre, à 2 h. p.m., avait lieu à l'école secondaire de St-Norbert le concours éliminatoire de la Relève pour la division La Seine.

Des parents et amis de chaque paroisse de la division étaient venus en grand nombre. Après le chant O Canada, le groupe de Chanteclair, dirigé par Mlle Rey, présenta quelques chants tels que "Alouette", "A la claire fontaine", "Un canadien errant" et le chant de l'association. M. l'abbé J.-L. Caron, vicaire à Ile-de-Chênes, accompagnait au piano.

M. Claude Dorge, de St-Norbert, agissait comme maître de cérémonies. Après le mot de bienvenue par Mlle Denise Joyal, M. René Deleurme présenta les concurrentes qui prirent leur place sur le théâtre.

Les étudiantes étaient Lucille Grégoire, 7e année, de Lorette, Claudette Faucher, 12e année, de Ste-Anne, Gisèle Turcotte, 10e année, de St-Norbert, Rose-Marie Roy, 10e année, d'Ile-de-Chêne, Hélène Dubé, 11e année, de La Broquerie, Georgette LeGal, 12e année, de St-Adolphe, et Patricia Cormier, 8e année, de La Salle.

Les gagnantes de St-Norbert, Ste-Anne, Lorette, La Broquerie et St-Adolphe reçurent chacune un prix de $5.00 donné par l'APM de leur paroisse. Celle d'Ile-de-Chênes reçut un prix d'égale valeur des Chevaliers de Colomb de sa paroisse, et le prix pour la gagnante de La Salle fut donné par le Club 4-H.

Le R. P. R. Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, agissait comme juge, et M. Gaborieau donna les règlements du concours. Rose-Marie Roy, d'Ile-de-Chênes, sortit victorieuse de l'élimination.

Le R. P. Bédard fit remarquer la valeur de tels concours comme stimulant dans l'étude de la langue française. Ensuite, Mlle Georgette LeGal, présidente du comité divisionnaire, présenta à la gagnante le prix de $10 donné par la commission scolaire de La Seine et le comité de la Relève. Elle remercia tous ceux qui avaient contribué au succès du concours, félicitant la gagnante et lui souhaitant, au nom de tous, beaucoup de succès au concours provincial.

A Aubigny

Le vendredi 24 novembre, une séance eut lieu à la salle Normandin à l'occasion de la Relève. Le programme intéressant et varié se composait de petites saynètes au cours desquelles se déroulait un passage de la vie de sainte Elisabeth, fondatrice des Filles de la Croix, de saint André-Hubert Fournet et de sainte Catherine. On représenta aussi le saint Curé d'Ars aux prises avec le démon.

Des petites récitations furent rendues par deux bambins de 5 ans, qui ont su charmer tous les coeurs, et une comédie par deux garçons. Un groupe d'élèves, comprenant tous les grades, exécuta de beaux chants.

Le programme se continua par le concours de bonnes expressions françaises et d'épellation, puis vint ensuite la distribution des diplômes remportés lors du concours de français en mai dernier.

M. l'abbé R. Nadeau, curé, félicita les élèves pour les bonnes notes obtenues et leur recommanda de toujours être des Canadiens français de coeur et d'esprit, et surtout, de bien conserver le doux parler français.

A St-Adolphe

Le mercredi 22 novembre avait lieu le concours de bonnes expressions françaises à l'école secondaire. Plusieurs parents et élèves vinrent assister à cette joute. Lucille Larivière, présidente de la Relève à l'école, présenta les concurrents et donna une courte explication au sujet de la Relève. Les juges comprenaient la Rév. Sr Supérieure, Mme Joseph Courchaine et M. Joseph Chabalier. La chronométrice était la Rév. Sr Jeanne-Lucille, institutrice des 7e et 8e années.

Les participants au concours étaient Louis Théoret, 7e année, Clarisse Leclaire, 8e année, Jeanne LeGal, 9e année, Guy Laramée, 10e année, Yvette Perron, 11e année, et Georgette LeGal, 12e année.

Après une lutte serrée, la victoire fut remportée par Georgette LeGal. Mlle Lucille Larivière félicita la gagnante et lui souhaita bonne chance au concours divisionnaire. Le tout se termina par le chant de l'Association. Les parents sont repartis fiers du beau travail accompli par les enfants.

Le Cinéma — Ma responsabilité

"La meilleure façon de lutter contre le mauvais cinéma, c'est de ne pas manquer les bons films à l'écran."

SECRET PARTNERS — AII, Adultes et adolescents.

Américain. M.G.M. 1961. 91 minutes. Film policier réalisé par Bazil Dearden avec Stewart Granger, Haya Harareet et Bernard Lee.

John Brent, qui fait partie de l'administration d'une compagnie de navigation, est abandonné par sa femme qui lui reproche de la négliger. Par ailleurs, un dentiste, qui sait que Brent a un passé assez chargé, le fait chanter. Un vol considérable ayant été commis à la compagnie, Brent est soupçonné et arrêté par Scotland Yard. Il s'échappe et se met à l'oeuvre pour faire éclater aux yeux de tous son innocence. Un personnage mystérieux semble tirer toutes les ficelles et ne sera démasqué qu'à la fin.

Bien imaginé et habilement construit, le scénario de ce film tient le spectateur en haleine jusqu'à la dernière image. Mise en scène, décors, éclairages et direction d'acteurs sont très au point. Stewart Granger domine une excellente distribution.

Appréciation morale: Les éléments répréhensibles de ce film sont atténués par le genre et par l'invraisemblance des situations.

SUSAN SLADE — AIII, Adultes.

Warner. 1961. 116 minutes. Technicolor. Drame réalisé par Delmer Daves avec Troy Donahue, Connie Stevens et Dorothy McGuire.

Après dix ans de service dans les mines du Chili, Lloyd Nolan, accompagné de sa femme et de sa fille, Connie Stevens, retourne en Californie. Lors du voyage, Connie devient amoureuse de Grant Williams qui la viole. Le soir même de ses débuts, Connie, apprenant la mort de Williams, veut se suicider. Elle en est empêchée par Troy Donahue, un pauvre journalier. Nolan, désirant sauvegarder la réputation de sa fille, décide de retourner dans les mines en Amérique du Sud. Quelques mois plus tard, Nolan succombe à une crise cardiaque. Connie, son enfant et sa mère retournent en Californie où la malheureuse révèlera sa situation.

Appréciation: Ce film contient plusieurs faiblesses. Connie Stevens n'entre pas dans son rôle. Par ailleurs, Dorothy McGuire se montre une mère très compréhensive et sympathique.

Appréciation morale: Un autre film d'une fille-mère qui, cette fois, réalise les conséquences graves de son inconduite. Certaines scènes comme certains dialogues font réserver l'ensemble aux adultes.

SATURDAY NIGHT AND SUNDAY MORNING: C, A proscrire.

Britannique, 1961. Etude psychologique réalisée par Karel Reisz avec Albert Finney, Shirley Ann Field et Rachel Roberts.

Arthur Seaton, jeune ouvrier dans une usine de Nottingham, est aigri par son travail et sa condition misérable. C'est pourquoi, le samedi et le dimanche, il essaie d'oublier, s'enivre et court les filles. Il a une maîtresse, Brenda, qui est la femme d'un de ses compagnons de travail, Jack. Un jour il rencontre une jeune fille, Doreen, qui s'éprend de lui. Mais les ennuis commencent. Brenda devient enceinte. Arthur lui conseille l'avortement, mais la jeune femme décide d'avoir l'enfant. Jack découvre l'infidélité de sa femme et Arthur reçoit une raclée qui l'immobilise pour quelque temps.

Le cinéma britannique possède de lui aussi sa nouvelle vague. Ce film du documentariste Karel Reisz en est un des plus récents produits. La mise en scène dénote un réel talent et une technique sûre. Le scénariste et le réalisateur sont d'excellents observateurs et les interprètes, notamment Albert Finney, campent fort bien leur personnage.

Appréciation morale: Même si le héros semble revenir, à la fine, de son amoralisme révolté, l'inconduite qu'il affiche tout le long du film motive de nettes réserves. A déconseiller.

DEVIL AT 4 O'CLOCK — AII, Adultes et adolescents.

Columbia 1961. 126 minutes. Eastman Color. Drame réalisé par Mewyn LeRoy avec Spencer Tracy, Frank Sinatra, Kewin Mathews et Jean-Pierre Aumont.

Frank Sinatra et quelques compagnons sont condamnés à un long emprisonnement. Ils sont transportés au pénitencier de Tahia, possession française. Spencer Tracy est le missionnaire de l'endroit. Il est méprisé par les Blancs parce que, selon eux, il néglige son travail pour ne s'occuper que des enfants d'une léprosie située au sommet d'une montagne. Tracy obtient la permission de se faire aider par les prisonniers. L'éruption d'un volcan sur l'île menace toute la population qui s'enfuit. Les criminels seront les seuls, à la demande du missionnaire, de venir en aide aux pauvres lépreux. Qu'adviendront-ils?

Appréciation: Un très bon suspens, pas toujours convaincant, mais qui ne manque pas d'intérêt. Spencer Tracy et Frank Sinatra sont à la hauteur de leur talent.

Appréciation morale: Un très bon film, dont la tension cependant est trop forte pour les plus jeunes.

THE COMANCHEROS — AII, Adultes et adolescents.

Américain. Fox. 1961. 107 minutes. Cinémascope. DeLuxe color. Western réalisé par Michael Curtiz avec John Wayne, Stuart Whitman et Ina Balin.

Un bouillant capitaine des Texas Rangers, Cutter, arrête un certain Regret recherché pour meurtre par la police de la Louisiane. En route pour les quartiers généraux des Rangers, Regret échappe à la vigilance de son gardien et s'enfuit. Cutter se voit ensuite confier la mission de découvrir l'organisation qui vend des armes aux Comanches. Ses déplacements lui font rencontrer Regret qui, un jour, lui prête main-forte et se montre un homme habile et courageux. Cutter oublie le passé du hors-la-loi et le fait intégrer dans les Rangers. Les deux hommes essayeront de faire cesser le trafic illicite des armes par de violents combats et de terribles aventures.

Construit et réalisé dans le style du bon vieux western classique, "The Comancheros" est avant tout un film d'action où abondent batailles, chevauchées et exploits acrobatiques. Le genre une fois accepté, le spectateur y trouvera son plaisir, car la réalisation est spectaculaire et la couleur comme les paysages y sont magnifiques. John Wayne domine une excellente distribution.

Appréciation morale: Ce film constitue une saine détente.

La Bible vous parle

Une dent cassée et un pied qui glisse, c'est la confiance qu'inspire un perfide au jour du malheur. (Prov 25, 19)

Si nous avons la patience de persévérer, avec lui nous règnerons. (II Tim 2, 12)

Recherchez la paix avec tous, et la sainteté, sans laquelle personne ne verra le Seigneur. (Heb 12, 14)

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT



TUMULTE ET CONFUSION

"Des prodiges paraîtront dans le soleil, la lune et les étoiles, et sur la terre les peuples seront dans l'angoisse devant l'étrange fracas de la mer et des flots; les hommes sècheront de frayeur dans l'attente de ce qui menace l'univers, car les forces des cieux se mettront en mouvement". Evangile du jour.

"Tous ceux qui vous attendent ne seront point déçus, Seigneur. Montrez-moi vos chemins, enseignez-moi vos sentiers". (Ps 24, 3-4)

Société Catholique de la Bible

__Le monde du sport__

A la veille de deux combats de boxe, après le match pour la coupe Grey

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il est difficile de ne pas parler ici de la coupe Grey. Mais il faut se souvenir que la grande majorité des lecteurs du journal auront probablement vu le match avant même de lire ces lignes. Allons-y quand même brièvement, de nos prédicitions, un jeu dangereux, surtout quand ceux qui en prendront connaissance auront déjà la réponse à toutes les données du problème. Nous croyons que les Tigres d'Hamilton ont de bonnes chances de remporter les honneurs parce qu'ils ont été appelés à faire face à une opposition plus grande toute la saison. Les Tigres ont peut-être écrasé Toronto dans la dernière joute de la série finale, mais il n'en fut pas de même toute la saison durant. Ils ont été battus au moins une fois par chacun des clubs du Big Four et leurs victoires ont toujours été chaudement disputées. Cela conditionne mieux une équipe à l'action et c'est pour cette unique raison que nous croyons qu'ils auront plus de chance que les Blue Bombers. Mais une rencontre sportive demeure une rencontre sportive et tout est possible. Le mieux est de ne pas parier sa chemise; on peut l'offrir, mais jamais sérieusement . . . du moins pas en misant sur le résultat d'un événement sportif.

Tandis que Toronto sera à peine remise des émotions de la coupe Grey, le champion mondial Flyod Patterson s'attaquera à Tom McNeely. Les promoteurs auraient été plus sages en présentant le combat le vendredi soir, avant la coupe Grey. Ils auraient sans doute fait salle comble. Il nous est difficile de nous prononcer sur l'issue de ce combat, car nous n'avons jamais vu McNeely en action. Ceux qui s'y connaissent affirment que Patterson a choisi cet adversaire parce qu'il se sentait capable de le vaincre et ils favorisent donc le jeune champion noir pour triompher de l'Irlandais de Boston. McNeely, de son côté, affirme qu'il est prêt à faire face à Patterson, que ce dernier n'a jamais rencontré quelqu'un capable de frapper solidement et qu'il fera subir au champion le même sort que Johanson a fait subir à Flyod. Nous en doutons. Il nous semble que Patterson n'aurait pas risqué ainsi son titre s'il avait à craindre son adversaire. Mais, à la boxe, sait-on jamais?

Cléroux-Moore!

Nous avons vu Robert Cléroux à l'oeuvre au moins huit fois. A une seule exception près, lors de son combat contre Chuvalo, combat qui lui coûta le titre, Cléroux nous avait satisfait. Moore se chargera de nous donner la réponse aux questions que nous nous posons depuis longtemps. Il ne fait aucun doute que Cléroux est capable d'encaisser tous les coups. Il ne fait aucun doute qu'il tape aussi fort que n'importe qui. Mais nous nous demandons s'il possède la science nécessaire pour triompher du vétéran Archie Moore? Ce dernier se dit très confiant de vaincre Cléroux. Il est évident qu'il lui livre une guerre des nerfs. Nous croyons que si le jeune boxeur de Montréal ne se laisse pas impressionner par les manières de Moore qu'il sera capable de vaincre ce redoutable adversaire de façon décisive.

Moore a bel et bien triomphé du dur à cuir Yvon Durelle au troisième "round" de leur deuxième combat. Mais nous avons toujours cru que Durelle était battu avant même de monter dans l'arène, ce soir-là. Trop inquiet à cause de sa situation financière très précaire, Yvon n'a pu se concentrer sur ce combat. Si la bataille avait eu lieu à la date prévue, nous affirmons que Durelle n'aurait pas éprouvé de difficulté à vaincre Moore, car le champion n'était pas en forme en août. Le délai lui a permis de sauvegarder son titre.

Chose certaine, le vétéran Archie devra se garder en forme pour son match contre Cléroux. Il fera face à un adversaire plus puissant que Durelle, mieux entraîné et plus prêt moralement à vaincre tous les obstacles pour atteindre les sommets de sa classe. Une victoire de Cléroux serait donc le couronnement d'une belle campagne pour le conduire, dans un an, à un match de championnat contre le gagnant de McNeely-Patterson. Car nous croyons que Sonny Liston devra attendre encore sa chance pendant assez longtemps.

Exit Sam!

Les Alouettes de Montréal doivent rire dans leur barbe maintenant que l'histoire de Sam Etchevery ne s'écrit plus à coup de manchettes criantes! Il ne s'agit pas de déprécier Etchevery qui, à notre humble avis, a été le meilleur quart arrière américain à venir jouer au Canada, ou tout au moins un des meilleurs. Il ne s'agit pas non plus d'innocenter la direction des Alouettes qui s'est conduite avec Sam de façon absolument répréhensible. Mais après que la rancoeur de chacun se fut étalée dans les pages des journaux, que les partisans des Alouettes eurent organisé un grand banquet en l'honneur de Sam, ne voilà-t-il pas que le chat se montra le bout des oreilles hors du sac. On disait que Sam avait un terrible mal de bras et que les Alouettes l'avaient laissé partir à cause de cela. La nouvelle fut promptement niée partout, sauf à Montréal, où les directeurs des Alouettes gardèrent un silence éloquent.

La saison commença, aux Etats-Unis, et Sam dut rester sur le banc. On le fit jouer, pour justifier l'énorme salaire qu'on lui avait payé mais, admettons-le, les résultats furent désastreux. On venait de se rendre compte que la direction des Alouettes avait roulé passablement de gens avec cet échange. Etchevery était probablement le seul à savoir ce qui n'allait pas. Son courage l'empêchait de faire face à la situation. Il a cru qu'il en reviendrait un jour et il le croit encore. Mais il sait aussi que la loi du sport est implaçable. Si on rate sa chance, c'est bel et bien fini! Sam a donc laissé entendre que s'il ne retournait pas aux Etats-Unis la saison prochaine, il reviendrait au Canada et tenterait de se trouver un poste à Vancouver. Il a cependant oublié quelque chose: les Alouettes détiennent encore une option sur lui, s'il joue au Canada. Avec ou sans bras malade, c'est une carte que la direction du Club montréalais ne jouera pas sans astuce. Attendons donc la suite des événements.

Le courrier des Jeunes

Un singe très habile grimpeur, un jour, voulut atteindre le toit de son maître. Là-haut, tout fier, il se mit à faire des grimaces et à gambader. Quand le singe descendit, l'homme lui fit mille caresses.

L'âne jaloux pensa: "Moi aussi je peux en faire autant." Il réussit à se hisser sur le toit, mais comme il était lourd et gaucher, les bardeaux en souffraient. L'homme se leva, sortit avec un fouet et le fit descendre. Mais jamais de sa vie l'âne comprit pourquoi le singe avait reçu des caresses et lui des coups de fouet.

Une cousine,
Michèle SALA,
5e année,
Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg, Man.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La dernière chance

Une femme seule dans l'enfer d'un piège

par Enzo Di Luca

NUMERO 6

— Oui, de cela aussi, j'ai entendu parler, mais pas par Rousset. Que voulez-vous, il y a les hommes qui font de la guerre, et il y a ceux qui pensent au reste. S'il n'y avait que des gens comme Rousset et comme moi . . .

— Est-ce bien la même chose que nous pensons l'un et l'autre?

— Je suppose que vous faites allusion à cet enfant qui restait au milieu d'une mare d'essence prête à s'enflammer?

Chantal inclina brièvement la tête.

— Voilà, Mademoiselle Jacquelin, le point de rupture entre l'homme de guerre qu'est Michel Dunois et celui qui vous parle. Supposez qu'un servant de fusil-mitrailleur ait un retard d'une seule minute à son poste. L'arme qui était destinée à couvrir la progression de ses camarades devient inefficace pendant le bref délai où ceux-ci ont besoin d'être protégés. Supposez qu'il y ait plusieurs victimes dans leurs rangs. A qui incombera la responsabilité de la catastrophe? Rousset était le servant du F.M. Dunois commandait l'opération. Sur le plan militaire, il est irréprochable. Sur le plan humain, c'est une autre affaire. Mais devant le feu de l'ennemi, il faut choisir vite.

— Ainsi, demanda la jeune fille d'une voix blanche, vous admettez cela?

— Ai-je dit que j'admettais? Non; et c'est pour cette raison que je ne serai jamais un soldat d'élite. Moi, j'aurais hésité. Je vous le répète: il faut choisir très vite ce que l'on va sacrifier. C'est aussi ce qui s'est produit le jour où il a fait un feu de mortiers sur un village de montagne, un pilonnage de diversion. Pendant que ses hommes encerclaient la position des rebelles, ceux-ci se croyaient à l'abri, voyant le village pris pour cible. C'est ainsi que l'opération a pu réussir. Dunois avait dit à ses artilleurs que le village était abandonné.

— Il ne l'était pas? murmura Chantal.

— On y a trouvé par la suite des femmes et des enfants. Dunois ne pouvait pas savoir cela. En revanche, cent-cinquante rebelles ont été anéantis, ou faits prisonniers.

— Cela ne peut en aucun cas, dit la jeune fille avec force, excuser le sacrifice des civils. Ne me disiez-vous pas, voici quelques jours, que vous éprouviez de l'admiration pour Michel Dunois? Pour des qualités que vous n'aviez pas vous-même?

Le lieutenant leva une main dans un geste évasif.

— Il s'agit simplement de savoir si l'on fait la guerre ou non. Ce n'est ni à Dunois ni à moi, ni même à vous, de discuter les ordres de nos supérieurs. Quant à l'admiration dont vous parliez, elle est réelle, mais elle va au soldat. L'homme, il nous est difficile de le juger. Trop d'éléments nous échappent dans les motifs de sa conduite. Qui me dit qu'à sa place . . .?

— Ne vous ingéniez pas à le défendre, lieutenant.

Fradier haussa les épaules comme s'il renonçait à la convaincre. Chantal demeura silencieuse. Elle attendait avec impatience la fin du repas, pour se retrouver seule avec elle-même, avec le cours pesant de ses inquiétudes. L'image qu'on lui traçait maintenant de Michel Dunois semblait bien proche de la vérité, mais combien éloignée de ses propres souvenirs.

Dans la solitude silencieuse de la salle de consultations, la jeune fille maniait distraitement les instruments de son travail quotidien. Elle avait vainement tenté de se rassurer; par moments, elle s'imaginait être l'objet d'une conjuration. Elle souhaita que Rousset et le lieutenant Fradier se fussent concertés pour la tromper. Elle conservait ce mince espoir.

A l'instant où, presque apaisée, elle allait regagner sa chambre, elle entendit une main heurter sèchement sa vitre.

— C'est moi, Fradier.

Elle se dirigea à regret vers la porte. Le lieutenant émergeait de la nuit.

— J'ai vu de la lumière, expliqua-t-il d'un ton gêné, et je . . . j'avais des inquiétudes pour vous, Mademoiselle Jacquelin.

La jeune fille fronça les sourcils.

— Des inquiétudes? fit-elle en s'efforçant de sourire.

— Oui, je sais bien que je n'aurais pas dû vous déranger à une heure aussi tardive, mais j'ai brusquement pensé à une chose qui, à présent, me semble importante; importante pour vous.

Elle continuait à l'interroger des yeux.

— Oui, reprit-il, je n'aurais pas dû tout à l'heure vous répéter ces vieilles histoires, confirmer les propos de Rousset. Après tout, ce ne sont peut-être que des "on-dit". Qui sait si tout cela n'a pas été déformé, voire inventé, par Rousset? Je pense qu'il ne porte pas Dunois dans son coeur. Qui sait s'il n'a pas voulu se venger sur vous de celui qui l'a mené si durement?

— Sur moi? Que voulez-vous dire?

Il y avait eu dans la voix de la jeune fille une sorte de vibration, quelque chose qui ressemblait à de l'angoisse.

Fradier ne répondit que par un sourire, un sourire qui se voulait complice et appelait une confidence.

Rousset a dû se rendre compte avant moi de ce qui vient brusquement de me frapper, de cette chose importante à laquelle je viens seulement de penser.

— Je ne vois vraiment pas, dit Chantal dans un souffle, à quoi vous voulez en venir.

— Je vous ai déjà parlé, dit le lieutenant avec une certaine gêne, de l'admiration que j'éprouvais pour Dunois. Vous vous en souvenez, n'est-ce pas? Eh bien, je m'aperçois soudain que celle que vous lui portez ne procède pas des mêmes raisons, comprenez-vous ce que je veux dire? Il y a certainement chez vous toute une part de . . . — comment dire? — de sentimentalité qui m'avait échappé. Et c'est pourquoi je vous prie de me pardonner si mes propos ont provoqué le chagrin que j'imagine.

Chantal baissa la tête; ses cheveux blonds oscillaient sur sa nuque fragile. Puis elle sentit qu'une main légère se posait sur son épaule.

— Je ne sais vraiment que faire pour vous consoler.

— Je vous remercie de votre compassion, Lieutenant, mais vous seriez gentil de me laisser seule. J'ai besoin de réfléchir.

Fradier n'ajouta plus un mot. Avant de repartir dans l'ombre il serra encore la main de la jeune fille avec émotion. Lorsqu'elle fut seule, son regard clair se fixa longuement sur le morceau de ténèbres que l'on voyait par la fenêtre, et un mince sourire commença à se dessiner sur ses lèvres.

— Fradier ment, il hait Dunois, murmura-t-elle.

CHAPITRE VII

Il était onze heures du matin lorsqu'elle revit Dunois pour la première fois; il avait conservé sa tenue léopard; autour de ses yeux se dessinait un cerne pâle, mais le reste de son visage était encore couvert de poussière. La manche droite de son blouson était retroussée au-dessus du coude, là où un pansement épais, rougi à certains endroits par le mercurochrome, marquait la place de sa blessure. Il retira son casque couvert d'un filet où demeuraient accrochées des brindilles et des feuilles desséchées.

— J'ai appris que vous aviez été blessé, Michel.

Il sourit et elle remarqua comme ses dents étaient blanches entre ses lèvres ternies par la poussière.

— Ça n'est pas grave au point d'appeler les soins d'une infirmière.

Puis il poursuivit avec un éclat de rire:

— Le Guen m'a affirmé que je m'en tirerai.

Le rire de Chantal fit écho à celui de Michel. Elle était heureuse. Comment aurait-elle pu croire, à cet instant, les légendes qu'on avait multipliées pendant près d'une semaine sur celui qu'elle aimait? Il était là, bien vivant, apparemment sans fatigue, sans inquiétude.

— Vous avez passé de durs moments, dit-elle à mi-voix.

— Non, ç'a été beaucoup moins pénible que je ne craignais. C'est à partir de maintenant que nous aurons à faire la guerre.

— Que voulez-vous dire?

Une ombre passait sur le front de la jeune fille.

— L'unité des Chasseurs qui patrouillait sur le plateau nous a accompagnés à peu près jusqu'ici, mais elle est repartie aussitôt vers les positions de l'arrière. Les rebelles ont les mains libres, à présent. D'ici à ce qu'ils s'occupent du Block 308, il n'y a pas loin. Ils savent que nous sommes isolés des positions fortifiées et des patrouilles.

Le Docteur Le Guen disait qu'un H. 34 viendrait nous rechercher tous après la mission que vous venez de faire.

Michel passa ses doigts nerveux dans sa chevelure aplatie par le casque.

— Oui, mais voilà. Des H. 34, il n'y en a guère dans ce secteur, et on les utilise en priorité pour amener à pied d'oeuvre les unités combattantes. Ils nous emmèneront dès que possible, mais il se peut que nous attendions des jours et des jours. En attendant, il faut se préparer à la défensive.

Elle ne baissa pas ses yeux où passait maintenant une nuance d'inquiétude.

— Il n'y a pas lieu d'en faire un drame, dit-il gaiement pour la rassurer. Le Block tire son nom du fait qu'il est fortifié, et nous avons assez de munitions pour repousser nos assiégeants.

Non, elle n'était plus inquiète, maintenant qu'il était là, sain et sauf, après ces jours et ces jours d'angoisse. Tandis qu'il s'éloignait de sa démarche de fauve, elle le suivait des yeux avec un demi-sourire tranquille.

Bientôt, le docteur Le Guen venait la rejoindre. Il était satisfait du travail qu'elle avait accompli en son absence et il le lui dit.

— J'ai fait ce que je pouvais, Docteur, mais la présence d'un médecin nous manquait.

— N'en croyez rien. Je n'aurais pas fait mieux que vous. Il faut que nous allions voir maintenant nos deux nouveaux blessés. Ils ont passé un dur moment. Voici une semaine, ils eussent été intransportables. A présent, il leur faudra une longue période de repos avant qu'ils puissent supporter un nouveau transport.

Comme elle marchait aux côtés du médecin vers l'infirmerie, elle demanda d'une voix quasi-indifférente:

— Michel Dunois me disait que nous pourrions attendre pendant très longtemps l'arrivée de l'hélicoptère.

Le Guen répondit avec un sourire.

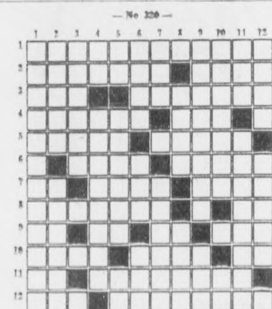
— Oui, je sais, Dunois a envie de faire la petite guerre. Cette mission a d'ailleurs été très pénible pour lui.

— Sa blessure est plus grave qu'il ne le dit?

— Non, dit le médecin en secouant la tête, ce n'est pas ce que je voulais dire; cette mission lui a été pénible dans la mesure où nous devions nous glisser entre les lignes sans chercher l'incident. Or Dunois aime le combat singulier, la lutte ouverte, il aime faire parler les armes. Je ne le vois pas dans un service de renseignements, ajouta le médecin d'un ton amusé.

(à suivre)

— No 320 —



HORIZONTALEMENT

1—Action ou acte par lequel on rend légitime un enfant naturel.
2—Qui est d'ivoire. — Pronom.
3—Pièce de bois pour soutenir les tonneaux. — Genre de rubiacées.
4—Casque surmontant l'écu. — Sainte.
5—Classe, catégorie. — Tissu de laine serré et solide.
6—Enveloppe quelconque. — Agréable à la vue.
7—Marque la surprise. — Aussi, de même. — Attraction principale.
8—Passent dans une eau nouvelle. — Pronom.
9—Métal. — Carte. — Pronom. — Saison.
10—Partie du corps. — Mit en pli. — Dans le corps.
11—Deux. — Objets en toile.
12—Terminent ce mot. — Petits ris agréables.

VERTICALEMENT

1—Art de mettre en couleur des estampes.
2—Cuvette dans laquelle on lave la vaisselle. — Alliage de différents métaux.
3—Glande sexuelle à sécrétion interne.
4—Terminaison. — Se dit des animaux ou des végétaux qui produisent une piqûre analogue à celle de l'ortie.
5—Tout instant. — Réunions d'individus acharnés contre quelqu'un. — Métal.
6—Que nous apportons en naissant. — Particule électrisée. — Ride.
7—Joint à culpa. — Nécessaires.
8—Avoir recours à. — Parcourir des yeux.
9—Se dit des plumes couvrant les ailes des oiseaux. — Du verbe avoir.
10—Qui est contraire à la loi. — Conj.
11—Interj. espagnole. — Tumeur du canal médullaire des os.
12—Venues au monde. — Assassinées.

SOLUTION DU PROBLEME No 319

■ **Horizontalement:** 1. Décalcomanie; 2. Erudition — Ru; 3. Coin — Estarie; 4. Adresser — Ai; 5. Se — Epiais — Il; 6. Raueités; 7. Limais — Erine; 8. Limon — Er; 9. Artisanale; 10. Bonté — Arène; 11. Es — Erin — Té; 12. Ste — Sottians.

■ **Verticalement:** 1. Décasyllabes; 2. Erode — Il — Ost; 3. Cuir — Amman; 4. Adnée — Aorte; 5. Li — Sprinters; 6. Ctésias — 10; 7. Oiseau — Osant; 8. Motrice — Ar; 9. Ana — Sirène; 10. Ra — Tirants; 11. Iridien — Lèse; 12. Eue — ...lière — Es.

UN PEU DE RÉFLEXION

Dans trois semaines, on sera presque à Noël. A cette seule pensée, nous nous affolons, en nous disant que nous n'auront jamais assez de temps pour accomplir tout ce que nous avons projeté, que nous n'aurons pas assez d'argent pour acheter ce que nous désirons offrir ou nous procurer pour nous-mêmes.

Nous sommes pris d'une espèce de fièvre. Nous nous sentons comme des enfants engagés en traineau sur une pente glacée. Nous oublions nos listes à la maison, nous n'inscrivons plus nos dépenses et, le soir, nous nous rendons compte que notre portemonnaie s'est vidé complètement tandis que nous n'avons pas acheté la moitié de ce que nous nous proposions avant de sortir. De plus, nos emplettes n'ont pas le don de nous satisfaire et nous constatons, avec dépit, que nous ne pouvons raisonnablement offrir à la tante octogénaire la frileuse rose, garnie de marabout.

Ce qui peut nous aider, mieux que d'autres emplettes ou d'autres emprunts, c'est de s'arrêter dans la course aux cadeaux, c'est de s'accorder une heure de réflexion, un crayon aux doigts, en face d'un bloc-notes ou d'un calepin. A qui devons-nous offrir des cadeaux? Quelle somme pouvons-nous raisonnablement consacrer à ces dépenses. Se peut-il que, dans notre choix de cadeaux, nous avons inconsciemment désiré éclipser ou éblouir telle ou telle personne de notre parenté? Offrons-nous des cadeaux seulement parce que nous pensons que cela se fait, plutôt que par amitié? Devons-nous sacrifier quelque fête de famille, quelque réception intime, pour faire bonne figure auprès de vagues relations mondaines qui trouveront à redire au sujet de notre cadeau, quel qu'en soit le prix?

Après mûre réflexion établissons une liste, en y ajoutant le montant que nous désirons consacrer à chaque cadeau. Prenons ensuite la ferme résolution de nous en tenir à ce que nous avons décidé. Ne nous laissons pas tenter par des frivolités inutiles, mais choisissons à bon escient, en pensant au bonheur que nous allons donner. Rien ne soulage les nerfs ébranlés comme une décision ferme et sage.

MAMIE.




Sous-plats et sous-verres à motifs des Fêtes sont faciles à confectionner dans du plastique de vinyle rouge ou vert coussiné de mousse de plastique. On peut se procurer et le "Fabrilite" du dessus et la mousse de polyuréthane dans les magasins vendant du plastique à la verge. On dessine dans du papier un patron en forme d'étoile, arbre de Noël, cloche ou feuille de houx, à l'aide duquel on coupe le plastique de vinyle et la mousse. On les réunit ensuite avec du ciment domestique . . . et voilà! Le "Fabrilite" est lavable, tandis que la mousse protège la table contre les marques des plats chauds.

Pour qu'on réponde à vos bons souhaits

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, on échange avec ses parents, ses amis, intimes et proches, des souhaits de bonheur, de santé et de prospérité. C'est l'une des plus gracieuses traditions qui soient au monde et, chaque année, c'est par millions et millions que les "cartes de Noël" sont mises à la poste.

Mais un geste de politesse ne doit pas imposer une corvée aux destinataires de vos bons voeux. **On veut vous répondre,** bien sûr, **mais souvent la signature est illisible et rares sont les personnes qui prennent soin d'indiquer leur adresse.** Il faut alors consulter l'annuaire du téléphone, l'almanach des adresses, appeler des amis pour obtenir des informations; bref, l'omission de votre adresse cause des embarras inutiles.

Nous vous suggérons d'indiquer votre adresse à l'angle gauche supérieur de l'enveloppe et au bas de la signature. Simple geste de délicatesse qui, en plus d'assurer une prompte réponse à vos souhaits, évitera des recherches fastidieuses à vos correspondants.

Surtout écrire lisiblement la suscription. Si les paragraphes exagérés peuvent attirer l'attention du graphologue, ils ne présentent aucun intérêt pour le trieur et retarderont peut-être la lettre.

Les deux adresses écrites clairement, celle du destinataire et celle du retour, il restera à s'assurer que l'affranchissement est suffisant: Les règles les plus élémentaires de la politesse l'exigent: **on n'a pas idée d'obliger les gens à payer une taxe pour lire nos souhaits!**

Enfin, dans le cas des colis, on sera bien avisé de les emballer soigneusement, solidement. Il existe un mot d'ordre des Postes que tout le monde se trouvera bien d'observer: **Un colis qui vaut la peine d'être confié à la poste mérite d'être bien emballé.** Si l'on veut que son correspondant reçoive un beau cadeau et non les restes d'un beau cadeau, on fera usage de boîtes solides et de papier fort sans ménager la ficelle et les collants.

En résumé, donc: poster tôt; adresser correctement et lisiblement; inscrire l'adresse de retour dans l'angle gauche supérieur; s'assurer que l'affranchissement est suffisant; enfin, pour les colis, soigner l'emballage.

Ne pas jeter ces cartes

Chacun de nous recevra pour la Noël et le Jour de l'An un grand nombre de cartes. D'habitude, on les conserve quelques jours, on répond par l'expression de voeux similaires puis, vers la mi-janvier, ces belles cartes vont au panier. Dommage, car il y a mieux à faire.

Une idée fut lancée il y a quelques années par l'ingénieux M. Norman Holland. La voici:

Les cartes sont faites d'une feuille de papier pliée en deux ou quatre sections. A l'aide d'un canif on coupe la feuille au pli principal de façon à détacher la partie imprimée où l'envoyeur a signé son nom et exprimé des voeux. Il reste la face de la carte portant image et une partie blanche qui peut encore servir. Mais à qui? Mais dame! aux enfants, orphelins, infirmes, pauvres, **bref à une foule de petits trop heureux de posséder le moyen de remercier leurs bienfaiteurs presque à la façon des grandes personnes.**

Les cartes que vous aurez découpées . . . Il suffira d'en faire un paquet que vous remettrez à des institutions de votre choix. L'an prochain, elles seront distribuées à vos petits protégés qui les adresseront à leur tour à de nouveaux destinataires.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Quelques idées très simples destinées aux gens peu sages

par le Dr Adrien Plouffe

Ceux qui attendent trop longtemps pour consulter le médecin attendent plus longtemps le jour où ils seront guéris.

* * *

Ceux qui préfèrent la négligence-insouciance-apathie à la prudence - prévoyance-gros bon sens, se jouent un vilain tour à eux-mêmes et souvent ils ne s'en aperçoivent que trop tard.

* * *

Il y aura toujours des profanes qui veulent en remontrer à leur curé ou à leur médecin, mais l'outrecuidance n'a jamais été considérée comme une qualité.

* * *

Les gardiens de la santé publique sont des hommes de science, de sens commun et de bonne volonté. Ils travaillent à servir le bien-être de l'homme, mais l'homme n'est pas toujours de taille à profiter de la grande leçon des disciples de Pasteur.

* * *

L'homme est libre de manger et de boire comme il l'entend. Mais les abus des délices de la table et de la boisson servent-ils l'intérêt de l'homme?

* * *

L'art de vivre à une vitesse vertigineuse et en se livrant à tous les excès possibles n'a absolument rien de commun avec l'art de vivre selon les principes de la raison, du sens de la mesure et de la sagesse. Mais essayez donc de faire comprendre cette lapalissade aux intéressés!

* * *

Le chauffeur qui ne souffre pas d'avoir une auto devant la sienne, en dépasse une, deux, trois, et il finit parfois par rencontrer un confrère qui lui ressemble et le choc des deux idées semblables ne produit pas la lumière, mais un accident: mort, blessures, et deux autos en ruine! Joli résultat!

* * *

La vitesse et l'ébriété sont incompatibles avec l'art de conduire une auto en toute sécurité, mais combien comprennent cette vérité? Combien sur cent chauffeurs?

* * *

On collectionne les attaques de gastrite aiguë, mais c'est la dernière indigestion qui tue et on n'est plus là pour se remettre à table!

* * *

La connaissance, la prudence et le sens commun nous fournissent la clef qui ouvre la porte de la bonne santé, du bien-être, du bonheur, mais . . .

* * *

Ceux qui jouent avec le risque ressemblent aux gosses qui jouent avec le feu, mais une brûlure éloigne les enfants des allumettes, tandis que les grandes personnes continuent de jouer avec le risque! Vrai ou faux?

Trois semaines avant Noël

1—Choisissez vos menus pour l'époque des fêtes et décidez si vous achetez pour le jour même une dinde, une oie ou un canard.

2—Examinez les nappes, napperons et serviettes dont vous aurez besoin et faites-les laver et repasser si nécessaire.

3—Triez l'argenterie et si vous devez en emprunter ou en louer, faites vos arrangements dès maintenant.

4—Nettoyez toutes vos argenteries, y compris les bougeoirs et les plats de fantaisie; puis enveloppez-les dans un papier spécial qui les empêchera de ternir.

5—Songez à votre garniture de table, le centre, les cartes avec le nom des convives; n'oubliez pas les bougies, non seulement pour la table, mais pour le buffet et la cheminée.



Quiche lorraine (6 portions)

(6 portions)

1 abaisse à tarte de 9" non cuite
1½ tasse de fromage Suisse canadien, râpé
8 tranches de bacon croustillant, émietté
3 oeufs
½ de c. à thé de sel
quelques grains de cayenne
⅛ de c. à thé de moutarde sèche
1 demiard (1¼ tasse) de crème claire

Préparer l'abaisse à tarte. Préchauffer le four à 375° F. Saupoudrer de fromage et de bacon le fond de l'abaisse. Battre les oeufs légèrement; leur incorporer le sel, la cayenne et la moutarde et graduellement la crème. Verser sur le fromage et le bacon dans l'abaisse à tarte. Cuire à four préchauffé environ 45 minutes ou jusqu'à ce que le flan coagule — un couteau inséré au centre en ressortira propre. Servir chaud.

Courrier de Louise

Q. — Pour moi votre courrier passe avant tous les autres articles dans le journal "La Liberté et le Patriote", car c'est ce que je lis toujours en le recevant. Je crois que vous avez déjà donné la solution à mon problème, mais je ne m'en souviens plus. J'ai un manteau que j'avais remisé dans une malle. L'humidité a pénétré et il s'est formé quelques taches de moisissure sur l'épaule. Le manteau est blanc et je voudrais le teindre vert. Veuillez me dire comment faire disparaître cette tache avant de le teindre. Le nom de l'étoffe m'est inconnu, mais je vous en envoie un échantillon. Merci d'avance.

QUI VEUT SAVOIR.

R. — Laissez-moi vous dire tout d'abord, chère Madame, que vos remarques m'ont été très agréables, et je vous en remercie de tout coeur. Maintenant, pour votre problème; il est très difficile à résoudre. Les taches de moisissure semble pénétrer très profondément les tissus et en attaquer les fibres. Aussi, afin de ne pas risquer de gâter votre manteau complètement, je vous suggère de le confier à un teinturier commercial en lui indiquant bien la nature des taches. Toutefois, si vous tenez absolument à le teindre vous-même, voici ce qu'il faudra faire avant cette opération pour essayer de faire disparaître les traces de moisissure.

Si le tissu est lavable, ce que je crois (vous pourriez en laver un petit morceau en prenant soin de le mesurer au préalable), trempez la tache dans une forte solution de jus de citron et de sel, de vinaigre et de sel ou dans du lait de beurre. Placez au gros soleil. Il vous faudra peut-être répéter plusieurs fois cette immersion. Un autre procédé requiert qu'on savonne bien les taches et qu'on étende au soleil ou sur le gazon pour quelques jours, ce qui n'est pas pratique à cette saison. Vous pouvez aussi essayer une solution de chlorure de chaux (une cuillerée à soupe comble pour une pinte d'eau froide, agitez avec un bâton et coulez deux ou trois fois).

Ce procédé est plus délicat, car vous risquez d'endommager l'étoffe et il est nécessaire de porter des gants de caoutchouc. Trempez-y la partie tachée jusqu'à ce que la tache commence à disparaître, puis étendez au soleil. Répétez, si nécessaire. Cette méthode enlève la couleur et ne convient que pour des tissus blancs. Vous devrez laver le manteau entier après l'une ou l'autre de ces opérations alors prenez garde. Je vous souhaite bonne chance.

* * *

Q. — Je viens à mon tour vous soumettre mon problème. Il vous semblera peut-être insignifiant, mais croyez-moi, il m'est souvent très embarrassant. J'ai fait mes études élémentaires dans une école de campagne où l'on ne parlait que le français. Ensuite, j'ai complété mes cours supérieurs à la ville. Il était, cependant, trop tard pour que j'apprenne à bien prononcer l'anglais, assez bien, pour perdre toute trace d'accent français. J'occupe maintenant une position de secrétaire et je rencontre des gens de la haute société. Je me sens souvent fort intimidée à cause de ma mauvaise prononciation. Y a-t-il quelque chose que je puisse faire pour me perfectionner?

PETITE CANADIENNE.

R. — Laissez-moi vous dire d'abord que quelque soit votre prononciation, elle est sans doute supérieure à celle de nombre de nos politiciens et de nos compatriotes de langue anglaise lorsqu'ils emploient notre langue et que, tout en cherchant à l'améliorer, vous ne devez pas trop vous inquiéter. Je connais un bon nombre de personnes qui trouvent charmant l'intonation chantante et l'accent qui persiste généralement chez nous, lorsque la pratique de la langue anglaise n'a pas commencé dès le bas âge. L'une et l'autre ajoutent un petit quelque chose de spécial à la personnalité.

Evidemment, vous devez vous perfectionner et je crois que si vous vous adressiez au Département d'éducation, section des cours pour adultes, on saurait sans doute vous recommander des cours de diction ou oratoires. Ces derniers surtout vous seraient très profitables. Vous profiteriez aussi des mêmes avantages aux cours du soir offerts par l'Université de Manitoba. Vous devez compter parmi vos amies, des jeunes filles anglaises qui parlent bien leur langue. Elles se feraient un plaisir de vous aider, si vous le leur demandiez. J'espère que vous vous appliquez aussi à soigner votre langage français. Nous avons une si belle langue et nous la maltraitons tellement.

* * *

Q. — Je lis toujours votre courrier avec intérêt et, à mon tour, j'aimerais vous demander un conseil. Je souffre d'obésité et désirerais savoir s'il existe une clinique ou, en plus de suivre un régime approprié, je pourrais faire des exercices physiques.

MES REMERCIEMENTS.

R. — Je regrette de ne pas pouvoir vous donner une adresse précise, mais je crois qu'il existe une telle clinique, tout à fait nouvelle, sur le côté sud de l'avenue Portage près de Valour Road. En vous adressant à la Chambre de Commerce de Winnipeg, celle-ci se fera un plaisir de vous donner plus de détails. Vous pourriez en suivant le régime que vous prescrira votre médecin, suivre la série d'exercices recommandés par l'Aviation royale canadienne pour ses membres féminins. Je sais qu'on vend un petit livre qui les contient tous et vous pouvez vous le procurer dans les grands magasins. Il faudrait vous tracer un programme et le suivre à la lettre pendant assez longtemps, mais, croyez-moi, les résultats en valent la peine. En vous remerciant de vos bonnes remarques, je vous souhaite persévérance.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Prière du soir

Mon Père, me voilà; ma journée est finie.
Si j'ai fait quelque chose de bien, je vous en remercie;
Et si j'ai fait le mal que votre charité
Pardonne encore à ma constante indignité.

Dans ce calme nocturne où je crois vous entendre,
Je songe à l'autre nuit que je verrai descendre
Lorsque le dernier jour à mes yeux aura lui.
Car la mort tombera comme tombe la nuit,
Comme elle irrésistible et profonde comme elle.
Que de toutes mes nuits, elle soit la plus belle!

Ce soir, ainsi qu'on fait à l'heure de la mort,
Je vous offre mon âme à l'heure où je m'endors.
Mon Père, accueillez-la cette pauvre âme offerte!
L'élevant un instant hors de la chair inerte,
Faites que je la sente hésiter et partir,
Afin qu'en m'endormant, je m'apprenne à mourir.

Louis LEFEBVRE.

✦ ✦ ✦

Sur le boulevard . . . Peux-tu garder un secret?

— Un vrai tombeau.

— J'ai très besoin de cinquante dollars.

— Sois tranquille! C'est comme si je n'avais rien entendu.

✦ ✦ ✦

Réchauffez un peu oranges et citrons en les roulant dans vos paumes avant de les presser. Vous en obtiendrez plus de jus.

Ce qu'on dit: Patates frites.
Ce qu'on doit dire: Pommes de terre frites.

✦ ✦ ✦

Les talons aiguilles peuvent embarrasser la femme quand elle est au volant de la voiture, car ils glissent facilement de l'accélérateur et du frein.

✦ ✦ ✦

Le nettoyage des surfaces peintes sera facilité si vous employez tout simplement une solution d'eau et d'ammoniaque à 20 pour cent. Vous essuierez ensuite avec un chiffon propre.

✦ ✦ ✦

Si Dieu a fait l'homme avant la femme, c'est pour lui permettre de placer quelques mots.

✦ ✦ ✦

Les ongles des doigts des bébés doivent être tenus courts et taillés droits afin que ces enfants ne s'égratignent pas. Il est plus prudent d'employer des ciseaux à bouts ronds et de tailler les ongles au moment où l'enfant sommeille.

✦ ✦ ✦

Pour obtenir des boucles de chocolat pour décorer vos gâteaux, ramollir du chocolat et le racler avec un couteau à légumes.

✦ ✦ ✦

C'est à la maîtresse de maison qui reçoit une invitée, à suggérer l'heure du coucher. Si l'invitée est très fatiguée, elle peut en faire la suggestion elle-même.

✦ ✦ ✦

Un jeune père: "Mon bébé m'adore. Il dort toute la journée pendant que je suis au bureau. Il reste éveillé toute la nuit pour pouvoir bien profiter de moi".

✦ ✦ ✦

Les qualités s'additionnent, les défauts se multiplient.

R. PLUS, S.J.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 34

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste, $1.00 franco. 132-T.F.

ATTENTION! Si vous ne gagnez pas suffisamment pour subvenir à vos besoins, devenez notre représentant. Généreuse commission, boni, 30 jours d'essai pour vous convaincre que: cosmétiques, brosses, nettoyeurs, épices, essences, etc., se vendent à l'année. Pas de saison morte. FAMILEX, Dept. N.5, 1600, Delorimier, Montréal.

Canadiens français et catholiques

Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, Boîte 437, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 30-437-63I

NOUVELLE AGENCE DEMANDE GARDIENNES PARLANT FRANÇAIS ET ANGLAIS. Signaler: CEdar 3-2591. 34-506-T.F.

ON DEMANDE — Meubles anciens, vaisselle, rouets, lampes, etc. Signaler: ALpine 3-9202 ou JUstice 9-2575. Ecrire à Boîte 505, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 34-505-37C.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages. Bouquets de corsage et autres. Couronnes mortuaires

232, avenue Notre-Dame, Winnipeg

Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)

Gabriel Tétrault, propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques

Lubrification - Réparation de pneus

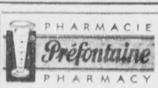
La "Norwood Jewellers"

320½, avenue Taché NORWOOD

Téléphone: CHapel 7-2790

Inspecteur officiel des montres du Canadien National

Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY

Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

Cartes de souhaits en français et en anglais

LA POLICE DE ST-BONIFACE RECHERCHE

jeunes gens entre 17 et 21 ans pour entraînement comme cadets. Qualifications: grade XI minimum, dactylo, taille 5' 10" minimum, bonne santé. Salaire: $250 avec augmentations régulières. Pour emploi à partir du 1er janvier. Se présenter en personne au Chef de Police. 34-520-34C.

ON DEMANDE REPRESENTANT DE LANGUE FRANCAISE

Nous avons besoin d'un représentant pour le district du Grand-Winnipeg. Doit être marié, posséder une automobile et pouvoir être cautionné. Excellent système pour paiement de commissions. Entraînement complet. Tous bénéfices supplémentaires, plans de pension, d'assurance-vie, etc. Pour plus d'informations, s'adresser à "Garden of the Holy Sepulchre Ltd.", 707 édifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Man., ou signaler: WHitehall 3-7425. 31-456-38C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Logis: 3 pièces. Rez-de-chaussée. Entièrement meublé. Entrée privée. Près autobus. Libre: 1er décembre. Signaler: CHapel 7-1416. 32-486-34C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour homme. Pension si désiré. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-5268. 33-499-35C.

A LOUER — Norwood, rue Taché. Logis: 3 pièces, 3e étage. Salle de bain privée. Nouvellement décoré. Facilités de cuisine. $65 par mois. Pour adultes. Signaler: GLobe 3-6731. 28-398-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 3 pièces avec salle de bain et entrée privées. $50 par mois. Signaler: CHapel 7-7634. 32-483-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 518, rue St-Jean-Baptiste. Logis non meublé: 3 pièces. Nouvellement décoré. Près autobus et magasins. Stationnement. Pour renseignements, signaler: CEdar 3-6283. 34-516-35C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces: $40. 2e étage. Non meublé. Poêle et armoire. Entrée privée. Très propre. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-2142. 34-513-37C.

A LOUER — St-Boniface, 412, rue Ritchot. Logis complètement privé: 4 pièces. 1 minute d'autobus. Libre: 15 décembre. Signaler: CEdar 3-3056, après 4 h. 34-517-36C.

A LOUER — 407, rue De la Morenie. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle fourni. Signaler: CHapel 7-6964. 31-474-T.F.

A LOUER — Norwood, Précieux-Sang. Chambre avec réfrigérateur et machine à laver. Pour demoiselle respectable. Signaler: CHapel 7-6082. 32-490-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour jeunes filles. Près autobus. Signaler: CEdar 3-4345. 32-475-T.F.

A LOUER — Chemin Ste-Marie. Logis: 4 pièces. Dans immeuble-appartement. Réfrigérateur et poêle. Place de stationnement. Adultes de préférence. Signaler: JUstice 2-8160. 34-510-34C.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes

Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.

Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle des rues Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

1135, rue St. James, Winnipeg

Téléphone: SUnset 3-7258



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES

ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

WINDSOR PARK — ST-NORBERT

Bungalows neufs et maisons "split-levels", situés près églises et écoles catholiques.

Comptant requis aussi bas que $900.00 à la première hypothèque du S.H.A.

Ceci comprend jardins paysagers, améliorations et chemins pavés.

Pour toutes informations, appelez

Mme L. Simard, téléphone: CEdar 3-2349, à toute heure.

jcb interiors ltd.

834, avenue Corydon, Winnipeg 9, Manitoba

Signalez: GRover 4-1135

Résidentiel et Commercial

Consultations du décor intérieur, mobiliers, tapis, draperies et accessoires.

Nous garantissons le plus grand choix aux prix les plus économiques.



ALEX TURK SPORTS PROMOTIONS

281, rue Donald Tél.: WHitehall 3-7307

WINNIPEG 1, MAN.

présenteront leur prochain programme de lutte à l'Auditorium de Winnipeg à 9 h. le vendredi 1er décembre

COMBAT PRINCIPAL: M. M. vs OTTO VON KRUPP
2 CHUTES SUR 3 OU 1 HEURE

SECOND COMBAT: (Equipes de nains) Little Beaver, Bouncing Burke VS: Fuzzy Cupid, Irish Jackie
2 CHUTES SUR 3 OU UNE HEURE

COMBAT SPECIAL: Karl Krauser vs Bob Geigel
1 CHUTE OU 45 MINUTES

COMBAT D'OUVERTURE: Tony Baillargeon vs Bob Graham
1 CHUTE OU 30 MINUTES

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue, catholique pour l'école publique de Gravelbourg. Grade 8. Salaire: $2,700 à $7,200, selon qualifications. S'adresser le plus tôt possible à A.-H. Lepage, sec., Gravelbourg, Sask. 22-487-34C.

A LOUER — St-Boniface, rue Deschambault. Logis non meublé: 3 pièces, salle de bain. Très propre. Possession immédiate. $50. Signaler: CEdar 3-5182. 34-511-T.F.

A LOUER OU A VENDRE — La Broquerie. Maison: 7 pièces. Signaler: CEdar 3-4285. 34-509-36C.

A LOUER — 306, rue Des Meurons. Logis: 3 pièces. Non meublé. Récemment peinturé. Pour couple. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. $60. Signaler: CHapel 7-1674. 34-508-T.F.

ON DESIRE LOUER comptant ou selon autres arrangements, avec intention d'acheter après 3 ans, ferme avec étable convenable pour l'élevage d'un troupeau laitier de 15 à 20 bêtes. S'adresser à Boîte 514, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 34-514-34P.

A VENDRE — Parc Windsor, rue De Bourmont. Maison: 6 pièces. $14,900. Entrée d'automobile. Paysage. Draperies. Patio. Hypothèques à 5½%. Signaler: ALpine 6-0281. 34-519-37C.

A VENDRE

St-Boniface — $500 comptant

Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. Grande cuisine. Armoires nombreuses. Garage. Lot: 50'. Prix: $8,900. S'adresser à Mme Walberg, téléphone: CHapel 7-6049.

LOBAN REALTY

34-518-34C.

A VENDRE — Robe de mariée en poult-de-soie duchesse. Grandeur: 12. Aussi, complet et manteau d'homme. Grandeur: 40. Signaler: CEdar 3-1888. 34-507-35C.

A VENDRE

Cherchez-vous un placement avec revenu garanti? $3,480 par année.

Voici deux maisons côte à côte, duplexées: 2 logis de 3 pièces et 2 de 5. 4 salles de bain, réservoirs à eau chaude (cuivre avec garanties de 20 ans), 2 brûleurs à huile (automatique), entrées privées. A proximité d'églises, écoles, magasins et sur route d'autobus pour transport facile à Winnipeg et centre de St-Boniface. Idéale pour propriétaire résidant. Comptant requis: $7,000 chacune, balance en paiements mensuels de $63 chacune, plus $165 par année de taxe chacune.

Pas d'agent ni de curieux, s.v.p. Pas de commission de vente à payer en s'adressant au propriétaire. Possession sur arrangement. Signaler: ALpine 3-4752 ou s'adresser à Boîte 420, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 1D

A VENDRE — St-Boniface, rue Archibald, en face école Archwood. Lot: 34' x 110'. Zone amendée permettant construction d'une résidence avec 3 pieds de cour chaque côté. Signaler: WHitehall 2-0038. 19-207-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 30-438-T.F.

MAISON A VENDRE

Au centre de St-Boniface. Près écoles, collège, basilique et autobus. 7 pièces, plus salle de jeu au soubassement. Chauffage à l'huile. Chauffe-eau au gaz. Lot: 40 pieds, bien ombragé. Rue résidentielle tranquille. Possession immédiate. $15,000.00. Signalez CHapel 7-2516. 23-300-T.F.

A VENDRE — Village La Broquerie. Chemin principal. Résidence tranquille. Conviendrait à personnes âgées. Lot: 100' x 200'. Prix d'aubaine. Signaler: HAzel 4-5203 ou s'adresser à Louis-Joseph Granger, La Broquerie, Man. 32-478-35P.

A VENDRE — Village Ste-Anne. Maison: 18' x 22' sur lot: 66' x 148½'. Bon puits, garage, remise. S'adresser à J. Paillé, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5385. 33-498-34C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Chauffage: air chaud, huile. Salle de récréation au soubassement. Sur route d'autobus, près église et école catholiques. Garage. Pas d'agent. Signaler: CHapel 7-3671. 33-497-34C.

A VENDRE — St-Boniface centre. Immeuble-appartement, 5 logis. Chauffage: huile. Minimum comptant: $15,000. Signaler: CEdar 3-5393. 33-501-37C.

ON DEMANDE — Porcs pour engraisser. S'adresser L. Lambert Hog Ranch, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5412. 29-415-T.F.

POUR ASSURANCE GENERALE, ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES, PRETS, s'adresser à A. AYOTTE, Realty et Assurances, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 32-491-T.F.

A VENDRE

Norwood — Avenue Hill. $12,900. Maison: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Lot: 40'. Comptant requis: $4,000.

Norwood — Rue Braemar. Maison spacieuse en stuc. 1½ étage. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation au soubassement. Chauffage: huile. Age: 12 ans. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500. Balance à termes faciles.

Pour tous renseignements

S'adresser à A.-C. Desautniers.

MIDTOWN REALTY

GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964

34-522-34C.

A VENDRE

Cherchez-vous un placement avec revenu garanti?

Voici une maison de rapport: $1,680 par année, comprenant 2 logis: 4 pièces, 2 salles de bain, 2 réservoirs à eau (cuivre garanti 20 ans), Planchers: tuiles et bois dur. Chauffage: air chaud, climatisé, système "Stoker Fairbanks". Entrée complètement privée. Située rue Eugénie, Norwood. Près églises, écoles, magasins et autobus pour transport facile à Winnipeg. Comptant requis: $5,000, balance: paiements mensuels comprenant capital, intérêts et taxes.

Pas d'agents, ni curieux. Pas de commissions de vente à payer en s'adressant directement au propriétaire. Signaler: ALpine 3-4752 ou écrire à Boîte 426, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 1D

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances, feu, automobile, s'adresser à A. SYLVESTRE, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-3850. 51-469-T.F.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appelez Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desautniers, CHapel 7-6964. 45-508-T.F.

Mme Lucille Bibeau est la nouvelle présidente de l'Amicale Marie-Rose de l'Académie St-Joseph, qui vient de reprendre ses activités.

Winnipeg

Programme radiophonique sur l'enseignement du français

M. Robert Roy, responsable de l'enseignement du français dans les écoles de Winnipeg, annonce qu'un programme radiophonique de 15 minutes sera diffusé par Radio-Canada (CBW) le mercredi 6 décembre, de 5 h. à 5 h. 15 p.m., directement du laboratoire des langues inauguré récemment dans l'école secondaire Churchill.

* * *

Baptême

Le 12 novembre: Lilianne-Madeleine, fille de M. et Mme Gérald Bonin, baptisée en l'église St-Ignace par le R. P. A. J. Monaghan, S.J. Parrain et marraine, M. Jacques Masserey et Mme Berthe Bonin, grands-parents de l'enfant. Une réception eut lieu à cette occasion chez M. et Mme G. Bonin, rue Wolseley.

Le message de Noël du Souverain Pontife

ROME — Cette année, le pape Jean XXIII prononcera son traditionnel message de Noël le 21 décembre, à 8 heures du soir. Cette allocution sera diffusée par Radio-Vatican, sur les longueurs d'ondes habituelles.

A VENDRE

Lopin de 50 acres de terrain, situé au centre du village de Ste-Anne, Man., sur grandes routes Trans-Canada et Piney, nos 1 et 12. Service de hydro et ligne de gaz naturel. Plus d'un demi-mille de bordure de rivière Seine. Bords très élevé, hors de danger d'inondation. Grande unité scolaire, projets d'amélioration locales: aqueduc et égouts sanitaires. Peut être vendu par lopins de 1 à 5 acres ou plus, si désiré. Pour voir plan de subdivision présente et projetée, ainsi que pour prix et conditions de vente, s'adresser au propriétaire, téléphones: WHitehall 3-7785, le jour, ou CEdar 3-1188, le soir; ou à

E.-J.-R. ARPIN, agent exclusif, 120, avenue Provencher, St-Boniface

Téléphones: CHapel 7-8023, le soir, GLobe 2-3618

34-517-T.F.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Immeuble-appartement, 12 ans, 8 logis, 3 pièces, avec baux. Poêles, réfrigérateurs; lessiveuse et sécheuse automatiques. Revenu annuel: $7,860. Prix: $63,000. Comptant requis: $15,000.

Norwood — Immeuble appartement: 8 logis de 3 et 4 pièces. Tous avec bail. Chauffage: gaz. Stationnement. Comptant requis: $30,000. Balance comme loyer.

St-Boniface — Près basilique. Triplex. Revenu annuel: $2,580. Entrée privées. Chauffage: huile. Comptant requis: $10,000. Balance à termes.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces. Revenu annuel: $1,480. Plomberie et garage doubles. Comptant requis: $1,200. Balance à termes.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027

Jos. Carrière, 133, rue Taché
GLobe 2-1422

34-521-34C.

A VENDRE

Dans village prospère — Ferme de volailles 3 acres de terrain. Poulailler: 28' x 120' avec tout équipement moderne. Couvoir, 2 étages. Etable. Eau sous pression. Maison moderne: 7 pièces. $11,000. Termes très faciles.

St-Boniface centre — Immeuble-appartement moderne. 10 ans. 8 logis: 3 pièces avec poêles et réfrigérateurs électriques. Revenu mensuel: $400. Lessiveuse et séchoir automatiques. Stationnement pour 5 voitures. $20,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Maison moderne. 15 ans. 8 pièces. Lot: 40' x 120'. Aubaine à $14,700 à termes. Ne manquez pas une telle occasion.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6 pièces. Salle de récréation. $5,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Maison moderne. 4 chambres à coucher. Salle de récréation. Lot: 68' x 200'. Chauffage: eau chaude. 2 plomberies. Décorée à neuf. $8,000 comptant. Balance facile.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
CHARLES JAMAULT
CEdar 3-4281

34-515-34C.

A VENDRE

Formules de reçus bilingues

Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c

(Ajouter 5 sous pour frais de postes)

Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus

S'adresser à:
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.

TRIBUNE LIBRE

Le 22 novembre 1961.

Monsieur le Rédacteur,
La Liberté et le Patriote.

Cher Monsieur,

Je reçois votre journal toutes les semaines et je voudrais, ce soir, prendre quelques minutes pour exprimer ma reconnaissance. Nous sommes un peu tous semblables; nous aimons bien à recevoir de tous côtés, mais malheureusement, pour remercier . . . eh bien, vous connaissez l'histoire des dix lépreux. Tout de même, sachez qu'il fait bon de s'asseoir au moins une fois par semaine avec ce journal catholique et français qui reflète la pensée de nos semblables. Je puis avouer en toute sincérité que je lis ce journal avec fierté et avec confiance et je me demande ce que nous ferions sans lui.

Je ne prétends pas être un intellectuel, ni un homme très instruit et vous excuserez l'absence de mots vénérables dans cette lettre. Je ne suis pas non plus, je l'espère bien, trop nigaud. Disons plutôt que je représente la classe moyenne des lecteurs.

Et si vous le permettez, je voudrais, ce soir, vous donner mes opinions personnelles au sujet des lettres publiées récemment dans le journal, lettres qui semblent causer un peu de friction. Nous avons lu une lettre de monsieur Forest et puis les réponses du Maire, du Président de la Caisse Populaire et du Curé de la Cathédrale. Ceci terminé, sans avoir eu le temps de reprendre notre haleine, voici qu'une autre lettre nous arrive de monsieur l'abbé Pierre Raymond avec réponse du Rédacteur.

Il y a du pour et du contre dans toute discussion, mais le point discutable ici est de savoir si de telles discussions ne manquent pas trop à la charité. On nous présente une lettre bien écrite et la semaine suivante d'autres belles lettres qui disent que ce n'est pas vrai, qu'on a mal interprété, qu'on est aveugle, etc. On se sert de beaux mots pour s'accuser chacun son tour et c'est ce qui me tracasse un peu. (Personne n'a tout à fait raison, personne n'a tout à fait tort; mais tous perdent un peu de prestige.)

Je puis me tromper dans mon jugement, je suis peut-être le seul à juger ainsi. Si vous le croyez, j'espère bien que votre savoir-faire ne permettra pas la publication de cette lettre.

Je crois que les problèmes ici, au Manitoba, pour les Canadiens français (catholiques) sont assez nombreux et qu'il faudrait unir davantage nos forces afin de combattre ensemble pour le bien de la minorité. C'est désastreux de voir, encore plus de lire, les divergences d'idées sur des problèmes qui, en réalité, ne sont pas d'importance majeure. Si on cherche à tout prix une discussion, il y a le sport, la température, le coût de la vie, etc.

On n'est pas parfait, c'est vrai, mais tâchons de nous perfectionner charitablement. A quoi sert de laver notre linge sale en public quand nous pouvons le faire tout aussi bien en tranquillité dans notre propre maison?

Tous ces gens qui ont écrit sont sincères, j'en suis sûr, et ne cherchent que le bien. A savoir maintenant si le moyen (publication de telles lettres) qu'on a pris à date solutionne les problèmes.

Voilà mon opinion pour ce qu'elle vaut. Je ne cherche pas simplement à critiquer. Tout ce que j'ai essayé d'accomplir, c'est d'exprimer la réaction d'un lecteur qui a pris le temps de lire ces quelques lettres.

Bien à vous,

CONCORDE.

(Voir éditorial en page 3)

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of IRENE BERARD, wife of Antonin Berard, of the City of St. Boniface, Newspaper delivery man, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 1 - 147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 8th day of February, A.D. 1962.

DATED at St. Boniface in Manitoba, this 28th day of November, A.D. 1961.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the executor.

La Broquerie

Concours

Le jeudi 23 novembre avait lieu à l'école secondaire le concours d'expressions françaises de la Relève.

Mlles Diane Bisson, 9e année, et Hélène Dubé, 11e année, ont subi l'épreuve sans faillir. Elles se sont rendues à St-Norbert le dimanche 26 novembre, où Mlle Dubé, désignée par le sort, prit part au concours de la Division Rivière-Seine.

Les exercices spirituels à la Ville Eternelle

ROME — Les exercices spirituels qui ont lieu tous les ans à l'approche de l'Avent et auxquels participent le Pape, les cardinaux et les hauts prélats de curie, ont commencé le dimanche 26 novembre et se termineront le samedi 2 décembre. Cette année, c'est le prédicateur apostolique, le père Ilarino da Milano, capucin, qui assurera la prédication de ces exercices, et non pas un religieux jésuite, comme cela était de tradition dans le passé. Pendant toute la durée des exercices, les audiences habituelles sont suspendues.

PAUL PAQUIN

Assurances générales

989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE

Boîte 68, St-Boniface, Man.

Téléphone: ALpine 3-9805

Communautés religieuses

Nous avons en magasin un poêle "Moffat" gris à quatre plaques avec deux fours sur le côté, deux réchauds. En parfait état à un prix des plus avantageux.

Et une grande quantité d'autres . . .

Fontaine & Compagnie

165, avenue Provencher

Téléphone: CHapel 7-1425



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

Service courtois et distingué
. . . Bel entourage tranquille

Vous êtes sincèrement invités à visiter cette nouvelle chapelle funéraire, des plus moderne, dans les magnifiques Green Acres Memorial Gardens

Green Acres Memorial Chapel

Située à 1 mille à l'est de St-Boniface SUR LE CHEMIN TRANS-CANADA

Case postale 28, St-Vital, Winnipeg 8, Man.

Téléphones: CHAPELLE ALpine 3-8676 — BUREAU CHapel 7-2495 — SURINTENDANT ALpine 3-8997

M. ROGER-A. SABOURIN
gérant de

Reliance Typewriter

Office Equipment & Supply Co.

- réparation de dactylographes, de machines à additionner; achat et location de dactylotypes neuves et usagées de toutes marques
- distributeur canadien de la fameuse machine à écrire TRIUMPH; portative, ordinaire et électrique

DÉMÉNAGE

de 322, rue Donald, Winnipeg

à 275, ave Taché, St-Boniface

(ANGLE RUE HORACE)

Bureau: CEdar 3-1796 — Résidence: CHapel 7-6617

Bureau ouvert jusqu'à 9 h. tous les soirs de la semaine durant le mois de décembre

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE

NAPOLEON MILEJSZO

(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)

253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.

Téléphone: LEnox 3-1383

MESDAMES
JANET DUCHARME et HONEY BOS,
spécialistes d'Europe

souhaitent la bienvenue aux dames
AMENEZ VOTRE FAMILLE

Ayez votre prochaine ondulation à froid **$5.95** ET PLUS

Faites colorer, laver et boucler vos cheveux au

Golden Beauty Salon

dans le "Golden Drugs", angle des rues St. Mary's et Hargrave, vis-à-vis la cathédrale St. Mary's, près d'Eaton, Winnipeg.

Signalez: WH 2-5902 ou WH 3-2157
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS.

ABLE JOBBERS CO.

158, avenue Provencher — Téléphone: CHapel 7-3996

La première maison d'épiceries vendant à escompte

Prix d'escompte 25% à 50% du prix de gros

Nous avons reçu dernièrement pour la valeur de $10,000 en porcelaine de Chine: figurines, tasses et soucoupes, jouets de toutes sortes, poupées, assortiments de cadeaux et cartes de Noël.

EXEMPLE:

Porcelaine anglaise, tasse et soucoupe, 60c chacune, **$3.00, la demi-douzaine.**

Dessins assortis, tasse et soucoupe, 50c chacune, **$2.50, la demi-douzaine.**

Diverses porcelaines pour de jolis cadeaux de Noël

Service de vaisselle de 94 morceaux, en porcelaine anglaise, prix régulier $69.95 au **prix spécial $28.50.**

Tous les prix ci-dessous, plus bas que ceux de la vente en gros.

24/20 oz Soupe aux tomates
Prix de gros, la caisse $4.75
Notre prix spécial $3.75

48/10 Soupe aux tomates
Prix de gros, la caisse $5.30
Notre prix spécial $3.95

24/20 oz Soupe aux légumes
Prix le gros, la caisse $5.60
Notre prix spécial $4.40

12/20 oz Ananas de fantaisie écrasés
Prix de gros, la douzaine $3.20
Notre prix spécial $2.35

24/15 oz Maïs en crème
Prix de gros $3.25
Notre prix spécial $2.75

Autres aubaines non annoncées

Toute dame venant faire un achat à notre magasin aura un corsage de Noël gratis.

Ouvert jusqu'à 6 h. p.m. tous les jours de la semaine, samedi inclusivement. Le vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

Tons Maîtres



LE PALETOT

Moordale

par Gledhill d'Angleterre

Un nouveau degré d'élégance et de distinction a été atteint. Maintenant plus que jamais — Moordale est un des plus beaux au Canada.

PRIX: $85.00

Autres paletots: $27.95 et plus

CONFECTIONNÉ EXCLUSIVEMENT PAR

PROGRESS BRAND CLOTHES

A. HUOT

200, avenue Provencher — St-Boniface